



SERVICE DE PNEUS
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD.
Firestone **Michelin**

La plus vaste organisation pour vulcanisation,
rechapage et vente de pneus au Québec.

l'Action Québec

Québec

64^e année, No 142

Judi,

24 février 1972

15 cents

SALON DE LOCATION
HABITS
POUR TOUTES OCCASIONS

Au Marquis
de Brummell

659, 3^e AVENUE — Tél. : 529-6897

Prévisions budgétaires fédérales

Ottawa dépensera \$18,809 millions au cours de l'année

Points saillants

OTTAWA (PC) — Voici la liste des points saillants des prévisions budgétaires 1972-1973 contenants dans le Livre bleu que le président du Conseil du Trésor, M. Drury a déposé, mercredi, aux Communes :

Le gouvernement Trudeau dépensera un montant record de \$18,809 millions au cours de l'année financière commençant le premier avril 1972.

Il déboursera \$2,270 millions au titre de la sécurité de la vieillesse.

Priorité accordée à l'expansion économique régionale à l'environnement et au développement du Nord canadien.

Les programmes de santé et de bien-être social représentent 24 pour cent des dépenses futures du gouvernement.

Près de \$80 millions de plus seront sacrés à l'expansion économique régionale.

Les dépenses de la défense augmentent de \$48 millions pour rencontrer notamment les augmentations de salaires des militaires.

Le service de la dette publique coûtera plus de \$2,1 milliards aux contribuables canadiens.

Le gouvernement consacra 50 pour cent de son budget des transports et communications à l'amélioration du réseau de transport national.

Une somme de \$25 millions sera dépensée pour promouvoir le bilinguisme dans les services gouvernementaux.

Le fédéral dépensera \$542 millions à l'enseignement supérieur au Canada.

Une somme de \$50 millions de plus aux affaires extérieures permettra au gouvernement d'augmenter son aide aux pays en voie de développement.

Une somme additionnelle de \$21 millions doit permettre à Radio-Canada d'étendre, au cours des cinq prochaines années, ses services aux localités comptant au moins 500 habitants.

A la suite de la rencontre Lamontagne-Chagnon

Priorité accordée au projet d'un lien direct entre Québec et Lévis



Maire Lamontagne



Maire Chagnon

Les maires de Québec et Lévis, ainsi que des représentants du monde des affaires des deux rives du St-Laurent ont convenu, au cours d'une brève rencontre au bureau du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, de la priorité à accorder au projet d'un lien direct entre Québec et Lévis.

Après avoir fait une revue des démarches qui avaient précédé la construction du pont Pierre-Laporte, la préparation du rapport Vaudry-John et autres études sur le problème des communications dans la région, le groupe a décidé d'entreprendre la préparation d'un dossier préliminaire sur la question. On colligera à cette fin toutes les données pertinentes dans le but de présenter au gouvernement du Québec un mémoire mettant en lumière l'urgence d'une décision quant à l'établissement d'un lien direct entre Québec et Lévis.

De nouvelles rencontres ont été prévues pour finaliser la préparation du dossier et on a convenu d'inviter les personnalités les plus influentes du monde des affaires de la région, de même que les députés, tant fédéral que provincial, à faire connaître leur opinion. On s'efforcera aussi de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance d'un tel lien direct pour le développement économique de la région tant sur la rive nord que sur la rive sud.

Au nombre des personnes présentes, outre les maires de Québec et de Lévis, M. Lamontagne et Vincent-F. Chagnon, MM. Armand Trotter, président de l'exécutif de la Communauté urbaine de Québec, Gérard Fecteau, président de la Chambre de Commerce de Québec, Gaston Provencal, président de la Chambre de Commerce de Lévis, Me Jules Blanchette, conseiller municipal de Québec, M. Claude Moquin, du Mouvement Desjardins de Lévis, M. Jean-Marie Larue, président de la Chambre de Commerce régionale Desjardins, MM. Charles Robitaille administrateur du Centre d'affaires commerciales St-Roch, et Pierre Jean, ex-président de la Chambre de Commerce de Lévis.

Situation épineuse pour les enseignants

Par la Presse CANADIENNE

Dans la plupart des provinces du pays, les enseignants se trouvent à l'heure actuelle dans une situation épineuse; d'une part, les enseignants demandent des hausses de salaires, d'autre part, les gouvernements provinciaux affirment qu'il leur est impossible de faire face aux augmentations exigées.

Partout, au cours des prochains mois, on peut s'attendre à des confrontations entre les gouvernements et les enseignants, et les grands perdants pourraient bien être les étudiants, qui verraient leur année scolaire complètement gâchée.

C'est en Colombie-Britannique que le mouvement a pris naissance. Les enseignants de cette province ruent de rage, parce que le gouvernement a ordonné une hausse limitée de 6,5 pour cent à leurs salaires de 1971.

Aussi est-il question d'un arrêt de travail, d'ici la fin des classes, en juin; et les enseignants parlent de prendre part activement à la prochaine campagne électorale provinciale, afin de chasser l'administration du Crédit social. Les enseignants doivent tenir des assemblées, en fin de semaine prochaine, pour tracer les grandes lignes de leur stratégie.

Une solère sourde

Un relevé, effectué par La Presse Canadienne, a révélé que, si dans la plupart des provinces il n'y a pas de grève à craindre, on sent tout de même la colère qui gronde chez les enseignants.



L'opération "Déblocage" a eu des répercussions hier au CEGEP F.-X. Garneau, alors que 45 des 72 professeurs de l'institution ont accepté de prendre part à une manifestation de solidarité à l'égard de leurs confrères de la Fonction publique. Ces professeurs viennent donc s'ajouter à de nombreux travailleurs qui déplorent la lenteur du gouvernement à négocier une nouvelle convention de travail.

(Photo : l'Action-Québec)

Les assistés sociaux recevront leur chèque par la poste en mars

Par Paul Longpré

Québec (PC) — Les cas d'irrégularités dans l'application de la loi de l'aide sociale sont plus nombreux que ne le prévoyait le ministère des Affaires sociales, mais l'opération de contrôle imposée en février aux bénéficiaires ne sera pas reprise en mars.

C'est ce qu'a annoncé mardi le ministre Claude Castonguay, au cours d'une conférence de presse où il a également révélé qu'il n'a pas été consulté sur la décision du gouvernement Bourassa de se plier aux exigences d'Ottawa sur l'inclusion des fonctionnaires québécois dans le régime canadien d'assurance-chômage.

De plus, le ministre a déclaré que la loi de réorganisation des services de santé et des services sociaux, bill 65, adoptée par l'Assemblée nationale à la veille de Noël, entrera en vigueur avec un ou deux mois de retard, soit en mai ou juin, par suite de problèmes techniques dans la rédaction des règlements découlant de cette loi-cadre.

Reconnaissant que le nombre de chèques non réclamés ou retenus par ses fonctionnaires, par suite de la décision de demander aux bénéficiaires de l'aide sociale de se présenter eux-mêmes aux bureaux du ministère pour toucher leur allocation, est plus élevé que prévu, le ministre refuse toutefois de parler de "fraudes".

A son avis, seule une étude poussée, qui sera entreprise après le 29 février, permettra en quelques jours de déparager les cas qui constituent des irrégularités et ceux qui découlent d'une carence d'information ou de la lourdeur de l'appareil administratif.

"Ce qui est le plus important a-t-il dit, ce n'est pas de faire revenir une deuxième fois les bénéficiaires au mois de mars, mais plutôt d'étudier attentivement les mesures qui pourraient s'imposer au plan de l'administration de la loi pour faire en sorte que ces situations-là ne se répètent pas des proportions trop grandes."

Lors de l'étude des crédits supplémentaires de son ministère, en Chambre, le ministre avait estimé ces cas de "fraude" entre 3 et 5 pour cent, soit une somme de \$10 à \$15 millions. Les allocations d'aide sociale atteignent environ \$300 millions par année.

me de \$10 à \$15 millions. Les allocations d'aide sociale atteignent environ \$300 millions par année.

Nouveaux développements dans l'affaire Kelly

Le lieutenant-détective Ronald Truchon de la police judiciaire de Québec, s'est rendu hier au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour y interroger un détenu qui purge une sentence de 15 ans. Il s'agit d'un récidiviste qui avait été trouvé en possession de l'automobile de la victime.

Malheureusement, le prisonnier a refusé de divulguer le nom de qui il avait obtenu cette voiture ni les circonstances qui lui ont permis d'entrer en possession d'icelle.

Cette révélation aurait pu constituer un chaînon solide dans la preuve que la police tente de constituer contre John Ray Collins, un Américain d'origine allemande que l'on soupçonne de

Moscou suit de près les entretiens de Pékin

Moscou (AFP) — Curiosité et inquiétude, telles sont, à Moscou, les réactions de l'homme de la rue à la lecture des informations, partiellement publiées, sur la visite du président Nixon en Chine.

L'ordinaire indifférent aux événements internationaux, le Soviétique moyen lit avec une attention soutenue toute nouvelle en provenance de Pékin. Le rapprochement sino-américain, bien que stigmatisé quasi quotidiennement par la presse, n'a pris pour lui un sens réel qu'après la publication des images de la rencontre Nixon-Mao Tse-toung.

La traditionnelle crainte de la Chine, savamment entretenue depuis la rupture de 1960, a soudain resurgi avec plus d'acuité.

Les organes de presse, et surtout la télévision, ne manquent pas d'ailleurs d'associer la visite présidentielle américaine et les bombardements au Vietnam. Des images de B-52 bombardant le Vietnam qui suivent sans transition, mercredi soir, sur le petit écran, quelques clichés de la troisième rencontre Nixon-Chou En-lai en furent l'exemple le plus probant.

L'homme de la rue est sensible à ces associations. Il éprouve le sentiment que la "collusion" Washington-Pékin n'est plus uniquement un thème de propagande. L'URSS, pense-t-il, se retrouve seule, aujourd'hui face à la Chine, ne pouvant plus compter sur le soutien américain pour la défendre contre une invasion chinoise tant redoutée par ses ancêtres.

Raymond Parent jette un peu de lumière sur la CSN et les "gars de Lapalme"

QUEBEC (PC) — Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, a accusé, mercredi, certains membres de l'exécutif de la centrale syndicale de vouloir baillonner ou substituer la démocratie pour atteindre leurs propres fins.

Dans une longue déclaration lue devant les 250 délégués qui assistent à la réunion du conseil confédéral de la CSN à Québec, M. Parent a expliqué les raisons qui ont motivé sa décision de remettre sa démission, puis de la retirer. Comme exemples du climat inacceptable qui, selon lui, prévaut à la direction de la CSN, M. Parent a mentionné le débat autour des manifestes "Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel" et "Ne comptons que sur nos propres moyens", ainsi que les accusations qui ont été portées contre lui relativement à une présumée fraude de \$200,000 dans l'affaire des "gars de Lapalme".

Le fait qu'un "membre de la CSN, branché sur quelqu'un du bureau confédéral", ait fait publier dans un journal de Montréal, une lettre l'associant à cette présumée fraude.

"Bien plus, a-t-il poursuivi, alors que l'exécutif m'avait autorisé une

défense face à ces accusations, deux officiers de la CSN, le trésorier général, M. Jacques Dion, et le directeur général des services, M. Amédée Daigle, dans une entrevue publique, ont alimenté au lieu d'infirmer les accusations suggérées contre moi."

"Le moins que l'on puisse dire, a-t-il poursuivi, c'est que la confiance règne". M. Parent s'est défendu d'avoir toléré la moindre irrégularité dans l'affaire.

"Lorsque j'ai appris, tardivement, qu'il y avait présomption d'irrégularités dans l'affaire des autobus et lorsque d'autres présomptions se sont précisées, je n'ai pas hésité à souscrire à la correction", a-t-il dit.

Procédés

"Sans souscrire à tous les procédés mis en oeuvre, à poursuivre M. Parent, je considère que tout doute sur la qualité et l'intégrité de la CSN, de ses officiers, de ses représentants ou de ses membres dans cette affaire doit être éliminé ou confirmé."

Le secrétaire général de la CSN a d'autre part soutenu que de nouveaux cadres juridiques étaient nécessaires et que la centrale syndicale se devait, pour demeurer fidèle à son évolution dynamique, de réexaminer son orientation, sa stratégie, son organisation et son programme.

"Or, a-t-il précisé, à bien des égards, j'ai été amené à constater que cette recherche essentielle est devenue presque impraticable dans le cours des dernières mois, non en raison des divergences d'opinions, lesquelles sont une chose normale dans un mouvement démocratique qui tente de se redéfinir, mais en raison des moyens que l'on emploie pour faire valoir ces opinions."

"Je ne puis accepter, a-t-il ajouté, qu'on boycotte la démocratie, à l'honneur et au bon sens; c'est que je veux donner sa chance, par-delà la lassitude que j'en ressens, à la démocratie, à l'honnêteté et au bon sens."



La météo

Aujourd'hui : Neige légère cessant au cours de l'après-midi. Venteux et poudreux. Minimum et maximum : zéro et 5.

Demain : Clair et généralement ensoleillé. Plus froid. Minimum et maximum : 5 sous zéro et 10.

(Détails p. 19)

Sommaire

Campus	11
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	2-19
Finance et Economie	16-17
Horoscope	18
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	7
Mots croisés	19
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
T.V.	11

Question de regroupement municipal :

Lauzon demandera un référendum

Par Rénald MASSICOTTE

LAUZON — Le conseil municipal de Lauzon demandera au ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, d'accorder aux propriétaires et locataires de la ville l'opportunité d'exprimer leur opinion par voie de référendum, si la ville doit être concernée par le regroupement municipal.

"Nous avons entendu parler de regroupement seulement par les médias d'information, font remarquer les membres du conseil dans cette requête. Nous venons en outre d'obtenir un texte du bill 276. Nous attendons des nouvelles du ministère suivant les procédés normaux de communication".

"Nous sommes conscients que les municipalités administrent pour le gouvernement suivant le système dit de décentralisation et qu'une municipalité qui existe depuis 1887 a dû rendre des services tant soit peu appréciables au gouvernement".

"En conséquence, nous avons confiance d'avoir l'occasion de rencontrer le ministre des Affaires municipales à ce sujet, en vue de lui demander la tenue d'un référendum, si la ville doit être impliquée dans un regroupement quelconque".

"Nous espérons que le ministre comprendra que, vivant dans un pays démocratique, les propriétaires et les locataires sont en droit d'attendre de pouvoir exprimer leur opinion sur un sujet qui pourrait comporter pour eux des implications financières dans l'avenir".

Selon le président de l'UCC

Plus de planification possible dans certains marchés ruraux du Québec

par Guy GIROUX

"On ne peut plus rien faire dans le domaine de la planification du porc, de la volaille et des oeufs au Québec. Le pouvoir est à Winnipeg."

C'est ce qu'a déclaré le président de l'UCC, M. Albert Alain, lors qu'il prenait la parole, hier, à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Notons que le problème soulevé par M. Alain n'est pas étranger à la question du grain de provende. A ce sujet, il précisait que le marché de l'Ouest canadien a la possibilité de "sécuriser" son grain, "sans être obligé de faire des ventes de feu...", devait-il faire remarquer.

Par ailleurs, M. Alain a dénoncé le libé-

ralisme économique dans le processus de mise en marché des produits agricoles.

"On nous prêche le libéralisme, mais, autant on le chante, autant on ne le pratique pas", souligne le président de l'UCC, considérant que les compagnies d'importance sont les premières à réclamer du gouvernement les moyens nécessaires à leur protection.

La solution pour les producteurs québécois serait d'envisager du côté des plans conjoints qui régulariseraient en quelque sorte notre marché agricole.

Enfin, M. Alain a déploré que l'université ne renseigne pas suffisamment les producteurs ruraux, en matière de gestion de leur entreprise. A ce sujet, il devait faire remarquer que l'apport de l'université est équivalente à "0".



Le président de l'UCC, M. Albert Alain, s'est adressé hier à quelque 70 étudiants de la faculté d'Agriculture de l'université Laval, alors qu'on attendait de lui, en quelque sorte, qu'il justifie les services que son organisme apporte aux problèmes des producteurs ruraux.

(Photo: L'Action-Québec)

D'après Albert Alain 30,000 cultivateurs marginaux devraient disparaître

par Guy GIROUX

Selon le président de l'UCC, M. Albert Alain, quelque 30,000 cultivateurs margi-

naux devraient disparaître du marché agricole, pour réduire le nombre de fermes au Québec, de 67 à 37 mille.

"Il est écrit depuis 2 ans qu'on devrait réduire le nombre des fermes à 37,000 en mettant en place un processus de zonage, pour rendre les fermes rentables. Mais, on ne pourra pas procéder de la sorte si on ne règle pas le problème des cultivateurs marginaux."

Tels furent les propos tenus hier, à l'université Laval, par M. Alain qui s'adressait alors à quelque 70 étudiants et professeurs de la faculté d'Agriculture de l'institution.

Dans le cadre de son allocation, le président de l'UCC a d'ailleurs été explicite, à savoir qu'on ne pourrait pas régler le problème de l'agriculture de pointe au Québec, sans s'occuper des cultivateurs marginaux.

Outre certaines solutions, telles que le recyclage, le revenu minimum garanti et la pré-retraite, pour venir en aide aux cultivateurs marginaux, une solution d'avenir serait d'envisager du côté des exploitations sylvicoles.

En effet, il ressort des propos de M. Alain que les cultivateurs marginaux auraient avantage à se diriger du côté des exploitations sylvicoles, alors que la production de ce secteur pourrait être augmentée de quelque 36%.

De la sorte, le rendement annuel global de ces entreprises au Québec pourrait être porté de \$80 millions à \$220 millions de dollars.

On pourrait d'ailleurs créer de 7 à 8 mille emplois au début, nombre qui serait haussé par la suite à quelque 37,000 emplois permanents.

Toutefois, pour parvenir à une politique rentable d'exploitation sylvicole, M. Alain s'est montré d'avis que le gouvernement devrait investir dans ce domaine \$400 millions dans les 15 prochaines années, somme qui pourrait par la suite représenter un investissement positif pour le Québec.

A ce sujet, le président de l'UCC considère qu'il vaut certainement mieux consacrer \$400,000,000 aux exploitations sylvicoles auxquelles prendraient part les cultivateurs marginaux, plutôt que de devoir verser une pareille somme sous le chapitre du "bien-être social".



Vous partez en vacances ? ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

La ville de Lévis ne sera pas dotée d'un immense complexe où se marieront l'excentricité et le luxe

Par Rénald MASSICOTTE

Les commentaires

LAUZON — Le conseil municipal de la ville de Lauzon a fait savoir, hier, que la construction d'un édifice municipal et l'aménagement d'un parc dans cette municipalité, ne peuvent en aucune façon nuire au regroupement municipal. Au contraire, les membres du conseil sont d'avis que cela pourrait favoriser ce regroupement.

"Nous admettons qu'en principe, il y a avantage à ce que les services administratifs d'une future ville soient groupés dans un même édifice, ont déclaré les membres du conseil. Mais si on veut desservir sans partialité et adéquatement une forte population, certains de ces services doivent être décentralisés, comme par exemple un office municipal du tourisme, un office municipal d'habitation, des lieux de rencontres pour les organismes, des ateliers pour les handicapés ou pour les enfants exceptionnels, des studios pour permettre aux jeunes de développer leurs talents, dans le domaine des arts, des salles de cours, bibliothèque municipale, etc..."

Selon le conseil municipal, les demandes affluant pour l'utilisation de locaux à Lauzon et il suppose que la même chose doit se produire dans les autres municipalités.

On se souvient qu'à cause de la vétusté de l'hôtel de ville et de ses dimensions restreintes, le conseil avait décidé de construire un nouvel édifice municipal. Des esquisses sont présentement à l'étude.

"Nous n'avons pas l'intention de doter la ville d'un immense complexe où se marieraient l'excentricité et le luxe, mais un édifice communautaire qui pourrait grouper tous nos services et conçu de telle façon qu'il pourrait servir de lieu de rencontres pour nos organismes divers".

"La ville possède un vaste parc en bordure de la rue Champagnat, situé près de nouveaux centres résidentiels. La construction d'un édifice municipal dans ce parc et l'aménagement du parc, rehausseront l'apparence de ce secteur".

M. Lévesque, qui prenait la parole à Québec, à l'issue de l'assemblée annuelle des détenteurs de police de l'Industrie, à titre de président du conseil de cette compagnie d'assurance-vie, a dit que c'est à cau-

se de son manque de décision que le gouvernement fédéral n'avait pas fait le règlement des salaires et des prix comme cela s'est fait aux Etats-Unis.

Du gouvernement du Québec, l'homme d'affaires a spécialement souligné la faiblesse du cabinet du "pauvre M. Bourassa", il a précisé qu'à son avis, "l'un de ses meilleurs hommes, est Claude Castonguay".

Contre les grèves

M. Lévesque a émis le vœu que la reprise de l'économie

et que les travaux d'aménagement, pour faire du tout un immeuble harmonieux, constituent une priorité. "Est-ce logique d'attendre le regroupement municipal pour faire l'essentiel dans une ville?"

"Il y a des années qu'on parle de regroupement et de communauté urbaine, de fusion et d'annexion. Advenant une telle éventualité, nous sommes d'opinion que l'apport de la municipalité à la nouvelle entité municipale, en constructions modernes, parcs et tous les autres équipements, est une chose louable".

"Evidemment, termine le conseil dans son exposé, nous ne parlons pas de monstres coûteux qui viendraient grever inutilement les finances d'une future ville. Nous n'avons jamais eu besoin d'avoir recours à un référendum à Lauzon, en matière de finance. La raison réside dans le fait que son conseil a toujours agi avec prudence et le plus économiquement possible".

Jean-Louis Lévesque trouve nos gouvernants plutôt faibles

QUEBEC (PC) — Le financier montréalais Jean-Louis Lévesque, qui a déclaré qu'il ferait de la politique, s'il était plus jeune et, faisant allusion à l'extrême faiblesse des gouvernements fédéral et provincial, a affirmé que ceux-ci devraient arrêter de se laisser conduire par Claude Ryan.

M. Lévesque, qui prenait la parole à Québec, à l'issue de l'assemblée annuelle des détenteurs de police de l'Industrie, à titre de président du conseil de cette compagnie d'assurance-vie, a dit que c'est à cau-

se de son manque de décision que le gouvernement fédéral n'avait pas fait le règlement des salaires et des prix comme cela s'est fait aux Etats-Unis.

Du gouvernement du Québec, l'homme d'affaires a spécialement souligné la faiblesse du cabinet du "pauvre M. Bourassa", il a précisé qu'à son avis, "l'un de ses meilleurs hommes, est Claude Castonguay".

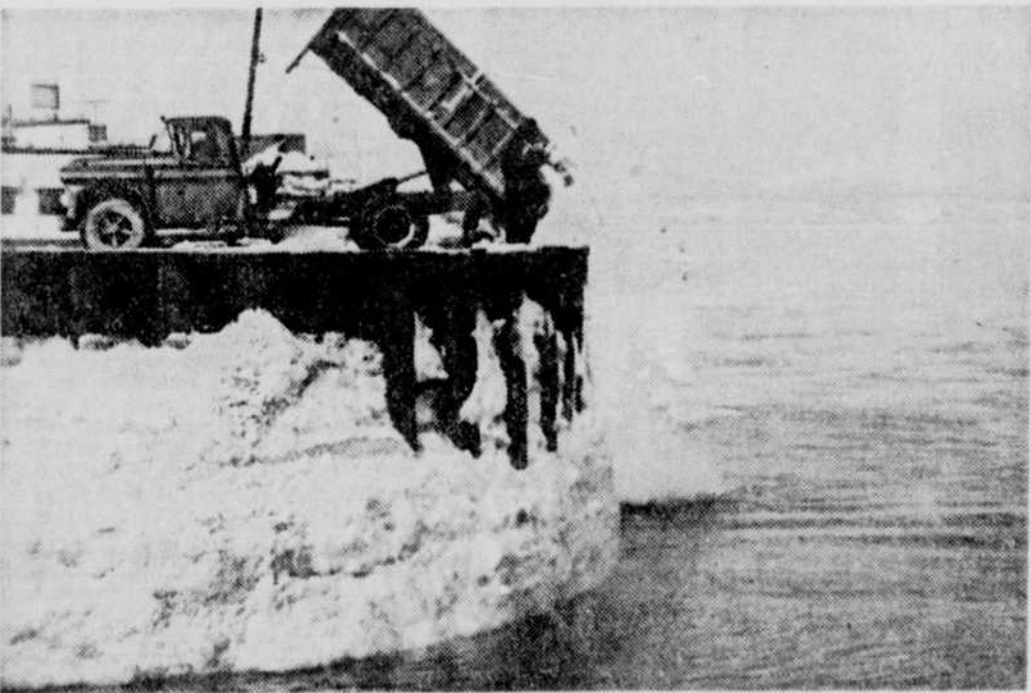
Contre les grèves

M. Lévesque a émis le vœu que la reprise de l'économie

américaine se répercute sur l'économie canadienne, mais que le sort réservé aux compagnies de papier l'inquiète. Il a rappelé ce qui était arrivé ces dernières années à l'industrie de la chaussure qui a déjà été très pressée.

Il s'est particulièrement élevé contre les grèves, soulignant spécialement le dernier arrêt de travail des déneigeurs de la ville de Montréal.

"Les gouvernements devraient faire preuve de plus de fermeté pour empêcher que les rues et les routes restent bloquées dans des cas semblables", a dit M. Lévesque, en ajoutant qu'il "va y avoir des élections bientôt; souhaitons que ça change un peu".



Vive la pollution

Avec toute la neige qui est tombée sur Québec au cours de la semaine dernière, les conducteurs de camions chargés par les souffleurs ont pu faire du temps supplémentaire autant qu'ils le voulaient. Un endroit idéal pour se débarrasser de sa charge est sûrement notre majestueux fleuve St-Laurent à Vive la pollution.

(Photo: L'Action-Québec)

Pour le Conseil économique régional du Sud-Est du Québec

Deux priorités: l'autoroute 73 et le pont-tunnel Québec-Lévis

Par Rénald Massicotte

Lévis — Le Conseil économique régional du Sud-Est du Québec (CERSEQ) a mis hier soir au rang des priorités l'aménagement de l'autoroute 73 et d'un pont (ou pont-tunnel) qui reliera les deux rives à la hauteur de Québec et Lévis.

Cette réunion avait pour principal objectif d'obtenir l'adhésion des villes de Lévis, Lauzon, Saint-Romuald, Charny et Saint-David de Lévis. Une participation de ces municipalités est déjà établie, mais on souhaite déjà créer une organisation permanente unissant les forces de toutes les villes et municipalités rurales de toute la Rive-Sud de Québec.

Le CERSEQ a dépisté en outre un besoin de divulguer les informations requises sur tous les problèmes communs

de la Rive-Sud, afin d'entraîner des réactions positives au sein de la population concernée.

Outre l'aménagement de l'autoroute 73 et d'un pont entre Québec et Lévis, d'autres priorités ont été établies.

Il s'agit notamment du développement commercial: on estime que l'aménagement d'un Centre commercial important aurait pour effet de garder l'argent sur la Rive-Sud. Il y a aussi le tourisme: il faut trouver le moyen de faire arrêter les gens par des projets touristiques particuliers.

Il a été évidemment question de l'aménagement d'un quai en eau profonde (à Saint-Romuald), ce qui, selon le CERSEQ, apporterait des développements importants à tous les niveaux de l'économie.

Au chapitre des loisirs, il existe des problèmes communs, que ce soit au niveau municipal ou d'organismes sectoriels.

Le CERSEQ attache enfin une très grande importance aux communications humaines, une étape préliminaire à franchir pour assumer un front commun de tous les organismes, des populations, pour appuyer des projets précis et en faire l'étude.

Dans un autre ordre d'idées, le CERSEQ souhaite obtenir un consensus avec la ville de Québec sur divers projets de développement. Il s'agit avant tout de convaincre la ville de Québec du fait que la Rive-Sud est plus propice au développement industriel, parce qu'il semble déjà y avoir manque de terrains sur la Rive-Nord.

Les décès du jour

- Bégin (Rémil) : Salon: Richard Gauthier.
- Bernier (Mgr Fernand) : Salon: Lépine Ltée.
- Bilodeau (Antoine) : Salon: Claude Marcoux Ltée.
- Bouchard (François-X) : Salon: La Salle du Collège St-Rédempteur.
- Cameron (Georges) : Salon: Hubert Moisan Ltée.
- Charland (Léa) : Salon: J. Bouchard & Fils Ltée.
- Couture (Arthur) : Salon: Claude Marcoux Ltée.
- Delisle (Julie) : Salon: L. Leclerc.
- Gignac (Fernand) : Salon: J. Bouchard & Fils Ltée.
- Jeffrey (Antoinette) : Salon: Gilbert & Turgeon.
- Jebidon (Alphonse) : Salon: Coopérative des Frais Funéraires.
- Labrecque (Robert) : Salon: Sylvio Marceau Inc.
- Lachance (Anita) : Salon: Lépine Ltée.
- Landry (Alexina) : Salon: Marcel Ruelland.
- Lagacé (Roland) : Salon: Cloutier Ltée.
- Lemoine (Lucien) : Salon: Funérarium Lépine Ltée.
- Martin (Eugène) : Salon: Beaudoin & Ferland.
- Marceau (Geneva) : Salon: J. Bouchard & Fils Ltée.
- Mathieu (Elisabeth) : Salon: F.-X. Bouchard Inc.
- Pelletier (J.-Ernest) : Salon: Wilbrod Robert Inc.
- Provençal (Gilberte) : Salon: Gilbert & Turgeon Ltée.
- Rapetti (Renald) : Salon: D. Denis.
- Ryzmond (Charles-Eugène) Chanoine : Salon: Funérarium Caron.
- Sévigny (Yvonne) : Salon: J. Bouchard & Fils Ltée.
- Suxor (Alicia) : Salon: L. Leclerc.
- Vézina (Philippe) : Salon: Coopérative des Frais Funéraires.

Détails de nos décès en page 19

Mot caché

No 590 — 6 lettres cachées — Le commerce Solution du No 589: Théâtre

La procédure

Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

Des que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille. Des que vous aurez inséré les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

A	C	F	I	M	R	T
acide	calorie	faim	industrie	mets	range	tendre
affaire	caveau	forme	nouvelle	N	rappe	teneur
air	commerce	jaune	O	recette	terre	
aliment	crème	frite	Jeu	ouvrier	terreau	
amidon	crue	froide	Jus	P	repas	travail
atelier	cuisson	G	lait	S	tri	
avarice	cuite	gastronomie	lavage	sac	usage	
	culture	germe	poche	salée	usine	
	D	goût	légumineuse	sauté	v	
bac	détreffé	granulée	livre	poêle	vaste	
bain	dinet	gratin	N	poire	végétale	
bâtonnet	E	H	maison	pourrir	sol	
beauté	eau	hangar	mangé	prix	sorte	
benéfice	enzyme	herse	marché	produit	T	
blanche	exportée	huile	menu	table	Y	
brûlée					yeux	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
T	N	D	P	V	E	R	G	A	S	T	R	O	N	O	M	I	E	E	H
F	E	O	E	R	E	T	U	N	T	R	A	V	A	I	L	A	M	A	P
E	R	N	U	T	O	D	S	E	A	E	E	M	E	T	S	Y	N	O	E
E	T	I	N	V	E	D	I	A	H	R	L	L	T	A	Z	G	E	G	S
E	L	R	T	O	E	R	U	C	V	C	B	I	P	N	A	L	A	U	E
G	E	A	O	E	T	L	R	I	A	A	I	E	E	R	E	S	J	M	X
S	O	L	T	S	N	A	L	E	T	L	A	R	U	M	R	L	L		
F	O	U	U	E	M	E	B	E	E	O	I	R	F	U	E	I	A	E	
N	A	D	T	N	G	E	U	L	E	T	N	R	E	F	F	S	V	L	B
S	N	I	I	U	A	E	R	R	E	T	R	D	I	E	R	A	I	A	A
I	U	I	M	U	H	R	V	I	P	G	L	O	R	E	G	U	I	N	S
C	E	E	T	C	M	E	G	E	A	X	U	O	P	E	H	N	G	R	E
E	P	E	N	A	R	T	A	O	I	V	P	M	C	X	G	B	R	E	E
C	T	A	E	U	R	U	R	R	O	A	A	I	E	E	I	C	P	N	
A	L	A	T	P	A	G	P	I	C	I	M	F	R	N	R	O	B	I	
B	S	L	T	E	A	J	E	H	S	I	R	M	E	R	E	R	N	M	
C	U	A	V	A	E	R	E	O	D	O	E	F	U	M	E	U	E	C	A
C	R	A	T	U	P	R	N	O	I	N	I	O	M	N	L	S	S	T	T
A	C	U	I	S	S	O	N	D	U	C	P	O	I	E	E	E	O	E	I
S	A	L	E	E	A	U	E	M	E	R	C	D	E	L	A	I	T	L	V



Des professeurs du CEGEP F.-X. Garneau, sur le boulevard de l'Entente à Québec, n'ont pas manqué de faire preuve de solidarité à l'égard des quelque 210,000 syndiqués que regroupe le Front commun CSN-FTQ-CEQ. En effet, ils ont manifesté hier devant leur collège et face à l'édifice du ministère des Richesses naturelles, en guise de protestation à l'égard du gouvernement qui — selon les manifestants — "ne bougerait pas" afin de négocier un nouveau contrat de travail. Soulignons que la dernière convention des professeurs est échue depuis le 31 août 1971. (Photo : L'Action-Québec)

Lamontagne prône à son tour la construction d'un pont-tunnel à l'Est

(B.A.) — C'est un véritable plaisir en faveur de la construction d'un pont-tunnel entre Québec et Lévis que le maire Gilles Lamontagne a fourni ce midi aux membres du club Kiwanis. Selon lui, il importe d'envisager dans les plus brefs délais la mise en œuvre d'un programme destiné à relier les deux villes, d'autant plus que les études de rentabilité, la préparation des plans et autres procédures sont toujours assez longues.

Après avoir mentionné que le manque de communication directe entre les deux rives compromettrait jusqu'à un certain point l'économie des villes concernées, M. Lamontagne a exposé les projets de pont-tunnels déjà étudiés, notamment par la Commission Vandry, et le projet Lennut.

On a beaucoup parlé, dit-il, comme obstacle possible

à la construction d'un tunnel, de la fameuse faille Logan. "Des études du lit du fleuve ont démontré que la géologie du terrain ne présente aucun obstacle majeur à la réalisation d'un tel projet. Un tunnel devrait cependant descendre jusqu'à 135 pieds sous le niveau des eaux basses du fleuve, mais les pentes qui en résulteraient ne présenteraient aucun problème pour les automobilistes".

Il est bien entendu, a-t-il ajouté, que la réalisation d'un tunnel impliquerait des investissements considérables de capitaux et des coûts d'entretien et d'entretien assez élevés. "Mais nous pouvons nous demander si ces déboursés constitueraient un fardeau plus lourd pour la population de Québec et de la région, que le coût élevé des pertes occasionnées par les retards, les inconvénients et les embarras d'un système désuet dont l'efficacité relative ne peut que décroître avec le temps et l'augmentation des besoins".

Etant convaincu de la capacité de payer de la province et de la région pour un tel projet, M. Lamontagne croit également que la population sera disposée à en payer les frais par un péage raisonnable. On paie bien un dollar pour un service de traversier qui ne donne pas entièrement satisfaction; on en donnerait bien autant pour un service rapide de tunnel ou de pont-tunnel entre les deux rives, a-t-il ajouté.

Le maire de Québec favorise le pont-tunnel à l'est, mais est prêt à se rallier à toute solution qui apportera une liaison permanente entre les deux rives, qui n'altérerait pas l'esthétique des lieux.

Grande froidure et accidents maritimes

Par Lionel Gallichan

La navigation d'hiver comporte toujours des risques pour tous les membres d'équipage, d'un navire, du moussaillon au commandant. Que ce soit dans l'estuaire du Saint-Laurent ou sur l'océan, l'aquilon est rude et la mer est dure pendant la saison froide, et les marins ont à surmonter de grandes difficultés dans l'exercice de leurs fonctions, risquant souvent leur propre existence pour sauver la vie des passagers à bord et leur assurer une arrivée à bon port.

Un exemple relativement récent nous est venu à l'esprit, hier matin, alors que la température est descendue à environ 25 sous zéro dans le port de Québec. C'est celui du naufrage du brise-glace "Lady Grey" du ministère des Transports, qui avait été éperonné par le traversier

"Cité de Lévis" à sept heures et quart, le premier février 1955, et l'avait envoyé par le fond en moins de 25 minutes.

Le traversier, commandé par le capitaine Henri Pouliot, éprouvait de grandes difficultés dans un champ de glaces, et on avait fait appel au brise-glace pour lui frayer un chemin. Le Lady Grey était commandé par le capitaine Ludger Blais, de Berthier, un marin de grande expérience, et il avait 20 hommes à son bord, dont le chef mécanicien J. Henderson et le timonier Paul Côté.

Il faisait très froid et une épaisse vapeur se dégageait du fleuve, jusqu'à la hauteur des mâts, rendant la visibilité nulle.

C'est au moment où le brise-glace avait dégagé un large sillon au milieu du fleuve que l'accident se produisit.

Le "Cité de Lévis" avait pratiqué une brèche de cinq pieds dans le flanc du "Lady Grey" et il s'était immédiatement porté au secours des marins naufragés. Tous sont montés sains et saufs à bord du traversier, grâce au courage et à la compétence des hommes du capitaine Pouliot. Un seul marin du brise-glace avait été blessé à la jambe et transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec. Tous les autres membres d'équipage du "Lady Grey", y compris le capitaine Ludger Blais, avec son livre de bord sous le bras, se sont retrouvés, vers huit heures du matin au bureau du ministère des Transports, boul. Champlain, leur navire étant disparu à tout jamais du quai de la Reine.

Le Lady Grey, qui jaugeait 800 tonneaux avait été construit à Sorel en 1906. Il comptait un équipage de 34 hommes, dont 14 étaient en congé au moment de la collision. Ces derniers n'ont appris que tard dans la journée le naufrage de leur bateau.

Finis les temps où les marins au long cours taquinaient leurs confrères des traversiers en les traitant de marins d'eau douce ou de matelots qui naviguaient sur le travers de la rivière.

Un collègue à qui nous relations cet accident maritime nous a fait remarquer que nos anciens traversiers n'étaient tout de même pas si mauvais que ça.

Tout porte à croire que la grève du lait sera évitée

par François Linteau

Tout porte à croire que la grève des employés du lait sera évitée, puisqu'une entente de principe est intervenue hier entre les deux parties. Cette entente stipule entre autres choses que

les employés pourraient obtenir une augmentation de \$30 répartie cependant sur 30 mois.

On se rappelle que le syndicat avait exigé que cette augmentation soit plutôt échelonnée sur 16 mois,

soit du 1er septembre 1971 au 1er janvier 1973.

Quant aux autres clauses litigieuses certaines ont pu être réglées, dont celle touchant les congés de maladie. A ce niveau, le syndicat de-

mandait cinq congés de maladie par année cumulatifs jusqu'à trente, et une assurance de \$9.00 par mois. La partie patronale n'a consenti à accepter que 25 jours de congés de maladie cumulatifs.

Toutefois, il n'y a rien de définitif pour le moment, car cette entente de principe doit d'abord être ratifiée par les membres du syndicat. A cet effet, une assemblée générale a été convoquée pour 20 heures ce soir au Patro Roc-Amadour.

Pour payer l'arène de Giffard

Il n'en coûterait qu'une taxe de \$0.06

(R.A.) — "Il n'en coûterait pas plus qu'une taxe de \$0.06 pour payer l'arène de Giffard".

C'est ce qu'a fait savoir à la population, le "comité de l'arène" de Giffard qui donnait une assemblée d'information à l'école Ste-Christienne hier soir.

Selon le comité, la ville a déjà une demande de subvention dans le cadre des

travaux d'hiver qui a été acceptée par le gouvernement provincial et elle attend la réponse du fédéral. De plus, elle est éligible pour la prochaine année, à une autre subvention accordée par le ministère de l'Éducation pour la construction d'arènes.

Cette soirée d'information a été donnée à la suite de l'abrogation du règlement

d'emprunt qui avait été rejeté par 63 contribuables, il y a environ 2 semaines. Lors de l'annulation de ce règlement, le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé avait laissé savoir qu'une campagne d'information allait être organisée avant de présenter un second règlement.

Cependant hier, on a voulu savoir pourquoi le conseil avait abrogé le dit ré-

glement plutôt que de le soumettre au référendum, quitte à donner l'information avant la tenue du scrutin. Selon un membre du comité, il semble que ce soit par souci financier que l'on ait agi de la sorte, considérant qu'un référendum aurait coûté environ \$5,000.

Le même membre nous a toutefois informé que cette

assemblée serait la seule à avoir lieu. Une circulaire d'information a été distribuée à la population et une pétition circulaire à compter d'aujourd'hui favorisera l'implantation de l'arène.

"Si la pétition s'avère défavorable, a-t-il ajouté, moi, je laisse tomber le projet et le conseil fera ce qu'il voudra."

La grève des cols bleus de Ste-Foy n'aura duré que 24 heures

Par François Linteau

La grève des cols bleus de la ville de Ste-Foy n'aura duré que 24 heures, puisque le travail a repris en partie la nuit dernière. En effet, vers minuit hier, les sapeurs ont commencé à travailler sur les routes les plus glacées, pendant qu'à 3 heures, les chasses-neige déblayaient les rues. A 8 heures ce matin, tous étaient au travail.

Après plusieurs heures de

négociations hier après-midi, les deux parties ont convenues à une entente sur les clauses salariales et ce, malgré que le syndicat n'ait pu obtenir l'augmentation de \$0.60 l'heure qu'il exigeait.

Toutefois, la partie patronale a consenti à accorder une hausse de \$0.35 l'heure pour la première année et des augmentations allant de 12 à 23% pour la seconde année.

Les travailleurs manuels

de Ste-Foy ont donc réussi à obtenir la parité avec leurs confrères de Québec et Mont-réal.

De plus, le syndicat a réussi à obtenir la garantie qu'il conserverait toujours cette parité, ce qui veut dire que si les employés de Montréal ou Québec sont augmentés, ils le seront eux aussi.

Ainsi, maintenant que les clauses salariales sont réglées, le syndicat s'attend à ce que la signature officielle

de la convention s'effectue au début de la semaine prochaine.

Le vice-président du syndicat, M. Jobin, a tenu en outre à remercier les autori-

tés de la ville de Ste-Foy pour la collaboration qu'elles ont apportée dans le règlement du conflit. On a donc pu éviter que la ville soit entièrement paralysée.



Face à la cour

Procédure d'extradition

Dans les cercles judiciaires de Québec, on croit que la police américaine entamera des procédures d'extradition contre un récidiviste du Montana, âgé de 37 ans, du nom de Edward H. MacDonald, alias Hamilton, qui a plaidé coupable hier, à l'accusation d'avoir obtenu frauduleusement de la nourriture et du logement aux dépens de l'hôtelier "Holiday Inn" de Sainte-Foy, pour un montant de \$470.

Etant donné que cet individu est soupçonné de plusieurs autres crimes commis aux États-Unis, il est possible qu'il soit extradé dès qu'il aura reçu sa sentence au début de mars.

Jude, un triste sire

Un citoyen de la rue Bishop, à Portneuf Station, a reconnu sa culpabilité, hier, à trois chefs d'accusation d'attentat à la pudeur sur la personne de deux de ses propres enfants, tandis qu'il était trouvé coupable sur une autre accusation de grossière indécence. Les crimes avaient été commis entre les mois de juillet 1969 et octobre 1971. Les victimes sont des adolescentes de 13 et 16 ans. Sa sentence a été ajournée à huit jours.

"Siphonneur" condamné

\$25 d'amende, dit le juge, à un expert du siphon qui a déjà été condamné en descendant de sa voiture au moment où les agents de eule au sien sans passer, comme tout le monde, par la station de service.

Par ailleurs, le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la paix a imposé une amende de \$15 à deux jeunes gens qui avaient volé de l'essence pour un montant de \$8.00 à la station de service Western Centre du boulevard des Capucins.

\$200 de "pitoune"

Un brave bûcheron de Roberval, qui était sorti du bois pour célébrer le carnaval, a eu la maladresse de conduire son automobile au moment où ses facultés mentales étaient amoindries par l'effet de l'alcool. En effet, il avait déboulé comme une corde de bois en descendant de sa voiture au moment où les agents de police l'appréhendaient pour une vérification de routine. Il a été condamné à une amende de \$200 et le juge a émis une ordonnance lui interdisant de conduire tout véhicule au Canada pendant une période d'un mois. Il faut dire que l'accusé en était à sa troisième offense.

Ils dévalisent des chalets

Six jeunes sans-travail de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf ont comparu hier en Cour des Sessions, à Québec, pour répondre à des accusations d'effractions et vols dans des chalets de cette région. De plus, ils sont accusés du recel de divers objets volés en ces endroits, notamment un téléviseur et des fusils de chasse.

Nouveau directeur général à Jean-Talon

La Commission scolaire régionale Jean-Talon peut compter sur les services d'un nouveau directeur général depuis ce matin. Il s'agit de M. Fernand Robitaille. Rappelons qu'avec la suspension de M. Lucien Barrette en novembre dernier, M. Gilles Asselin assurait l'intérim. Le nouveau

directeur général est une personnalité bien connue dans le monde de l'enseignement.

Pas moins de 39 personnes avaient fait application au poste accordé hier à M. Robitaille, par un comité ad hoc. Il semble que cette nomination rejoigne la satisfaction des intéressés.

UNE PHOTO

publiée dans l'Action-Québec

VOUS INTERESSE ?

Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec"

MIRE & PHOTO ENR

Tél. : 522-4771

Les prévisions budgétaires: au moins \$18,809,000,000

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau dépensera au moins \$18 milliards 809 millions au cours de l'année financière 1972-73, annonce-t-on dans le Livre bleu sur les prévisions budgétaires que le président du Conseil du Trésor, M. C. M. Drury, a déposé, mercredi, aux Communes.

Ces prévisions budgétaires records ne sont toutefois que de \$1 milliard 285,1 millions, soit 3,8 pour cent plus élevées que celles de février dernier couvrant l'année financière 1971-72 qui prendra fin le 31 mars.

Les dépenses du gouvernement pour 1971-72, d'abord estimées à \$17 milliards 523,9 millions en février dernier, atteindront environ \$18 milliards 693,9 millions au 31 mars, le gouvernement Trudeau ayant, depuis, présenté un budget supplémentaire de dépenses.

Le chiffre record de \$18 milliards 809 millions inclut le montant de \$2 milliards 270 millions prévu au poste de la sécurité de la vieillesse.

La sécurité de la vieillesse est financée par une caisse autonome alimentée par une imposition particulière mise à part, aux fins de la comptabilité du gouvernement, du budget ordinaire des revenus et dépenses.

Si l'on excepte les paiements de sécurité de la vieillesse ainsi que les dépenses non budgétaires, prêts, placements et avances, qui seront de l'ordre de \$789,7 millions, le budget régulier de dépenses du gouvernement pour 1972-73 s'établit à \$15 milliards 749 millions.

Priorités

Dans sa déclaration faite en Chambre au moment du dépôt de ses prévisions budgétaires, M. Drury a souligné que le gouvernement considère comme ses principales priorités l'expansion économique régionale, le ministère de l'Environnement, les affaires indiennes et esquimaudes, le développement du Nord canadien et l'aide canadienne au développement international.

Dans une publication intitulée "Où va l'argent de vos impôts?", distribuée en même temps que le Livre bleu, on indique que les dépenses du gouvernement canadien ont plus que doublé au cours des huit dernières années.

Répartition

On révèle aussi que les recettes fiscales du gouvernement ont atteint, en 1971-72, \$5,831,1 millions, à la santé et bien-être social; \$2,240,4 millions à l'expansion et soutien économique; \$2,160,4 millions à la dette publique; \$1,946,4 millions à la défense; \$1,307,2 millions aux paiements et transfert aux provinces; \$1,110 millions aux transports et communications; \$851,1 millions aux frais généraux internes; \$795,2 millions aux services généraux du gouvernement; \$667 millions à l'aide à l'éducation; \$371,6 millions aux affaires étrangères et \$368,2 millions à la culture et aux loisirs.

En résumé, ces prévisions signifient que pour chacun des

et Esquimaux passeront de \$264,9 à \$284,5 millions; celles de la protection de l'environnement et des services de santé, de \$10,8 à \$15,5 millions; celles du ministère des Affaires urbaines, de \$2,1 à \$15 millions; celles destinées aux projets publics de construction de logements, de \$19,2 à \$29,8 millions; et celles pour aider les usines d'épuration, de \$16,3 à \$21,7 millions.

Enfin, le gouvernement consacrera \$62 millions au lieu de \$24,7 millions à son programme Perspective-Jeunesse.

Expansion

Face à une concurrence de plus en plus intense des pays étrangers, le Canada doit s'efforcer de développer son commerce sur le marché domestique et sur les marchés mondiaux. Aussi, entend-il dépenser 14 cents de chaque dollar d'impôt à l'expansion et au soutien économiques.

C'est ainsi que le gouvernement consacrera \$424,8 millions au lieu de \$345,4 à l'expansion économique régionale; \$354,2 millions au lieu de \$337 à la formation professionnelle pour adultes; \$140,1 millions au lieu de \$120 en subventions de recherches à l'industrie secondaire; et \$169 millions au lieu de \$62 à l'organisation des marchés des céréales.

D'autre part, pour la première fois, il prévoit de nouvelles dépenses, soit \$17,1 millions, pour le redressement des fermes et \$35 millions pour des dons et des prêts de développement aux provinces.

Le gouvernement réduira toutefois ses dépenses de stabilisation de produits agricoles, \$22 millions, et en subventions de recherches aux universités, \$4 millions.

Défense

L'augmentation de \$48 millions au poste de la défense provient notamment, explique le gouvernement, d'ajustements de salaires effectués dans le but d'aligner les traitements et les conditions de travail des militaires avec ceux des membres de la fonction publique.

Les programmes militaires actuels concernant la protection du territoire, la défense de l'Amérique du Nord, en coopération avec les forces armées américaines, et le maintien de troupes canadiennes en Europe et au Canada, dans le cadre de l'OTAN, ils comprennent également la participation à des opérations internationales de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU, telles la présence d'un contingent canadien à Chypre et celle d'observateurs militaires canadiens au Moyen-Orient et au Cachemire.

Provinces

Au chapitre des paiements de transfert aux provinces, le gouvernement dépensera \$33,8 millions en subventions déterminées par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique; \$1,031,2 millions en vertu d'ententes fiscales; \$23,9 millions en transferts relatifs à l'impôt sur le revenu des services publics et \$218,3 millions en paiements au Québec, en vertu de programmes établis.

Transports et communications

Plus de 50 pour cent des dépenses destinées aux transports et communications seront consacrées à de nouvelles améliorations du réseau de transport canadien.

Les petits aéroports à vocation locale ou régionale, qui font partie du réseau national, bénéficieront d'une aide accrue pour les dépenses d'installation et de fonctionnement.

En résumé, le gouvernement

dépensera près de \$10 millions de plus pour le transport aérien, plus de \$20 millions pour le transport par eau, environ \$2 millions de plus pour le transport routier, près de \$40 millions de plus pour les postes canadiens, près de \$9 millions de plus pour les télécommunications.

Frais généraux

Au poste de ses frais généraux internes, le gouvernement prévoit des dépenses de \$284 millions, soit plus de \$38 millions de plus que cette année, pour le logement de ses services, l'entretien et de nouveaux immeubles.

Les subventions aux municipalités en remplacement d'impôts fonciers sur les propriétés du gouvernement fédéral représenteront une somme de \$62,2 millions, soit \$3,7 millions de plus.

Il consacrera aussi \$800,000 de plus pour l'enseignement des langues officielles à ses fonctionnaires et \$25 millions pour la promotion du bilinguisme dans ses services.

Services généraux

Quant aux services généraux du gouvernement, ils coûteront aux contribuables canadiens, \$795,2 millions, soit près de \$100 millions de plus que cette année.

Le coût d'opération du Parlement — salaires, élections, auditeur général, etc. — passera de \$40 à \$41,4 millions.

Le coût de la perception des impôts, tarifs et douanes, passera de \$185,5 à \$216,9 millions; la Gendarmerie royale du Canada coûtera \$200,2 millions, au lieu de \$177,3; les gouvernements territoriaux — Yukon et Territoires du Nord-Ouest — \$87,4 millions au lieu de \$73,6; les services correctionnels, \$92,5 millions au lieu de \$83,8; la justice — administration, cours, salaires de juges — \$23,9 millions au lieu de \$19,4; et les services aux consommateurs, \$43,6 millions au lieu de \$32,1.

Education

D'autre part, les \$667 millions, soit près de \$95 millions de plus que cette année, que le gouvernement dépensera en aide à l'éducation, serviront en grande partie à financer, directement ou indirectement, l'éducation post-secondaire au pays. C'est ainsi qu'en vertu d'une entente avec les provinces, le fédéral leur versera un montant de \$542 millions pour défrayer la moitié des coûts d'opération des institutions d'enseignement supérieur.

D'autre part, le gouverne-

ment consacrera \$90 millions au lieu de \$79,6 au développement du bilinguisme; et \$34 millions au lieu de \$29,7 pour ses programmes de prêts aux étudiants.

Affaires étrangères

Le gouvernement dépensera un montant additionnel de plus de \$50 millions aux affaires extérieures. Cette somme lui permettra notamment d'augmenter ses contributions aux organismes internationaux et son aide aux pays en voie de développement.

Par ailleurs, le budget de l'Office national du film passera de \$11,4 à \$13,6 millions et celui du Conseil des arts, de \$9,8 à \$17,1 millions.

Culture

Enfin, le Livre bleu prévoit que les dépenses du gouvernement au titre de la culture et des loisirs passeront de \$324,5 à \$368,2 millions. La Société Radio-Canada absorbera plus de la moitié de cette somme, soit \$207 millions. Ce budget accroit permettra à Radio-Canada d'étendre ses services, au cours des cinq prochaines années, aux localités comptant au moins 500 habitants.

Par ailleurs, le budget de l'Office national du film passera de \$11,4 à \$13,6 millions et celui du Conseil des arts, de \$9,8 à \$17,1 millions.

Où va l'argent de vos impôts?

OTTAWA (PC) — "Où va l'argent de vos impôts?" deviendra sans doute le livre de chevet de bon nombre de contribuables canadiens qui, partisans ou adversaires de l'équipe du premier ministre Trudeau, sont désireux de connaître ce que l'Etat fera en 1972-73 de leurs impôts.

"Où va l'argent de vos impôts?" est le titre d'une brochure illustrée de 32 pages, publiée pour la seconde année, qui contient beaucoup plus de texte que de chiffres et qui explique comment le gouvernement utilisera le dollar fiscal.

Cette brochure a été distribuée, mercredi, en même temps que la présentation aux Communes du Livre bleu sur les prévisions budgétaires par le président du Conseil du Trésor, M. Drury.

Priorités

La brochure, sous différentes rubriques, rappelle ou confirme certaines des grandes priorités du gouvernement et explique comment, le gouvernement y fera face.

L'an dernier, le gouvernement avait consacré les quatre premières pages de cette brochure à exposer son "choix des priorités". Cette année, le gouvernement en consacre autant, mais pour rappeler que le Parlement est l'autorité suprême et comment il s'y prend pour examiner les prévisions budgétaires du gouvernement en place.

Cette année, le document souligne que les divers comités parlementaires, permanents consacreront, comme d'habitude, environ 500 heures à l'examen des projets de dépenses gouvernementales.

L'an dernier, Information Canada, qui réalise cette brochure avait choisi le bleu pour la couverture. Cette année, on a préféré la couleur or.

Jusqu'ici Peu de réactions

OTTAWA (PC) — Les partis de l'opposition ont invoqué le peu qu'ils ont eu pour étudier le Livre bleu sur les prévisions budgétaires pour ne glisser que quelques commentaires, mercredi, aux Communes.

Pour sa part, M. Marcel Lambert, critique financier du Parti conservateur, se demande véritablement s'il n'y a pas, dans le peu d'augmentations des prévisions budgétaires, "un petit jeu électoral".

Les prévisions budgétaires sont de \$18 milliards 809 millions, soit 3,8 pour cent de plus que celles de février dernier.

M. Max Saltzman (NPD-Waterloo) a été très bref se contentant de mentionner que les paiements de transfert aux provinces seront moins élevés que par le passé.

Le chef national du Crédit social, M. Réal Caouette, tout en étant bref, lui aussi, a pris le temps de mentionner que le réseau de Radio-Canada recevra \$26 millions de plus que l'an dernier pour des services "moins bons qu'auparavant".

DETTE NATIONALE

Dans le domaine des finances, le leader créditiste a rappelé que la dette nationale s'élèverait à \$105 par habitant au cours de la prochaine année.

Pour une famille de dix enfants, cela signifie, a-t-il mentionné \$1,050.

"Quand on demande de donner \$100 par personne tout le monde gouvernemental s'effraie, a-t-il expliqué, mais quand la dette nationale s'élève à \$105 par personne, aucun ne s'inquiète."

M. Caouette a promis de tenter d'obtenir de plus amples renseignements au moment de l'étude détaillée des prévisions budgétaires.

Il a terminé son allocution en affirmant que lorsqu'un pays doit \$2,100,365,000 en intérêts seulement sur la dette, à ceux qui possèdent les actifs financiers, "c'est là une honte nationale qui ne devrait plus être tolérée".

côté enseignes

un point c'est tout!

Côté Enseignes Limitée 1360, PROVINCIALE QUÉBEC 8, (418) 683-4485 A travers la Belle Province

Sommaire...

Ottawa (P.C.) — Voici le sommaire général du budget de dépenses des différents ministères et de leurs principaux services pour l'année financière 1972-73 tel que rendu public hier par M. Charles Drury, président du Conseil du Trésor.

Les chiffres entre parenthèses indiquent les crédits de l'année précédente :

1-Agriculture	\$285,299,000 (\$ 266,021,700)
Commission canadienne du lait	\$ 669,000 (\$ 537,000)
Office canadien des profondeurs	\$ 20,476,000 (\$ 22,245,000)
Société du crédit agricole	\$ 8,700,000 (\$ 9,200,000)
2-Communications	\$ 30,000,000 (\$ 22,954,000)
3-Consommation et Corporations	\$ 32,373,000 (\$ 23,319,000)
Commission des prix et revenus	\$ 469,000 (\$ 1,976,000)
4-Energie, Mines et Ressources	\$ 89,063,000 (\$ 85,342,000)
Commission de contrôle de l'énergie atomique	\$ 8,484,000 (\$ 12,632,000)
Energie atomique du Canada, Ltée	\$ 78,990,000 (\$ 77,068,000)
Office national de l'énergie	\$ 3,650,000 (\$ 3,052,000)
5-Environnement	\$ 234,742,286 (\$ 198,684,700)
6-Affaires extérieures	\$ 110,129,916 (\$ 96,145,996)
Agence canadienne de develop. international	\$ 262,325,000 (\$ 224,040,000)
7-Finances	\$3,608,289,900 (\$3,393,219,438)
Auditeur général	\$ 4,410,000 (\$ 4,177,000)
Gouverneur-général et lieutenant-gouverneurs	\$ 1,456,300 (\$ 1,272,601)
8-Affaires indiennes et Nord canadien	\$ 472,717,000 (\$ 427,146,901)
9-Industrie et Commerce	\$ 261,738,800 (\$ 334,668,802)
Statistique Canada	\$ 35,464,000 (\$ 72,241,000)
10-Justice	\$ 34,838,000 (\$ 28,071,301)
11-Travail	\$ 19,533,000 (\$ 17,248,001)
Commission d'assurance-emploi	\$ 1,139,000 (\$ 168,461,000)
12-Main-d'œuvre et Immigration	\$ 519,632,000 (\$ 660,757,002)
13-Défense nationale	\$1,939,634,000 (\$1,891,607,001)
14-Santé nationale et Bien-être	\$2,908,324,000 (\$2,657,964,103)
Conseil des recherches médicales	\$ 38,000,000 (\$ 36,144,000)
15-Revenu national	\$ 95,227,000 (\$ 85,192,100)
Douanes et accises	\$ 121,110,000 (\$ 100,233,000)
16-Parlement	\$ 6,303,470 (\$ 5,249,500)
Senat	\$ 27,268,000 (\$ 27,555,433)
Chambre des Communes	\$ 460,062,000 (\$ 418,406,000)
17-Postes	\$ 11,030,779 (\$ 7,764,034)
18-Conseil privé	\$ 1,327,100 (\$ 980,000)
Commission aux langues officielles	\$ 2,700,000 (\$ 2,008,000)
Conseil économique du Canada	\$ 358,164,000 (\$ 342,248,000)
19-Travaux publics	\$ 424,766,100 (\$ 336,604,800)
20-Expansion économique régionale	\$ 677,960,000 (\$ 603,031,300)
21-Secrétariat d'Etat	\$ 34,870,000 (\$ 26,310,000)
Soc. Radio-Canada	\$ 207,000,000 (\$ 181,000,000)
Conseil de la radio-télévision	\$ 4,822,000 (\$ 4,331,000)
Compagnie des Jeunes Canadiens	\$ 1,978,000 (\$ 1,900,000)
Centre national des Arts	\$ 3,516,000 (\$ 2,956,000)
Office nat. du Film	\$ 13,643,000 (\$ 11,217,000)
Commission de la fonction publique	\$ 21,985,000 (\$ 18,707,000)
Museums nationaux	\$ 17,734,000 (\$ 10,334,000)
22-Solliciteur général	\$ 2,099,000 (\$ 1,686,000)
Sect. correctionnels	\$ 90,389,000 (\$ 87,437,000)
Gendarmerie royale du Canada	\$ 200,234,000 (\$ 173,041,000)
23-Approvisionnement et services	\$ 75,233,000 (\$ 68,440,000)
Information Canada	\$ 10,354,000 (\$ 8,406,000)
24-Transports	\$ 384,995,000 (\$ 341,505,000)
Chemins de fer nat.	\$ 30,000,000 (\$ 25,000,000)
Commission canadienne des transports	\$ 104,521,000 (\$ 116,284,000)
Conseil des ports nationaux	\$ 2,271,000 (\$ 4,579,000)
Voie maritime du St-Laurent	\$ 14,120,000 (\$ 15,205,000)
25-Conseil du Trésor	\$ 511,874,000 (\$ 387,790,401)
Conseil national de recherches	\$ 142,042,000 (\$ 132,939,663)
26-Affaires urbaines	\$ 15,000,000 (\$ 2,136,500)
Société centrale d'hypothèques et logement	\$ 92,240,000 (\$ 65,800,000)
27-Affaires des Anciens combattants	\$ 432,740,318 (\$ 442,313,003)

\$70,500,000 à l'aéroport de Sainte-Scholastique

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral dépensera \$70,5 millions en 1972-73 pour la poursuite des travaux de construction du deuxième aéroport international de Montréal, Ste-Scholastique, révèle les prévisions budgétaires déposées, mercredi, aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury.

Mis en chantier au début de

Carrières et professions

PROFESSEUR

POUR ENSEIGNER

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Les candidats devront détenir un diplôme technique ou de métier et devront posséder au moins trois (3) années d'expérience industrielle.

Une attention spéciale sera accordée au détenteur d'une autorisation légale d'enseigner.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er mars 1972.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
1, avenue Chauveau, Neufchâtel

FEMMES DEMANDÉES

POUR TRAVAIL A TEMPS PLEIN OU PARTIEL A DOMICILE

Possibilité de revenu intéressant.

Pour plus de renseignements :

522-4771

Local 34

Téléphoner entre 2h et 4h30



Commentaires et insolences de..

PIERRE VILLEMURE

—Je vais mourir, murmure le vieux, je sens que c'est la fin.
—Ne dis donc pas de bêtises, répond sa femme, le docteur m'a dit que tu prenais du mieux.
Cela semble rassurer le le vieux, et son épouse continue d'écrire sa lettre. Soudain, elle se retourne:
—Dis donc, mon vieux, "incinération", est-ce que ça prend deux "n" ?
\$ \$ \$

Il y en a qui ont vraiment de la chance de ce temps-ci. Je veux parler de ceux qui fuient les rigueurs de notre climat pour aller se faire dorser les flancs au soleil dans les îles du Sud. C'est assez déprimant pour tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent en faire autant. Je suppose que cette année, nous aurons mérité d'avoir un été. N'en avons-nous pas un à tous les dix ans ? En attendant, rabâtons-nous sur les lampes solaires; c'est mieux que rien.
\$ \$ \$

Cet homme de ressource qu'est Mgr Raymond Lavoie n'a jamais l'esprit en repos, et il mijote sans cesse quelque plan en vue d'améliorer le sort de ses semblables. La tête de ce saint homme est perpétuellement en ébullition, et c'est une fort heureuse chose. Cela compense largement pour ceux — et

ils sont nombreux — qui n'ont pas d'idées du tout. Invité l'autre jour de



Un homme heureux —

Gilles Fragasso, directeur-adjoint de l'Agence des Voyages Bel-Air Inc., est l'heureux papa d'une belle petite fille, Hélène, depuis quelques jours. Celle-ci a déjà une "grande sœur" de cinq ans, Paola. Nos félicitations au père, à la mère et à la "petite merveille".
(Photo: L'Action-Québec)

qu'il mousser la publicité d'un de ses projets de l'heure, soit la coopérative de fabrication de cerceaux à prix réduit pour personnes à faibles revenus. Comme je fais partie de cette catégorie de citoyens, j'ai l'intention de communiquer bientôt avec ladite coopérative afin de commander immédiatement mon cerceau. C'est que je pourrais fort bien mourir foudroyé si jamais on m'annonçait que je dois bénéficier d'une augmentation de salaire. Il faut être prêt à toute éventualité.
\$ \$ \$

Toujours est-il que ce saint homme de Mgr Lavoie, lui, a des vues bien particulières sur ce chapitre; des vues d'homme actif et économe. Il veut, dit-il, se faire congeler après sa mort, afin de se retrouver tout entier et de n'avoir pas à rassembler ses morceaux quand sonneront les trompettes du jugement dernier. Quelle prévoyance ! Mgr Lavoie, dans ce cas-là, ne doit pas être un adepte très enthousiaste de l'incinération. On peut prévoir déjà les conflits qui l'opposent, dans le futur, aux partisans de la crémation des corps. Ça promet une belle bagarre.
\$ \$ \$

Une vieille demoiselle a décidé d'intenter une ac-

tion au propriétaire d'un hôtel pour cruauté mentale. Il lui avait donné une chambre située entre celles de deux couples de nouveaux mariés.
\$ \$ \$

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers de Québec compte une équipe du tonnerre. C'est sans doute pour cela que les affaires vont si bien. Outre MM. Jacques Landry, gérant, Jacques Gourdeau, gérant d'unité, et Jean-Stéphane Savary, superviseur, Manu-Vie bénéficie des services compétents de trois secrétaires, Mmes Florence Dunn, Gaudine Leprie et Diane Blouin, de même que de neuf représentants remuants et actifs, MM. Georges Martin, Noël Leroux, Florent Lapointe, Léopold St-Onge, Denis Brault, Richard Tremblay, Jacques Brière, Jean Mayrand et Jean Dupuis. Continuez comme cela, jolies demoiselles et gentils messieurs; vous faites de l'excellent travail. D'ailleurs, maintenant que vous voilà installés "dans les hauteurs", dans vos nouveaux locaux du Carré d'Youville, vous avez toutes les raisons du monde de vous sentir "au-dessus de vos affaires".
\$ \$ \$

Cette nouvelle fort ahurissante a paru dans le Lea-

der Post du 11 janvier à la page 7: L'Ordre des Trinitaires, ou Pères de la Sainte-Trinité, congrégation qui groupe une centaine de prêtres aux États-Unis, a lancé, par l'entremise de la revue "Playboy", une campagne de recrutement en faveur des vocations ! Les Trinitaires se consacrent spécialement à l'apostolat dans les prisons, dans les écoles, les collèges, parmi les groupes d'immigrants et chez les retardés mentaux. Les membres de cet ordre portent la soutane blanche. Cette campagne de publicité dans la revue "Playboy", une publication assez scabreuse que tout le monde connaît a coûté à cette congrégation religieuse catholique la coquette somme de \$110,000. Selon les dirigeants de la communauté, il faut être de son temps. La plus belle preuve en est, selon le père Joseph Lupo, directeur des vocations et promoteur de cette campagne, que tous espoirs ont été dépassés. Cette campagne dans la revue "Playboy" a été de loin plus efficace que la publicité traditionnelle faite dans les journaux et revues "bien pensants", a déclaré le père Lupo.



Une relique du passé —

Comme ils sont émouvants ces vieux ponts couverts, dont on retrouve encore quelques reliques ici et là, mais de moins en moins dans la Belle Province. En voici un qui va bientôt disparaître pour faire place à une installation plus solide, mais, sans doute, infiniment moins sympathique.
(Téléphoto UPD)

Selon le ministre L'Allier Jamais le Québec n'a fait d'offre au fédéral sur la radio-télédiffusion éducative

par Pierre Bellemare
QUÉBEC (P.C.) — "Jamais le Québec n'a fait d'offre au gouvernement fédéral sur la radio-télédiffusion éducative", a affirmé mercredi le ministre Jean-Paul L'Allier, au cours d'une conversation téléphonique.
Le titulaire québécois des Communications venait ainsi de démentir une déclaration de M. Gérard Pelletier, Secrétaire d'État du Canada, qui a soutenu vendredi dernier, qu'Ottawa étudiait une nouvelle proposition du Québec concernant la télévision éducative.
M. L'Allier a expliqué que le porte-parole d'Ottawa en matière de communication avait mal interprété un élément de la lettre qu'il lui a fait parvenir le 2 février dernier.
Cette lettre, rendue publique mardi par M. L'Allier en même temps que celle de M. Pelletier et Stanbury en date du 3 décembre 1971, résumait la position que le Québec en-

tend adopter dans le champ complexe des communications.
BASE
Au chapitre de la radiotélédiffusion éducative, M. L'Allier a signifié à son homologue fédéral qu'il "prend bonne note que le gouvernement d'Ottawa accepte de changer sa définition "éducative pour fins de télévision" pour adopter celle retenue par les ministres de l'Éducation des provinces à leur conférence de décembre 1969".
Selon le ministre québécois, c'est à partir de cette phrase que M. Pelletier a décelé une forme de proposition que le Québec aurait voulu lui faire.
Il a précisé toutefois que l'intention véritable qu'il a alors voulu exprimer, c'est que les négociations fédérales-provinciales pourraient reprendre à partir de cette définition sur laquelle toutes les provinces s'entendent à l'unanimité.
Dans sa dernière déclaration, M. Pelletier disait notamment

que "cette proposition devait être étudiée pour savoir si elle est valable".
De son côté, M. L'Allier soutient qu'il n'a jamais fait de proposition nouvelle, pas plus qu'il n'a fait de proposition tout court.
JURIDICTION
Il a rappelé que lors d'entretiens avec M. Pelletier, il a affirmé que la radiotélédiffusion éducative est strictement de juridiction provinciale, étant en somme le prolongement du système de l'éducation, mais précise qu'il reconnaissait la responsabilité fédérale.
Pour le Québec, cette responsabilité se limite aux ondes et au trafic des ondes, qu'elle peut partager avec les provinces sans "toutefois en avoir le contrôle majoritaire".
A Ottawa, cependant, on persiste à conserver la main haute sur le contenu des émissions éducatives, par la voie du CRTC, ce que conteste le Québec.
M. L'Allier voudrait en effet que l'Office de radiotélédiffusion du Québec, appelé Radio-Québec, détienne le contrôle du contenu de ses émissions éducatives. Mais le gouvernement fédéral refuse de lui donner un permis, parce que cet organisme est intimement relié au gouvernement du Québec.
Cependant, le ministre L'Allier est disposé à amender son projet de loi 36, de façon à rendre Radio-Québec indépendant du gouvernement.
NEGOTIATIONS
Entretemps, les négociations entre les deux gouvernements sont au point mort depuis novembre 1971, alors que M. Pelletier avait rencontré personnellement M. L'Allier.
Les seuls moyens de communication utilisés par les deux ministres depuis ce temps sont la correspondance et les médias d'information. Bien que ce soit le souhait de M. L'Allier, la reprise des pourparlers sur ce dossier des communications n'est pas prévue pour l'immédiat, d'autant plus que "les élections fédérales approchent", de noter le ministre des Communications.



Le ministre Jean-Paul L'Allier.

Conflit des agents de la paix "On ne peut détenir illégalement des personnes"

— Le juge Ducros

MONTREAL (P.C.) — Malgré le conflit des agents de la paix, le juge Jacques Ducros, de la Cour du banc de la reine, a réussi à faire comparaître devant lui quatre accusés qui étaient retenus au centre de détention de la rue Parthenais.
"Quel que soit le différend qui oppose le ministre de la Justice au syndicat des agents de la paix, a expliqué le magistrat, ni l'un ni l'autre ne peuvent détenir illégalement des personnes".
Le juge a émis une ordonnance pour que deux détenus soient amenés devant lui vendredi pour présenter une demande de révision de leur cas afin d'être remis en liberté.

Déjà, le juge Ducros avait émis des ordonnances semblables lundi et avait enjoint, sous peine d'outrage au tribunal, le directeur du centre de détention de la rue Parthenais de faire amener les détenus devant lui.
Hier, les quatre détenus étaient présents en cour et plusieurs avocats n'ont pas manqué de remarquer l'efficacité de cette procédure entreprise par le juge Ducros pour que les détenus puissent être amenés en cour malgré la grève des gardiens de prison.
Le juge a donc pu entendre à loisir, hier, les demandes de cautionnement de quatre accusés à qui un juge de paix a

déjà refusé tout cautionnement. En vertu de la nouvelle loi fédérale, dite de la réforme du cautionnement, un détenu à qui le juge de paix a refusé la remise en liberté, peut en appeler de cette décision devant trois juges des sessions, trois juges de la Cour provinciale ou un juge de la Cour provinciale ou un juge de la Cour supérieure.

Depuis le début de la grève, il arrive que plusieurs détenus ne peuvent sortir de prison, faute de gardien.

Il semble donc que les ordonnances d'amener, signifiées aux directeurs de prison, se multiplieront si la grève continue.

L'enquête Saulnier entre dans une nouvelle phase

MONTREAL (P.C.) — L'enquête de police du Québec sur la conduite du directeur de la police de Montréal entrera demain dans une nouvelle phase quand Me Jean-Louis Léger, avocat de M. Saulnier, commencera à faire comparaître ses témoins.
A l'issue d'une brève séance, le procureur de la Commission, Me Ivan Bisailon, a annoncé qu'il n'avait plus qu'un seul témoin à faire venir devant la Commission, tandis que les avocats représentent la ville de Montréal, le Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, la Fraternité des policiers et "Le Devoir", n'en ont pas.
Me Cutler, avocat du "Devoir", a toutefois ajouté qu'il demanderait peut-être la citation de certains témoins à la suite des prochaines séances.
Pour sa part, Me Léger a fait part de son intention de faire entendre au moins une dizaine de témoins pour la "défense" du directeur Saulnier. Me Léger a, de plus, laissé entendre qu'il s'attaquera particulièrement aux témoignages des derniers jours qu'il considère comme la "phase capitale" de la présente enquête.
Me Léger a alors demandé un ajournement à vendredi que le juge Roger Gosselin lui a accordé sans difficulté.

"Si nous convenons que la loi est l'expression de la moralité sociale, les peines sévères ne devraient pas s'appliquer aux usagers de la marijuana"

— Jérôme Choquette

MONTREAL (P.C.) — Les peines — amende et prison — prévues pour la possession de drogues "légères", comme la marijuana et le hashisch devraient être atténuées, a déclaré le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, dans un discours prononcé à une réunion des Women's Associates de l'université McGill, à Montréal.
"Si nous convenons que la loi est l'expression de la moralité sociale, les peines sévères prévues par la loi des narcotiques ne devraient pas s'appliquer aux usagers de la marijuana. Si la marijuana et le hashisch relèvent de la loi sur les aliments et les drogues, a ajouté le ministre, les peines pour leur possession seraient moins sévères".

La Commission LeDain sur l'usage non médical des drogues a recommandé dans son rapport que "personne ne soit passible de la peine de prison pour la simple possession d'une drogue psychotrope à usage non-médical".
De l'avis de M. Choquette l'atténuation des peines devrait aller de pair avec un "traitement réaliste du problème de la drogue, des programmes d'éducation et un traitement en profondeur du drogué".

Il faut, a dit aussi le ministre envisager des attitudes sociales et légales distinctes pour chaque sorte de drogue, des attitudes surtout bien pesées.

Contre "l'inaction"

M. Choquette a condamné "l'inaction" de la province dans le domaine de la drogue et annoncé que le Québec pourrait décider de corriger cette situation.

Il y a au Québec, dit-il une "absence de conscience sociale" à l'égard du problème de la drogue, de l'abus de la drogue et de l'œuvre de l'Office du Québec pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies.
Il préconise la création d'institutions appropriées pour soigner les drogués individuellement et dans un esprit réaliste. M. Choquette a annoncé qu'il comptait incessamment inviter les ministres provinciaux de l'Éducation et des Affaires sociales à se joindre à celui de la Justice pour mettre sur pied une commission commune chargée de traiter en profondeur le problème de la drogue et coordonner les activités de chacune de ces administrations.
"On a trop longtemps été inactif dans la province. Nous sommes contents de voir le train passer" a enfin dit le ministre de la Justice.



POUR UNE PLUS GRANDE SECURITE
DANS LES AUTOBUS DE LA CTCUQ A COMPTER DE VENDREDI 18 FEVRIER 1972
METHODE DE PAIEMENT :
"MONTANT EXACT"
L'USAGER DEPOSE LUI-MEME LE MONTANT EXACT DE SON PASSAGE
LA VENTE DES BILLETS EST ABOLIE
LE CHAUFFEUR NE FAIT PLUS LA MONNAIE

En mouvement et des hommes

PAR
ANDRÉ
DUFOUR

La grève, est-ce encore une solution ?

Inévitablement, la succession rapide de grèves dans le secteur public commence à augmenter le ressentiment parmi les citoyens et nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi on permet à des ouvriers de se servir d'une procédure aussi draconienne que celle de la grève dans le secteur public.

Les deux arguments que l'on peut faire ressortir portent d'une part sur l'usage même de la grève et d'autre part sur le particularisme de l'intérêt public d'une entreprise. Il est en effet surprenant de constater qu'après des dizaines d'années on n'a pas encore découvert un moyen plus pacifique de solution dans les conflits de travail. Alors qu'on ne permet plus depuis fort longtemps au simple citoyen de se faire justice lui-même, on continue de tolérer cette façon d'agir dans les relations entre patrons et ouvriers. En fait, si la solution violente qui découle de la notion même de grève est tellement valable pourquoi ne cherche-t-on pas à en répandre l'application ? De la sorte, on pourrait songer à l'institutionnaliser dans les conflits entre loca-

teurs et locataires, entre parents et enfants, entre consommateurs et producteurs ou entre gouvernants et gouvernés. Vous voyez d'ici ce que cela pourrait donner.

Que la grève ait été dans le passé le moins mauvais système de solution des conflits comme la loi du talion le fut à son époque, cela est bien possible. Qu'il faille en rester là c'est autre chose.

D'ailleurs au départ les règles du jeu étaient différentes et le combat se livrait entre d'une part une société commerciale uniquement guidée par l'appât du gain et d'autre part une association d'employés cherchant à tirer le maximum du partage des bénéfices. Or, le fait d'utiliser l'intérêt public à l'appui de l'une ou l'autre thèse modifie considérablement ces règles du jeu. Au lieu de frapper directement l'adversaire en lui retirant la possibilité de faire des profits on cherche plutôt dans un service public à frapper les citoyens pour utiliser leur insatisfaction contre l'adversaire.

C'est cet aspect qui est particulièrement désagréable et qui déploie

à la majorité des gens. Pourquoi un technicien, insatisfait de ses conditions de travail, peut-il utiliser à son profit le désordre public que cause son arrêt de travail ? Dans l'entreprise privée, les employés en grève d'un magasin à rayons favorisent les concurrents sans nuire au public. Mais le policier en grève utilise le public à son bénéfice comme argument de négociation. Or, pourquoi l'ouvrier du secteur public a-t-il droit à des arguments plus efficaces que ceux de l'entreprise privée ? Contrairement à autrui, alors qu'on leur interdisait totalement la grève, pourquoi faut-il qu'aujourd'hui les ouvriers du secteur public soient plus avantagés que les autres ?

Au fond, il faut en revenir à une remise en cause de la notion même de grève et à une analyse nouvelle des divers moyens qui s'offrent dans la recherche d'une solution pacifique des conflits. N'oublions pas que le domaine des relations de travail est le seul qui résiste à une solution judiciaire obligatoire contrairement à toutes les autres possibilités de conflits dans les relations entre individus. Ce privilège est tellement

exceptionnel qu'ils rapproche le domaine du travail beaucoup plus des relations internationales et des conflits inter-étatiques que des rapports normaux entre citoyens au sein d'une société.

Il y a quelques jours, l'ancien chef syndical américain M. Meany avouait que la grève n'avait plus rien de commun avec l'institution qu'il avait connu il y a 40 ou 50 ans et qu'avec des ouvriers gagnant \$7 ou \$8,000 par année il était impossible d'assurer aux syndiqués une protection financière adéquate en cas de grève. En conséquence, si l'arrêt de travail se poursuit quelque temps les ouvriers deviennent incapables malgré le fonds de grève et les augmentations de salaires éventuelles de reprendre le dessus sur les obligations financières qui les ont accablés durant la grève.

Si non seulement l'intérêt public mais même les syndiqués sont finalement défavorisés par cette méthode, qu'est-ce qu'on attend pour se décider à choisir autre chose ? Ce ne sont pourtant pas les solutions de rechange qui manquent !



HEATH ÉBRANLÉ PAR LA GRÈVE DES CHARBONNIERS...

Point de vue

Une leçon cinglante

Trop de Canadiens français, trop d'Acadiens se plaignent de la faiblesse économique des leurs et se lamentent que la puissance financière même chez eux est aux mains d'étrangers. Nous aurions peut-être besoin de faire un sérieux examen de conscience et voir si nous ne sommes pas au fond l'unique cause de cet état de choses.

L'hiver '70, 165 étudiants canadiens-français de la faculté de Commerce de l'Université de Montréal invitèrent Sam Steinberg, le président de la chaîne en alimentation Steinberg, à leur donner une causerie sur le sujet. C'est un véritable message qu'il leur livra, et combien cinglant ! Au-delà de ces jeunes qui se trouvaient devant lui, c'est à tous les Canadiens français qu'il s'adressait. La leçon vaut aussi pour les Acadiens.

Se plantant devant eux, il leur dit en anglais, car il ne sait pas le français :

"Jeunes Canadiens français, sachez que c'est la faute de vos aînés si j'ai bâti un empire financier dans votre province. Et ce sera par votre faute que des empires semblables continueront de se bâtir chez vous par d'autres que vous."

"Vous auriez dû avoir ces supermarchés que j'ai érigés chez vous, ornés de lettres multicolores. Au lieu du nom flamboyant de Steinberg, ce devrait être un nom canadien-français. Pas un des vôtres n'a voulu et je suis venu et vous vous êtes engouffrés dans mes magasins; vous vous mettez dos à dos, vous les Canadiens français; nous les Juifs, nous travaillons la main dans la main. Jeunes Canadiens français, je vous dis trois choses : Travaillez, épargnez, étudiez et demain vous serez maîtres dans votre province."

"Nous étudions alors que vous n'étudiez pas. Ce sont mes compatriotes qui sont les premiers de chaque faculté des universités canadiennes. Vous n'étudiez plus; vous jaez."

"Vous ne voulez plus travailler, vous les Canadiens français; vous voulez la journée de 8 heures, de 6 heures et bientôt de 4 heures. Vous serez nos serviteurs et nous continuerons de vous dominer."

"Nous épargnons et gardons notre argent entre nous au lieu de le donner à l'étranger qui s'en sert contre vous."

"Si vous faisiez comme nous, je serais obligé de fermer mes magasins ! Ne vous inquiétez pas j'irais en ouvrir d'autres ailleurs."

"Vous vouliez ma recette ? Messieurs, je vous l'ai donnée : Travaillez, épargnez, étudiez. Et la preuve qu'elle est bonne, c'est que nous l'avons fait dans tous les pays du monde où il y a une minorité juive."

"Prenez ma recette, utilisez-la et vous réussirez de même. Mais je n'ai pas d'inquiétude; vous ne le ferez pas".

Cet homme d'affaires, multimillionnaire sans doute, nous connaît bien. Il sait que nous n'avons point assez d'ambition ni assez de volonté pour accomplir les sacri-

fices qu'exigent de telles réussites. Mais nous continuerons de nous plaindre.

(L'EVANGELINE) ■

Avis

concernant les demandes de publication en page 6: Opinions.

Les lettres, articles ou autres écrits soumis par nos lecteurs et destinés à la publication doivent se conformer aux normes suivantes :

- 1. L'auteur doit signer son texte, fournir ses nom et prénoms véritables, son adresse complète, si possible son numéro de téléphone. Pseudonyme ou initiales ne peuvent paraître dans le journal.
- 2. L'écrit doit se rapporter à un sujet d'actualité, rejoindre l'intérêt public sans propagande ni publicités directes, garder suffisamment d'objectivité et de réserve. Éviter donc les positions peu ou mal fondées, références à la vie privée, termes injurieux, attaques personnelles, etc.
- 3. Présentation et limites : écrire sur un seul côté de page et, si possible, au dactylo; — ne pas dépasser 300 mots. Les textes plus longs s'exposent à être rejetés ou réduits aux paragraphes d'importance majeure.
- 4. En tout temps le journal se réserve le droit d'écarter tout écrit dont le fond ou la forme ne remplissent pas suffisamment les normes établies.

La rédaction



Tél: 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1967, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (P.C.), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Inc. (S.J.Q.) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (S.N.I.Q.) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'information C.S.N.

Tarifs des abonnements			
Vente au numéro: \$0.15			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.60	\$30.00	\$16.00	\$13.00
pour trois mois		un mois	\$3.00
\$9.00			
Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:			
par semaine	par année	pour six mois	
\$0.50	\$25.00	\$13.00	\$10.00
pour trois mois		un mois	\$2.50
\$7.75			
Par la poste, au Québec:			
par année		pour six mois	
\$20.00		\$11.00	\$9.00
pour trois mois		un mois	\$3.00
\$6.50			
Dans les autres provinces:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$25.00	\$19.00	\$10.00	
Aux États-Unis:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$40.00	\$22.00	\$12.00	
Pays étrangers:			
par année	pour six mois	pour trois mois	
\$50.00	\$26.50	\$14.00	

Interview avec l'archevêque du Bangla Desh

Propos recueillis par
François BERNARD

L'archevêque du Bangla Desh, Mgr Ganguly, religieux de congrégation nord-américaine des Pères de Sainte-Croix, bengali né en 1920 dans l'archidiocèse de Dacca, séjourne en ce moment à Rome où il est venu pour deux motifs : conférer avec les responsables des organisations de secours d'urgence sur l'aide aux réfugiés qui rentrent de l'Inde et se trouvent démunis de tout, et informer le Pape et ses collaborateurs sur le nouveau pays qui fait son entrée sur la scène internationale.

Son diocèse compte à peine 60,000 catholiques sur 25 millions d'habitants. Dans l'ensemble du Bangla Desh, les chrétiens, catholiques et protestants, ne sont qu'une petite minorité de 200,000 sur 75 millions d'âmes, soit 0.26%.

xxxxx
Pendant les neuf mois qu'a duré notre cauchemar (guerre civile et intervention indienne), nous dit-il, les organisations chrétiennes de secours ont été les seules à pouvoir apporter une aide aux masses qui étaient en détresse.

Nous disposons en effet d'une solide organisation : celle qui avait été mise sur pied pour coordonner les secours aux victimes du terrible cyclone de 1969. L'équipe centrale constituée pour organiser l'utilisation des secours qui nous étaient envoyés confiait la réalisation sur le terrain à des gens choisis sur place, des gens du pays. Cette organisation a pu s'adapter aux nouveaux besoins et continuer à fonctionner lorsqu'il est devenu impossible aux étrangers de circuler dans le pays.

Ainsi, une paroisse à une trentaine de kilomètres de Dacca a pu prendre en charge une dizaine de milliers de réfugiés. Trois ou quatre mille logeaient dans les locaux paroissiaux, les autres étaient hébergés par les chrétiens et d'autres. Il fallait soigner les blessés, trouver de médicaments contre le choléra ou la dysenterie. Notre organisation a pu soutenir une cinquantaine de réalisations de ce genre. C'était peu par rapport aux besoins, mais beaucoup en comparaison de notre petit nombre."

— Dans tous ces événements, l'aide aux victimes du cyclone a-t-elle été abandonnée ?

— Non, elle se poursuit, notamment la construction de maisons sur pilotis qui puissent résister aux raz de marée.

— Quels sont maintenant les principaux besoins ?

— Des milliers de maisons ont été détruites. De nombreux ponts ont sauté. Beaucoup des usines existantes ont été endommagées. Les plantations ont beaucoup souffert, ne serait-ce que d'avoir été

abandonnées. Les plantations de jute peuvent être rapidement remises en état, dès cette saison. Mais pour les plantations de thé, il faut plusieurs années.

— Après la fin de la guerre, on a parlé de représailles. La paix est-elle revenue ?

— Comme beaucoup de pays, le Bangla Desh a connu l'enchaînement terrible des atrocités et des représailles. Le gouvernement a

réagi dès le début, mais il était privé de moyens. L'armée indienne a apporté une aide efficace.

Il existe encore des régions où les gens n'ont pas encore déposé les armes. C'est le cas notamment des populations originaires du Bihar, en Inde, qui se sont transplantées après la guerre entre hindous et musulmans, au lendemain de l'indépendance. Ils sont restés groupés, parlent une langue diffé-

rente de celle des Bengalis. Au cours des événements, ils se sont solidarisés avec les Pakistanois. Maintenant ils ont peur et refusent de rendre les armes. Le gouvernement envisagerait de les intégrer, en les dispersant. Mais ils préfèrent peut-être s'exiler encore une fois et partir rejoindre le Pakistan.

F.B.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

L'opinion du lecteur

Il y a "recherche et recherche"

Au prêtre qui, le matin, traite de "pastorale", pendant une émission télévisée, une dame a écrit pour exprimer son inquiétude de ce que les propos tenus à cette émission fassent, en matière de foi et de morale, trop de cas de la recherche et trop peu de la certitude. Le prêtre n'a pas eu le temps de répondre convenablement. Et le peu qu'il a dit ne satisfait sûrement pas ses auditeurs. Il faudrait, pour cela, distinguer entre la recherche "de" la foi et la recherche DANS la foi, la recherche "de" la certitude et la recherche DANS la certitude.

1. La recherche "de" la foi ne concerne normalement pas les téléspectateurs catholiques de l'émission mise en cause. Il s'agirait alors d'apologétique, non de pastorale.

2. La foi catholique est certitude, la plus haute, la plus ferme des certitudes, non à cause de l'évidence du rapport qui existe entre le sujet et l'attribut de l'énoncé dogmatique (dans le cas du mystère au sens strict), mais à cause de l'infailibilité absolue de Dieu révélant. Avoir la foi catholique, c'est posséder la certitude de ce que l'on croit. Voilà pourquoi le doute réel constitue un péché grave pour le vrai catholique, celui qui sait ce que signifie croire à Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, et à son Église. Pour lui, comme pour Newman, "mille difficultés ne font pas un doute".

3. Dans la foi catholique, on possède toute la vérité nécessaire au salut. On n'a pas à la chercher. On l'a. Toute. C'est exactement ce qui distingue la foi catholique de la foi protestante. Grâce sans prix, liée à l'infailibilité de l'Église, qui sait TOUT ce que le Verbe incarné a voulu révéler pour le salut de tous les hommes.

4. A l'intérieur de cette foi et de

cette certitude, surtout quand on aborde les mystères au sens strict, il reste à chercher sans fin, pour mieux étendre le sens déjà fondamentalement possédé de ces mystères et trouver les expressions les plus propres à en faire jaillir la lumière, la beauté. La foi cherche à comprendre, disait saint Anselme. Indéfiniment. Mais dans la certitude absolue, sans l'ombre d'un doute quant à l'essentiel qui est nécessaire au salut. Curiosité du chercheur. Sérénité du croyant. Loin, si l'on veut, de la béate quiétude de l'ignorant. Mais peste que le fanfaron de l'insécurité, sous prétexte de maturité !

5. Enfin (puisqu'il faut être bref), on doit distinguer entre la certitude "morale" (pour la différencier des certitudes physique, mathématique, métaphysique) et la certitude absolue en matière de morale catholique. Car il y a des certitudes absolues en morale : celles qui découlent des commandements

Voguez, voguez, chers traversiers !

Voici une occasion sans pareille pour les comités de citoyens, de se faire valoir en faisant front commun pour régler le problème des traversiers entre QUÉBEC et LÉVIS.

Chers usagers de la traversée de Lévis, qu'attendez-vous pour en discuter avec votre comité de citoyens ou votre chambre de commerce locale en vue d'exiger de vos municipalités qu'elles réagissent face à ce problème ? En vous unissant, vous pourriez exiger qu'une décision appropriée soit prise au niveau fédéral, provincial ou municipal. Cette décision ne devant pas être le fruit d'une promesse électorale, ni un autre beau bateau !

Même si certains parlent de la construction d'un pont-tunnel qui pour-

rait entrer en service d'ici dix ans, il faudrait qu'on règle pour les dix prochaines années ce véritable problème qu'est le transport entre Québec et Lévis, principalement pour les piétons.

Devrez-vous pendant dix ans téléphoner à chaque matin pour savoir si les bateaux sont en fonction et à chaque soir patienter pendant des heures afin de vous rendre chez vous après une journée de travail ?

Pour quand la solution ? Peut-être aux prochaines élections...

Joseph d'Anjou, S.J.,
14, rue Dauphine,
Québec 4.

15.02.72

Carol TURGEON
1127, Bourlamaque
Québec (6)

17.02.72.

Premier contact avec les masses chinoises

PEKIN (A.F.P.) — Pour son premier contact avec les masses chinoises, le président Richard Nixon a été chaleureusement et longuement applaudi par 18.000 personnes rassemblées au stade couvert de la capitale pour une démonstration de gymnastique.

A son entrée dans le stade, aux côtés du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, le public s'est levé et a scandé ses applaudissements, tandis qu'une fanfare militaire accompagnait les spectateurs.

Au moment où le président Nixon a pénétré dans le stade, deux minutes après qu'eurent résonné trois coups de gong sonneries, près de 200 gymnastes, vêtus de pantalons blancs et de maillots rouges, sont entrées dans la salle, brandissant 25 grands drapeaux rouges et défilant dans un ordre impeccable.

Une fanfare militaire a joué à leur entrée une marche créée à l'occasion des matches sino-américains de ping-pong qui ont eu lieu dans ce stade l'année dernière.

Adressant à la tribune des officiels, est accouché un portrait géant du président Mao Tse-tung, encadré par deux éventails de cinq drapeaux rouges. Il n'y a aucun drapeau américain, mais deux banderoles portant les slogans: "Unissons-nous pour remporter de plus grandes victoires". "Vive la grande unité des peuples du monde".

DES JEUNES

Contrairement à toutes les manifestations sportives, qui se sont déroulées jusqu'à présent dans ce stade, et au cours desquelles on notait la présence d'au moins un tiers

d'uniformes verts de l'armée populaire de libération, il n'y a guère plus, mardi, de deux mille soldats parmi les 18.000 spectateurs. Le reste du public est composé essentiellement de jeunes, aux vêtements colorés, et d'ouvriers en cotte bleue.

Les applaudissements chaleureux prodigués au président Nixon par la foule chinoise contrastent avec l'indifférence que la population a observé le jour de l'arrivée à Pékin du chef de la Maison blanche.

Après avoir pris place dans la tribune officielle, le président Nixon a pu admirer le premier des dix exercices de gymnastique prévus au programme, qui a été ouvert par huit jeunes filles en maillots bordeaux et en short bleu-marine. Ces exercices seront suivis par deux matches de badminton, puis des rencontres de ping-pong.

MURAILLE

Ce matin le président Richard Nixon, accompagné du premier ministre chinois M. Chou En-lai, se rendra, si les conditions atmosphériques le permettent, à la grande muraille de Chine, située à environ 50 milles au nord de la capitale chinoise.

Dans l'après-midi, les deux dirigeants et leurs conseillers poursuivront leurs entretiens politiques et, jeudi soir, le président Nixon offrira un banquet en l'honneur de ses hôtes chinois, apprend-on de source autorisée américaine.

Le banquet, précise-t-on de même source, aura le même caractère que celui offert lundi par M. Chou En-lai en l'honneur de la délégation américaine. Le corps diplomatique sera donc absent de cette manifestation.



La caserne de parachutistes d'Aldershot... après l'explosion...

Répression contre l'IRA

DUBLIN (Reuter) — La condamnation quasi générale par l'opinion publique irlandaise de l'attentat commis par l'IRA contre une caserne de parachutistes à Aldershot, Angleterre, va faciliter la campagne de répression déclenchée par le gouvernement irlandais contre l'organisation terroriste, déclare-t-on de source politique à Dublin.

De même source, on estime que l'attentat, qui a fait sept morts, — un prêtre catholique, un jardinier et six femmes — pourrait se révéler être la plus grande erreur politique commise par l'IRA.

L'attentat avait été dénoncé en termes énergiques par le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, la déclaration du chef de l'Etat a été suivie par l'arrestation de M. Cathal Goulding, chef du personnel de l'IRA, et de celle de sept membres de l'organisation Sinn Féin, dont les domiciles ont été perquisitionnés à l'aube.

La police a également effectué une perquisition au siège du Sinn Féin à Dublin et saisi un certain nombre de documents.

Parmi les personnes arrêtées figure le fils de M. Goulding.

Le président du Sinn Féin, M. Thomas MacGiolla, a pris la fuite. Il ne se trouvait pas à son domicile lorsque la police vint y effectuer une perquisition dans la matinée.

Les observateurs politiques estiment que l'IRA espérait par cet attentat faire avorter un règlement pacifique de la crise en Irlande du Nord.

Il semble, en effet, que le gouvernement irlandais ait envisagé de prendre à cet effet une nouvelle initiative politique.

Répercussions économiques

Le gouvernement irlandais est préoccupé par dessus tout, pour l'instant, par les effets que l'attentat pourrait avoir sur le commerce anglo-irlandais, et le sort des ressortissants irlandais en Grande-Bretagne. Un boycott des produits irlandais en Grande-Bretagne signifierait en effet l'arrêt de mort de plusieurs industries du pays.

Par ailleurs, un communiqué publié mercredi par l'IRA, à Dublin, affirme que les deux hommes chargés de l'attentat ont pu regagner l'Irlande sans encombre.

Le communiqué précise que 260 livres de gélignite ont été utilisées pour faire sauter le mess des officiers de la caserne.

Le communiqué ajoute que 12 officiers britanniques ont été tués, et que la propagande britannique a donné une version tronquée de l'événement.

Le communiqué précise que "l'IRA n'a pas l'intention d'entreprendre une campagne militaire en Irlande", et que l'organisation "déploie les pertes civiles causées par l'attentat".

Les Japonais s'inquiètent de cette cordialité grandissante

TOKYO (A.F.P.) — L'inquiétude des milieux officiels japonais croît à mesure que les conversations sino-américaines progressent dans la cordialité.

"Ce serait une erreur de la part de la diplomatie japonaise de sous-estimer les résultats des conversations dans la capitale chinoise", telle est mercredi, selon les milieux informés, l'opinion du ministère des Affaires étrangères qui constate avec consternation qu'à Pékin, les choses ont l'air d'aller mieux que prévu.

Selon le grand journal Asahi, le personnel diplomatique reproche maintenant au premier ministre, M. Eisaku Sato, d'avoir fait preuve de "naïveté", lors de sa rencontre au sommet avec le président Richard Nixon à San Clemente en janvier. Un haut fonctionnaire aurait déclaré: "Les Américains nous ont laissé en plan". Dans les mêmes milieux, on redoute maintenant que le pacte de sécurité mutuelle entre les Etats-Unis et le Japon soit remis en question.

"Nixon et Chou En-Lai

discutent probablement en ce moment même d'une politique d'endiguement du Japon, écrit un des principaux hebdomadaires japonais, Shukan Gendai. Puisque dans l'immédiat, tout accord entre la Chine et les Etats-Unis ne peut intervenir que dans le domaine de l'économie, ajoute l'hebdomadaire, "il n'est pas totalement exclu que le communiqué de Pékin, laisse entendre que le Japon, monstre économique, est l'ennemi commun de la Chine et des Etats-Unis".

Les 28.000 mineurs en grève se prononcent aujourd'hui

LONDRES (A.F.P.) — C'est aujourd'hui, mercredi, que les 28.000 mineurs britanniques en grève se prononcent sur l'accord salarial conclu samedi par leur syndicat et l'administration des charbonnages, qui leur garantissent des augmentations moyennes de 21 pour cent avec effet rétroactif à dater du 1er novembre 1971.

tendant, grâce à la suppression des piquets de grève, l'approvisionnement en houille s'améliore rapidement et tous les moyens possibles sont mis en oeuvre pour acheminer celle-ci sur les lieux de consommation.

De leur côté, les dirigeants syndicaux des trois millions de métallurgistes, qui réclament jusqu'à 40 pour cent d'augmentation, ont fait savoir mardi qu'à l'instar des mineurs, ils entendent exiger un régime d'exception.

Le PQ fait sentir la nécessité d'une agence de presse québécoise

par Paul Longpré

QUEBEC (P.Q.) — Le Parti québécois voudrait qu'une agence de presse québécoise soit mise en place aussitôt que possible par le gouvernement pour relier tous les Québécois.

C'est du moins l'une des recommandations d'un mémoire que le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, soumettait mardi à la Commission parlementaire des communications, constatant que la couverture de l'actualité québécoise "est parcellisée et fragmentée".

D'une part, note le mémoire, le territoire québécois est essentiellement couvert par les grands quotidiens dont la plupart se confinent aux régions de Montréal et de Québec, bien que le Soleil "couvre une partie appréciable du Québec".

D'autre part, le seul lien systématique entre les médias est fait par La Presse Canadienne "qui ne dessert à peu près pas l'activité régionale du Québec et laisse dans l'ombre des territoires complets".

"Du côté international, ajoute le PQ, c'est un lieu commun de noter que de multiples événements se déroulent à l'étranger et ayant une signification particulière pour le Québec sont ignorés par la P.C. faute de correspondants".

Réalisation

Interrogé à l'issue de la séance de la commission parlementaire sur les modalités de réalisation envisagées à ce sujet par le Parti québécois, M. Léger a déclaré que la question est fort complexe et que son document n'avait que pour but immédiat de cerner les problèmes de l'information régionale du Québec. Les modalités n'ont pas encore été étudiées par le parti en détail.

Le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, propose que toute cette question soit étudiée par la Commission parlementaire sur la liberté de la presse.

"Je ne suis pas opposé au principe d'une agence de presse québécoise, a-t-il dit, mais je ne suis pas du tout certain que ce serait la solution au problème de l'information régionale. C'est ce que les travaux de la Commission parlementaire sur la liberté de la presse arriveront peut-être à déterminer".

Le ministre a également souligné que le Conseil de presse du Québec pourrait jouer un rôle précieux dans la recherche de cette solution.



Vendeurs itinérants Vendeurs de véhicules automobiles usagés

Procurez-vous votre formule de demande de permis

Vendeurs itinérants et vendeurs de véhicules automobiles usagés, vous êtes tenus, en vertu de la Loi de la protection du consommateur, de détenir un permis pour faire affaire au Québec à compter du 1er avril prochain.

passation d'un contrat. Si vous avez des représentants, ils seront autorisés à agir en vertu de votre propre permis, moyennant une carte qui les identifiera comme tels.

Vous êtes reconnus comme vendeurs itinérants, ou encore vendeurs à domicile, si ailleurs qu'à votre adresse d'affaires vous concluez un contrat avec un consommateur ou vous sollicitez d'un consommateur déterminé la

une roulotte, peuvent être considérés comme des véhicules automobiles usagés.

Pour vous soumettre à la Loi, vous devez le plus tôt possible faire votre demande de permis en bonne et due forme. Pour que votre demande soit conforme aux conditions prescrites, l'Office de la protection du consommateur met à votre disposition une formule ainsi que les extraits de la Loi et des règlements qui se rapportent au permis.

Procurez-vous votre formule de demande de permis aux adresses suivantes:

Office de la protection du consommateur

800, Place d'Youville Québec 4 Tél.: 643-8652

201 est, Boul. Crémazie Montréal 354 Tél.: 873-5436

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

une pia\$tre c'est une pia\$tre

COMPRIS ?

Plusieurs personnes entendent sans comprendre, c'est même le symptôme le plus fréquent de la surdité du nerf auditif. MAICO comprend ces personnes, c'est sa spécialité. Demandez qu'il vous fasse parvenir gratuitement sa brochure décrivant ses services techniques avant et après la vente. Écrivez ou téléphonez aujourd'hui au:

SERVICE AUDITIF MAICO INC.

815, Côte d'Abraham, Québec 4.
Téléphone: 529-9325

Nom

Adresse

Ville

S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.

N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

Mme Nixon, sourire aux lèvres: "It's wonderful"



Au cours de sa visite dans les cuisines de l'Hôtel de Pékin, Mme Nixon s'est longuement arrêtée devant un cuisinier qui pétrissait, pour l'attendrir, un filet de porc. Elle parut si intéressée par l'opération qu'un interprète, assez éloigné d'elle, décida de lui dire le nom du plat en préparation: "Ce plat s'appelle Fesse ondulante de jolie femme", dit l'interprète, trop bas apparemment pour que la première dame des Etats-Unis puisse l'entendre mais suffisamment haut pour que ce propos soit recueilli par des journalistes présents.

NEW YORK (AFP) — "It's wonderful", a dit Mme Nixon avec un grand sourire après avoir dégusté, avec des baguettes agiles une bouchée prise directement dans la poêle fumante. Évaluant avec grâce en plein milieu de la cuisine de l'hôtel Pékin, serrant avec effusion la main du chef-cuisinier, allant de poêle en casserole, soulevant les couvercles et humant avec un plaisir non dissimulé, la première dame des Etats-Unis a visiblement charmé ses hôtes chinois. La scène filmée hier à Pékin faisait partie mardi soir d'un reportage très vivant et en couleur diffusé par la télévision américaine.

Au cours du même reportage, les téléspectateurs américains ont pu assister au deuxième grand entretien Nixon - Chou-En-Lai, assis face à face au centre d'une longue table rectangulaire, flanqués de leurs principaux conseillers. Le climat semblait très détendu. M. Nixon arborait un sourire poli tandis que M. Chou-En-Lai a été saisi au moment où il portait à ses lèvres une tasse de thé.

Ecole
Vinrent ensuite les images prises à l'intérieur d'une école. Quarante-huit élèves par classe, garçons et filles entre 10 et 12 ans, droits comme des i, attentifs, ne tournant jamais la tête vers la caméra, répondant au professeur en drap bleu et casquette, ou chantant en chœur.

La caméra a montré ensuite le côté pratique de l'éducation: atelier de charpentier où une fillette maniait énergiquement une scie tandis qu'un garçon rabotait, cordonnerie, assemblage d'un transistor et, enfin, exercices d'acupuncture où une petite fille paraissant 13 ou 14 ans piquait l'oreille d'une camarade imperturbable avec une aiguille rose.

L'émission comprenait aussi une visite à la commune populaire modèle

Etoile Rouge dans les environs de Pékin; 75,000 paysans qui n'avaient pas de terres y travaillent. En dehors des vues classiques d'une exploitation agricole où le cheval voisine avec le moteur et où l'on fabrique soi-même des pièces de rechange, l'objectif s'est arrêté sur un abri anti-aérien. La visite se termine à l'intérieur d'une habitation paysanne.

A l'Opéra

Famille de neuf personnes dans sept pièces, sans eau courante ni électricité mais une mère de famille heureuse, ordonnée et énergique qui a déclaré que, par rapport à "avant" c'est le bonheur.

Le reportage a été suivi d'images hautes en couleur de la soirée à l'Opéra où M. et Mme Nixon et, mardi soir des millions d'Américains devant leurs télévisions, ont assisté au ballet patriotique "Le détachement féminin rouge". Dans le fauteuil d'orchestre, entre le président des Etats-Unis et Mme Nixon, était

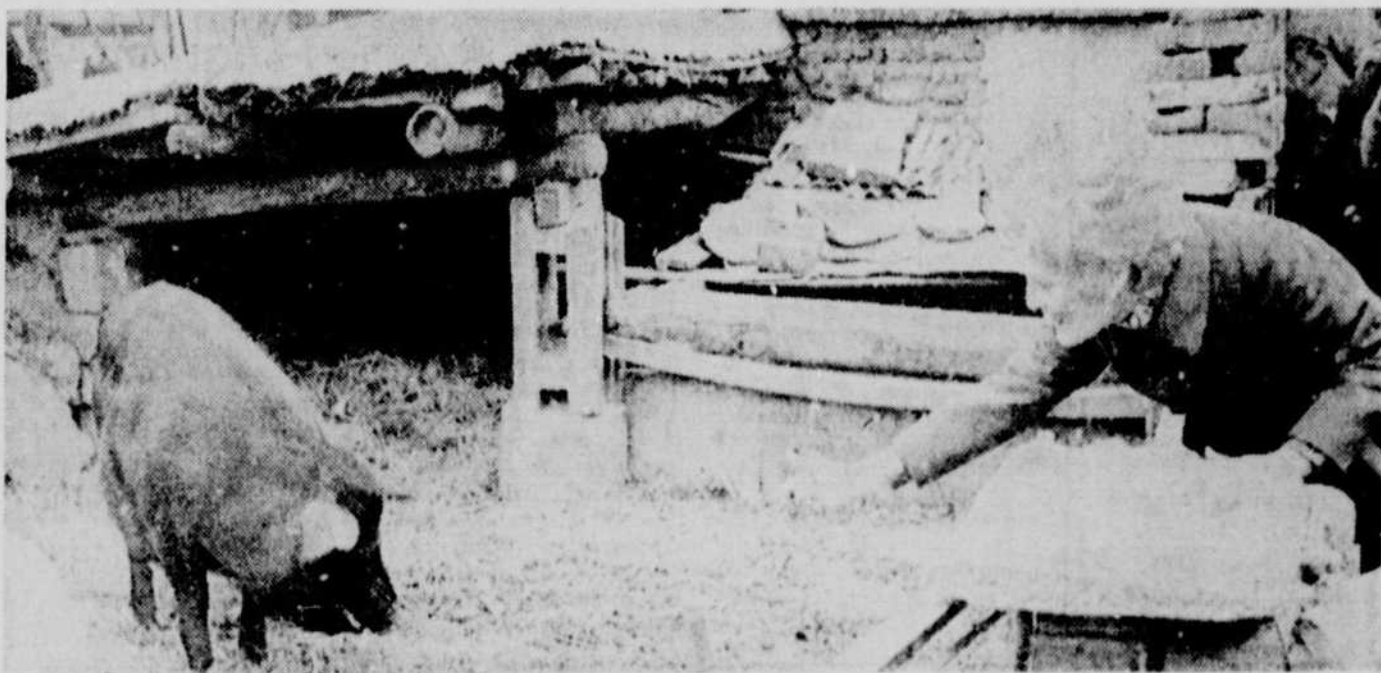
assise, grave mais détendue, Mme Mao Tsé-toung, vêtue de bleu. Malgré le caractère révolutionnaire de "L'Opéra", les hôtes américains applaudissaient de bon cœur à la fin. A l'opéra, devant les fauteuils des hôtes américains, on pouvait voir des tables à thé basses avec tout un attirail en porcelaine.



(A.F.P.) — Mme Pat Nixon trouve les Chinois "très amicaux, généreux et chaleureux". C'est ce qu'elle a dit, mardi, devant les caméras et les micros de télévision CBS à sa sortie de l'Hôtel de Pékin dont elle venait de visiter les cuisines pour essayer d'apprendre à faire du canard laqué. L'épouse du président Nixon a assuré qu'elle n'était "pas du tout fatiguée" par le programme intensif de visites organisé pour elle pendant que son mari rencontre les dirigeants chinois. "Chaque instant me ravit", dit-elle.



Pendant que les hommes discutent politique... problèmes mondiaux... les dames assistent à des spectacles. Le trio semble se soucier très peu de ce qui divise les nations, si on juge sur le visage épanoui de Mme Nixon et le sourire de ses compagnes: Mme Chiang Ching, épouse du président du Parti communiste (à gauche) et Mme Chou En-lai.



Bien que souffrante, Mme Chou En-Lai rencontre Mme Nixon

PEKIN (A.F.P.) — Mme Pat Nixon a exprimé à la presse sa joie d'avoir rencontré Mme Chou En-lai qui, bien que souffrante, lui a rendu visite lundi.

"J'ai dit à l'épouse du premier ministre chinois combien notre voyage a été merveilleux jusqu'à présent. Nous avons parlé de mes premiers contacts avec le peuple chinois dont j'ai beaucoup apprécié la générosité" a déclaré l'épouse du président des Etats-Unis.



Le symbolique dragon qui se dresse orgueilleux et menaçant sur la "Place de l'été" à Pékin, ne semble pas Spectacles... cuisine... élevage... tout semble intéresser la première dame américaine au cours de son effroyer Mme Nixon... qui garde toujours le sourire. ■ voyage dans l'"empire céleste".

confectionnez-les vous-même!

Aucune couture

Poupées charmantes



7362

Alice Brooks

Intéressez votre petite fille à habiller ses poupées de 12 pces. Epargnez une petite fortune. Crochetez quelques nouveautés du printemps. Patron no 7362 pantalons, hot pants, shorts, cape, veste, tunique, robe courte et longue, chiale.

Patron d'une seule pièce sans couture! Robe enveloppante et pratique pour les vacances, réunions, pique-niques et voyages. Votre fillette en sera fière! Demandez le patron no 9135 pour fillettes 2, 4, 6, 8. Taille 6, prend 7, 8 vce de 60 pces.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,

C.P. 1721, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron

(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair 2 Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée par plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ _____ (les timbres ne sont pas acceptés)
 Patron no: _____ Taille: _____
 Patron no: _____ Taille: _____
 Nom: _____
 Adresse: _____



Cheveux au vent, jeunesse insouciance... Lisa aurait-elle décidé d'adopter une nouvelle coiffure? Il n'en est rien. Beaucoup de femmes verront comme Lisa leur style de coiffure changer. Mais comment faire autrement, quand on attend l'autobus dans des vents de plus de 61 milles à l'heure? (Photo: U.P.I.)

Techniciens dentaires dans l'illégalité

Par la PRESSE CANADIENNE

Même si les dentistes canadiens mènent actuellement une lutte serrée en ce sens, ils n'en sont pas moins en voie de perdre le droit jadis exclusif de vendre de fausses dents, à l'homme de la rue, à la suite de protestations violentes de la part de ceux qui réclament le droit d'en faire autant.

Il faudra peut-être attendre des années pour que la transition soit complète, mais un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne indique que de nouveaux venus dans le domaine, les techniciens dentaires, sont en train de mettre les gouvernements et le public de leur côté, dans leur grand désir d'obtenir leur part des profits sur la fabrication des dentiers.

Cependant, la tradition est difficile à aboir. Dans certaines provinces, les techniciens qui vendent directement au public, sont encore soumis de temps en temps à des descentes de police autorisées par l'Association provinciale des dentistes. L'affaire se termine habituellement par une comparution en cour et une amende modeste.

Sur les 10 provinces canadiennes, seules l'Alberta et la Colombie britannique admettent la légalité des techniciens dentaires.

Au Manitoba, le gouvernement néo-démocrate a ouvert une porte aux techniciens dentaires, bien que cette porte soit encore fermée, techniquement parlant. Un projet de loi leur permettant de vendre directement a été adopté en 1970, mais il n'a pas encore été proclamé officiellement.

A Québec, un projet de loi similaire est à l'étude. Et en Nouvelle-Écosse, où les techniciens dentaires exercent une pression intense sur le gouvernement, un projet de loi leur permettant de vendre directement, est attendu pour bientôt.

Au Nouveau-Brunswick, un technicien dentaire a déclaré que ses collègues n'ont pas entrepris de campagne, parce qu'ils craignent la réaction des dentistes dont ils dépendent en grande partie pour gagner leur vie, selon la loi.

Les techniciens dentaires ou mécaniciens-dentistes travaillent pour les dentistes, à la fabrication et à l'ajustement des fausses dents, dans les provinces où il est illégal de vendre directement. C'est le dentiste qui a la responsabilité finale du bon ajustement du dentier, et les techniciens prétendent que les prix sont exagérément élevés.

La majorité des techniciens déclarent que les dentistes coûtent le double, en passant par un dentiste, que si eux le vendent directement.

Voici quelle est la situation, dans diverses provinces: Au Nouveau-Brunswick, les mécaniciens-dentistes ont leur propre organisation et certaines représentations ont été faites aux ministres en vue d'un changement des règlements. Le coût approximatif pour un dentier, est de \$150, en passant par un dentiste. Les techniciens vendent le dentier pour la moitié du prix.

Au Québec, un projet de loi est à l'étude, qui permettrait aux patients de commander des dentiers directement des mécaniciens-dentaires, sans avoir à être examinés par un dentiste. Il y aurait une association provinciale de techniciens dentaires, de même qu'un code professionnel gouvernant leur pratique, leur formation, ainsi que les procédures concernant les examens et l'obtention de permis. Une commission disciplinaire, dont le président serait nommé par le gouvernement, superviserait les activités des techniciens dentaires.

En Ontario, une campagne énergique est menée actuellement en faveur des techniciens dentaires, par le président de leur association, Ben Sweet, qui dirige une clinique illégale, dans un centre commercial de Toronto.



Les Kennedy ont connu, encore une fois, des moments d'angoisse. Le fils d'Edward, Joseph, se trouvait au nombre des passagers du 747 dirigé par les guérillas au sud du Yémen. (Photo: U.P.I.)



Le Barreau vous parle...

Les périls et privilèges du locataire

C'est le temps de l'année où un grand nombre de Québécois changent de logement.

Il y a des baux à signer. De nombreux avis de non-renouvellement ont été expédiés par poste recommandée. Avant de signer un bail, lisez attentivement chacune des clauses du bail.

Le Service d'information du Barreau du Québec a publié une brochure en collaboration avec la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins qui s'intitule "Qu'est-ce qu'un bail?". Cette brochure est mise gratuitement au service du public et vous pouvez vous en procurer une copie au Barreau de Québec, à votre caisse populaire ou encore chez votre avocat. La brochure discute de l'entente, de l'enregistrement, de la sous-location, des taxes et autres frais, du feu et des réparations, de la fin du bail, des améliorations et additions, de la visite des lieux, des recours du locataire et du propriétaire et de l'avis de 5 jours.

A titre d'information, nous reproduisons ici quelques extraits de la brochure:

Q.—Un bail peut-il être verbal?
R.—Oui, mais il est à déconseiller, car son existence et ses conditions sont difficiles à prouver. Le bail écrit est donc hautement recommandé.

Q.—Les baux imprimés achetés dans les papeteries ou utilisés par les agents d'immobiliers et les propriétaires sont-ils légaux?

R.—Oui. Il vous est cependant recommandé de les lire attentivement avant de les signer, car très souvent certains paragraphes ne s'appliquent pas à votre cas particulier ou nécessitent des modifications.

Q.—Les promesses et représentations verbales faites par le propriétaire avant la signature du bail sont-elles valables?

R.—Non. Quand le bail est écrit, seules les conditions qui sont stipulées font loi. Toutes autres représentations, même faites devant témoin, ne peuvent être retenues par la cour à moins d'être admises par le propriétaire.

Q.—Est-il nécessaire de consulter un homme de loi avant de signer un bail?

R.—En principe, non. Il est cependant essentiel de lire attentivement le bail avant de le signer. En cas d'hésitation, il est utile de consulter un homme de loi, car souvent le contrat de location implique un montant considérable et lie les parties pour une période importante.

Q.—Est-il nécessaire de s'adresser à l'administrateur local de la Régie des loyers?

R.—Dans certains cas, oui, si le logement est soumis au contrôle de la régie. Cette loi contient des dispositions tout à fait particulières quant à l'éviction des locataires, le prolongement des baux et la fixation des loyers.

Q.—Le locataire a-t-il le droit de sous-louer la totalité ou une partie des lieux loués?

R.—Oui, à moins que ceci ne lui soit expressément défendu par le bail.

Q.—Dans les cas de sous-location, le locataire reste-t-il responsable du bail?

R.—Oui, à moins que le propriétaire ne l'en libère.

Q.—Le locataire doit-il déménager le jour même de l'expiration de son bail?

R.—Non, il bénéficie de trois jours de grâce. Cependant, pendant cette période, il doit fournir au nouveau locataire un espace dans le logement pour y remiser ses meubles.

Q.—Le bail peut-il se renouveler automatiquement?

R.—Oui, lorsqu'un locataire reste en possession des lieux loués pendant plus de huit jours après l'expiration du bail sans opposition ou avis de la part du propriétaire. Le bail est renouvelé pour une autre année ou pour la période de temps pour laquelle le bail était fait s'il était pour moins d'un an.

Q.—Quand le locataire est-il obligé de permettre la visite des lieux pour fins de location?

R.—À des heures raisonnables de la journée durant une période de temps variant d'un à trois mois avant la fin du bail, à moins que la période de temps et les heures de visite ne soient mentionnées dans le bail ou que les parties ne s'entendent entre elles. Dans l'Île de Montréal, la période minimale est de soixante jours.

Q.—Quels sont les recours du locataire insatisfait?

R.—Si les lieux loués chauffés ne le sont pas suffisamment,

- si les services promis ne sont pas fournis,
- si les réparations à la charge du propriétaire ne sont pas faites,
- si les lieux sont infestés par la vermine ou si le locataire est incommodé par les voisins, le locataire peut:
 1. mettre le propriétaire en demeure (c'est-à-dire l'en informer par écrit et exiger satisfaction dans un délai précis);
 2. demander, ensuite, une diminution du loyer ou une résiliation du bail; et
 3. en certains cas, réclamer des dommages-intérêts.

Dans les cas d'urgence exceptionnelle, il est préférable de consulter un avocat avant d'entreprendre des réparations majeures ou de quitter les lieux.

Q.—Quels sont les recours du propriétaire?

R.—Si le locataire ne paie pas le loyer, le propriétaire peut faire saisir les meubles et effets mobiliers garnissant les lieux loués et qui ne sont pas insaisissables en vertu de la loi. Ce droit subsiste pendant les huit jours qui suivent le déménagement de ces meubles et effets mobiliers et permet au propriétaire de la faire saisir là où ils se trouvent. Le propriétaire peut joindre à sa réclamation pour le loyer dû une demande de résiliation du bail et de dommages-intérêts.

Si les lieux loués ne sont pas suffisamment garnis de meubles et d'effets mobiliers, ou si les lieux sont détériorés ou employés d'une façon abusive ou à des fins illégales ou contrairement à celles pour lesquelles ils avaient été loués, le propriétaire pourra demander la résiliation du bail et selon le cas, des dommages-intérêts.

Hommage posthume des "Guides catholiques" à Gertrude Leduc

par Thérèse DALLAIRE

Par l'entremise de notre journal, le mouvement des Guides catholiques du Canada, secteur français, veut rendre un hommage posthume à celle qui fut à l'origine de la Fédération des Guides catholiques de la province de Québec, devenue le secteur français du mouvement des Guides catholiques du Canada: Gertrude Leduc. Des circonstances incontrôlables ont empêché les dirigeantes de ce mouvement de souligner plus tôt les services rendus à la jeunesse de Québec, par cette femme qui s'est attachée au guidisme en décembre 1933 lors d'une cérémonie présidée par S. E. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve.

Simone Paré, une compagne, écrit de Gertrude Leduc: "Elle fut tour à tour cheffaine et commissaire. Et

en mars 1938 elle travailla activement à l'organisation de la Fédération. Très douée pour l'administration et les affaires, Gertrude Leduc



fut, au niveau provincial, trésorière, membre de commissions d'étude, d'entraînement et de finances. Pen-

dant plus de vingt ans, elle servit au plan diocésain de Québec, organisait le secrétariat diocésain ainsi que le magasin... qu'elle installa provisoirement dans sa propre maison. Elle recruta un comité protecteur très efficace, dirigea nombre de camps, aménagea une maison de cantonnement à St-Michel de Bellechasse, pour les jeunes membres du mouvement, et un terrain stable à la Pointe Argenteau de l'Île d'Orléans. Elle créa et anima avec succès un comité de régie pour ces camps.

Son travail acharné, son dévouement au service des jeunes ont mérité à Gertrude Leduc, de hautes décorations guides: le "Castor de bronze" et la médaille de bronze du Mérite diocésain, remise par S. E. le cardinal Maurice Roy.

Les activités "guide" de cette femme remarquable

que fut Gertrude Leduc ne l'empêchèrent pas de participer à d'autres œuvres de bienfaisance et d'accepter certaines responsabilités au sein de divers organismes: secrétaire de l'amicale Ste-Hélène des Franciscaines Missionnaires de Marie; trésorière de la Société St-Vincent-de-Paul de sa paroisse; co-fondatrice d'un ouvroir pour les missions d'Afrique; cercle Marguerite d'Youville des Soeurs de la Charité.

"Tout au long de sa vie, écrit Simone Paré, Gertrude Leduc exprima sa foi et son espérance dans les valeurs spirituelles... dans son Dieu qu'elle a su reconnaître en la personne des jeunes et des pauvres, objets de ses préoccupations constantes. Ses exemples et son souvenir demeureront vivaces parmi tous ceux qui l'ont connue."

Le cuir se plie aux exigences de la mode en conservant le prestige de son apparence

Toronto — Au Canada, la demande de cuirs à chaussures et à ceintures a augmenté en 1971. Le cuir à vêtement continue sa montée rapide et sans précédent vers la popularité de la mode, et peut être maintenant considéré comme un facteur presque

permanent dans l'industrie du tannage de notre pays. L'Assemblée annuelle de l'Association des Tanneurs du Canada, tenue à Montréal, confirme ces faits.

Albert B. Cook, président de Barrie Tanning, de Barrie, Ont., qui commence son

second terme comme président de l'Association, résume la situation pour l'année 1971 comme très occupée et couronnée de succès, et il s'attend à ce que 1972 soit également aussi prometteuse. "Le cuir", dit-il, "est maintenant connu universellement comme étant un tissu se

pliant à toutes les exigences de la mode en conservant le prestige de son apparence. Les principales caractéristiques qui portent le cuir au sommet de la mode sont les magnifiques couleurs et finis qui se prêtent à la fabrication des chaussures, sacs-à-main, ceintures et accessoires; la souplesse et la douceur des draps dans la catégorie des bottes légères et des vêtements de cuir; ainsi que les finis gais et luisants des cuirs métalliques et paysans. Le défi de fournir de nouvelles teintes et textures sera encore plus considérable que jamais en 1972."

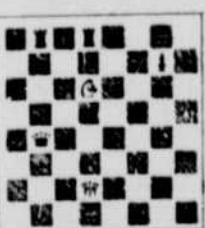
Si l'on considère l'autre face de l'image, le vice-président exécutif Walter M. Griffith, nous met en garde contre la montée à un rythme suivi du marché de matériel brut — plus de 50% de la moyenne du niveau de l'an dernier; le souci partagé par les gens d'affaires au sujet du nouveau programme législatif du gouvernement, ainsi que des mesures économiques adoptées également par les États-Unis et l'Argentine — tout cela a sensiblement affecté l'industrie.

Il avisa les tanneurs que l'établissement d'une solide marge de profits devrait être étudiée pour l'année à venir, et il ajouta "il est inutile d'essayer de prévoir les tendances de la fluctuation des prix du matériel brut pour l'avenir, parce que justement, trop de facteurs inconnus seront en cause." Par exemple, en plus de la demande d'approvisionnement normale, les Tanneurs des E.-U. continuent leur effort constant pour obtenir la mise en effet sur les quotités d'exportations. "De jour en jour, les relations réalistes prix et coûts, sont là la seule réponse", dit-il.

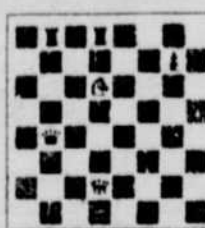
Les résultats des débats de l'industrie de la chaussure devant le Tribunal anti-dumping, actuellement en cours à Ottawa, seront très importants pour calmer le sérieux souci qui existe depuis déjà longtemps au sein de l'industrie du tannage.



Deux tons, deux textures, voilà les mots clefs pour la saison printanière, dans la chaussure habillée. Voici un modèle en cuir de veau, agencé avec une texture alligator. (Centre de la chaussure du Canada)



Le grand roque



Championnat de la ville

Le tournoi pour le championnat de la ville se poursuivra maintenant le mercredi, au Pavillon Parent, au rez-de-chaussée, salle 1718. Pour aujourd'hui, ronde 6, le calendrier est le suivant: Turgeon-Kratky, Groleau-Hébert, Morin-Pagau, Masson-Musial, Arsenault-Claveau, Sylvain-Gourdeau. Les meneurs sont actuellement Roger Pagau (5 1/2-1/2) et Denis Masson (5-1). Dans la classe B, qui compte dix participants, on en est rendu à la 4e ronde; quatre ont conservé tous leurs points, jusqu'ici. Une autre rencontre est en

cours présentement, le samedi matin, la finale des Ecoles Secondaires par équipes (Pavillon Montcalm-Ecole Perrault). Dans un proche avenir, il est possible qu'on organise un festival des jeunes, un samedi du début d'avril. On en attend la confirmation d'une journée à l'autre. Enfin il y aura le championnat de la ville des moins de 20 ans, les 15 et 16, 22 et 23 avril, un système suisse de huit rondes. Nous en reparlerons plus longuement, la semaine prochaine. N.210272 PHN

Faites chanter vos murs avec le papier encolle SUNWORTHY

Voyez sans plus tarder

Decorations

272 EST. ST-JOSEPH - 524-4625

SUNWORTHY

Fini vinyl pur
S'enlève sans rien laisser au mur



Un seul concert à Québec, cette saison... pour le chœur V'là l'Bon Vent... Dimanche le 27 février, au Grand Théâtre...

"V'là l'Bon Vent"... mes coeurs!!!

par Georgette LACROIX

Le chœur V'là l'Bon Vent aura 14 ans en juillet 72! Il a déjà connu 13 ans de voyages, d'aventures, d'amour, de bonheur et de chansons! Des chansons qu'il a semées en Europe, au Japon, en Ontario, dans les Maritimes, dans l'Ouest canadien, au Québec. Des chansons qui furent applaudies par de très grandes personnalités internationales: la princesse Grace, le président Senghor, le général de Gaulle, la reine Elisabeth de Belgique, etc.

Le chœur V'là l'Bon Vent a participé à plusieurs événements de renommée internationale: Expo 67, Expo 70, les Chorales inter-

nationales de Vaison-la-Romaine, aux activités de l'Alliance Chorale Canadienne, au festival de Baie Saint-Paul, aux expositions de Québec et de Toronto, au Carnaval d'hiver et il a aussi affronté les caméras de la télévision en participant à des émissions populaires: Dans les rues de Québec, La Bohème, Pas de deux, Dans tous les cantons, A la porte Saint-Louis, Cent mille chansons, etc.

Avec son directeur musical François Provencher, le chœur V'là l'Bon Vent a fait rayonner à l'étranger comme au pays, la chanson canadienne, celle de Leclerc et de Vigneault, de Léveillé et de Georges Dor, non seulement dans les grandes villes de France et du Canada mais dans quelques coins plus retirés où la chanson est cette poésie facile et simple, accessible à tous.

Folklore, mélodies classiques, chansons françaises et canadiennes deviennent, au

répertoire de cette chorale, une façon de dire la joie, l'amour, l'espoir, les saisons, la douleur, la vie de tous les humains de la terre!

De villes en villages, le chœur V'là l'Bon Vent véhicule la chanson des hommes! De bouche à oreille, il fait participer à un grand dialogue fraternel, ses nombreux auditeurs! On lui a attribué plusieurs prix importants, mais on lui reconnaît surtout ce mérite de propager la belle chanson,

qu'elle soit signée Jean-Pierre Ferland ou Gilbert Bécaud, qu'elle soit d'un auteur anonyme ou de Georges Moustaki.

Dimanche le 27 février, au Grand Théâtre de Québec, le chœur V'là l'Bon Vent donnera un autre concert, une autre preuve de son intention de poursuivre le chemin commencé!

Pour V'là l'Bon Vent, une nouvelle étape dans sa carrière, est toujours le début d'un temps nouveau!

Quelques mots

A l'extérieur de nos maisons, on est sous zéro... au travail, on est sous pression... mais mon ami André Paillé, le Pierrot de la nuit à CHRC, est sous les cocotiers de La Guadeloupe! Je viens de recevoir un superbe coucher de soleil en carte postale et ma foi, pour quelques jours, je voudrais bien me voir au soleil des Antilles!

Jusqu'au 25 février inclusivement: "Novembre", sur la vie secrète d'un marais à l'approche de l'hiver; "Le festin des morts", long métrage lyrique de Fernand Dansereau, sorte d'oratorio mettant en scène le drame intérieur qui naît du martyre des missionnaires des premiers temps de la colonie, aux mains des Indiens.

Ciné-après-midi est une initiative de M. Fernand Brissou, du bureau de l'ONF à Québec, où l'on peut s'adresser pour obtenir gratuitement ces films, comme d'ailleurs tous ceux qui figurent au répertoire de l'Office national du film. La programmation de Ciné-après-midi en mars sera annoncée à la fin de février.

Le 2 février dernier, l'animateur Roc Prou a célébré son 25e anniversaire de vie radiophonique. Des annonceurs

qui comptent 25 ans de métier, il n'en pleut guère! Disons qu'à l'heure actuelle, Roc Prou continue toujours de travailler à l'aide de ses cordes vocales... Il seconde notamment Mme Françoise Larochelle-Roy à son émission "A cœur ouvert". C'est aussi un as dans le domaine de la réclame commerciale. Roc... Salut à toi, vieux frère! Et toutes nos félicitations!

Jusqu'au 25 février inclusivement: "La poulette grise", Norman McLaren (Anna Malenfant chante cette berceuse si jolie); "Capture", de Bernard Gosselin (sur la prise des caribous dans le Nord du Québec et leur transplantation dans les hautes terres de l'île du Cap-Breton); "Les éperlans", de Dorothea Brissou (petits poissons vus du point de vue du pêcheur qui les met en friture); "La terre est habitée", de Les Drew, Kaj Pindal (film d'animation où les Martiens, observant notre planète, découvrent une vie... mécanique affligée d'un parasite appelé homme).

Ciné-midi est une initiative de M. Fernand Brissou, du bureau de l'ONF à Québec, où l'on peut s'adresser pour obtenir gratuitement ces films, comme d'ailleurs tous ceux qui figurent au répertoire de l'Office national du film. La programmation de Ciné-midi en mars sera annoncée à la fin de février.

Artisanat organisé

TANANARIVE (AFP) — Le deuxième séminaire sur l'artisanat organisé et technique, créé à Niamey en mars 1970, a clos ses travaux lundi après-midi. Ce colloque groupait les délégués de 22 pays francophones d'Afrique noire et de l'Océan Indien, mais aussi du Canada, d'Haïti et du Vietnam.

Les travaux ont porté principalement sur l'organisation des deux centres permanents de vente de produits artisanaux créés par l'agence à Paris et à Montréal, grâce à la coopération multilatérale des États membres.

A ce sujet, les participants ont demandé que ces centres s'approvisionnent non seulement en produits de vente courants, mais aussi en produits de qualité, moins commercialisables, mais qui permettraient de maintenir le côté culturel de l'artisanat. Ils ont, d'autre part, souhaité que les assistants techniques, qui seraient mis à la disposition des pays par l'agence, pour assurer le plein développement d'une politique de promotion de vente artisanale, soient choisis avec un soin particulier, en accord avec les organismes officiels compétents des pays intéressés.

Il convient, ont-ils précisé, que ces assistants possèdent une expérience de l'artisanat et qu'ils soient, non seulement des techniciens, mais encore des pédagogues.

Enfin le colloque a approuvé les directives de l'agence concernant le livre de l'artisanat, sorte de guide, qui doit refléter le plus complètement possible la production de chaque pays membre et la faire connaître à l'extérieur, en particulier dans le cadre de la francophonie.

La conférence groupe plus d'une centaine de délégués de 21 pays. Deux ministres figurent parmi les délégués canadiens: M. François

Cloutier, ministre de l'Éducation du Québec et M. Sydney Green. La délégation française est dirigée par M. Pierre Billecoq, secrétaire d'État à l'Éducation nationale, et la Belgique est représentée par M. Hurey, ministre de l'Éducation nationale.

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec

Les Jérolas

Théâtre de la

Cité universitaire

Gilles Dreu et

Cloudy Sky

Eglise de Loretteville

Les Amis de l'orgue

Paul-E. Talbot (orgue)

Ciné Midi

100, d'Yoville

La poulette grise

Capture

Les éperlans

La terre est habitée

(jusqu'au 25 février)

Ciné Après-Midi

Novembre

Le festin des morts

(jusqu'au 25 février)

Ciné Musée

Le peintre et le poète

Chronique d'un bâtisseur

Un monde à vos pieds

Varley

(jusqu'au 28 février)

Expositions

Musée du Québec

Pleins feux sur Laliberté

(jusqu'au 27 février)

Palais Montcalm

Léo Brisset

(jusqu'au 27 février)

Bibliothèque Ste-Foy

Stanley Cosgrove

(jusqu'au 25 février)

Le cercle de sang

Cinéma

EMPIRE

Drame, avec André Bourvil, Alain Delon et Yves Montand. Un criminel, Viget, s'associe avec Corey qui vient de sortir de prison, pour un vol de bijoux et ils s'adjoignent un ancien policier, Jensen. L'inspecteur Mattei est sur leur trace et arrive à leur tendre un piège. (2) Agissements criminels. Présenté à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.

Le messager

Cinéma

ODEON

(Dauphin)

Drame, avec Dominic Guard et Julie Christie. Un jeune garçon, Léo, en séjour chez un riche camarade d'école, se prend d'une passion enfantine pour la sœur de celui-ci, Marian, et accepte naïvement de servir de messager entre elle et un fermier voisin avec qui elle a une liaison. (A2) Éléments délicats. Présenté à 3.40, 7.45.

Zabriskie Point

Cinéma

ST-ROMUALD

Drame, avec Mark Frechette et Daria Halprin. Un jeune chauffeur de camion participe à une manifestation où un policier est tué. Il s'enfuit, vole un petit avion et se dirige vers le désert où il rencontre une secrétaire. Scène d'amour. (3) Présenté sur semaine à 9.10. Dimanche à 6.00, 9.30.

La fille de Ryan

Cinéma

ODEON

(Frontenac)

Drame, avec Sarah Miles, Robert Mitchum et Christopher Jones. En 1916, Rosy Ryan, fille de l'aubergiste d'un petit village irlandais, épouse l'instituteur Charles Shaughnessy. La vie conjugale la déçoit, elle devient la maîtresse de l'officier anglais commandant la garnison. Rosy est accusée de délation par les villageois et punie en conséquence. (3) Présenté à 12.50, 4.30, 8.10.

Les damnés

Cinéma

CANADIEN

Drame, avec Helmut Berger et Ingrid Thulin. À l'avènement d'Hitler en Allemagne, la famille Essenbeck est à la tête d'une industrie d'armes. Martin, le petit fils du baron Joachim Essenbeck qui vient de mourir, devient chef nominal de l'entreprise dirigée en fait par sa mère et son amant. (3) Des scènes de brutalité meurtrière et de perversité sexuelle. Présenté sur semaine à 6.05, 8.45. Samedi et dimanche à 12.45, 3.25, 6.05, 8.45, 10.05. (3e semaine)

Il était une fois dans l'Ouest

Cinéma

LE BLOU

Western, avec Charles Bronson, Claudia Cardinale et Henry Fonda. Un constructeur de chemin de fer fait tuer un fermier possédant un terrain avantageux le long du parcours prévu. La veuve de la victime reçoit la protection d'un hors-la-loi et d'un inconnu. (4) Atmosphère de violence. Présenté samedi et dimanche à 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Sur semaine à 6.00, 9.00.

L'homme orchestre

Cinéma

CAPITOL

Comédie, avec Louis de Funès, Noëlle Adam et Olivier de Funès. Evan Evans est directeur d'une troupe de ballet. Au cours d'une tournée, l'une des filles doit reprendre à Rome un bébé qu'elle avait mis en nourrice. Elle le porte dans la chambre d'Evan avec une note laissant croire que le père de l'enfant est le neveu d'Evan. (A4) Présenté à 2.50, 6.10, 9.40.

The Devils

Cinéma

CARTIER

Drame, avec Oliver Reed et Vanessa Redgrave. En 1631, à Loudun, le curé de l'Eglise St-Pierre, Urbain Grandier, s'oppose à un édit du cardinal de Richelieu ordonnant d'abattre les murailles de la ville. Les religieuses d'un couvent local accusent Grandier de les avoir ensorcelées. Grandier finit sur le bûcher et les murailles sont abattues. (4) Scènes déplacées. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Perversion Story

Cinéma

STE-FOY

(Champlain)

Drame, avec Jean Sorel, Marisa Meil et Elsa Martinelli. Le docteur Georges Dumurrier apprend après la mort de sa femme que celle-ci avait pris en sa faveur une importante assurance. Dans une boîte louche, Dumurrier découvre une stripteaseuse, Monica Weston qui ressemble à la défunte. Il est condamné à la chambre à gaz et sauvé au dernier moment. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 3.10, 6.35, 9.55. Sur semaine à 6.35, 9.55.

La valse des truands

Cinéma

ST-ROMUALD

Drame, avec James Garner et Gayle Hunnicutt. Le détective Philip Marlowe accepte de retracer le frère d'une jeune fille du Kansas. Ce dernier est un maître-chanteur et il le retrouve assassiné. Marlowe se fait le protecteur d'une vedette de télévision mêlée à l'affaire et finit par démasquer l'intrigue où il se trouve engagé. (5) Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 7.50.

Cinq filles par une nuit chaude

Cinéma

LAIRET

Drame, avec William Berger et Ira Furstenberg. Dix personnes sont réunies sur une île coupée de toute communication avec le continent. Parmi eux, le professeur Farrell, auteur d'une invention révolutionnaire. Farrell est tué puis, les survivants réduits à trois, s'entretient pour la possession de la femme. (5) Effets suggestifs. Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.30, 7.40. Sur semaine à 8.00.

Toklat

Cinéma

LEVIS

PARIS

PIGALLE

Documentaire réalisé par Robert W. Davidson. Un élevage de moutons part à contre-cœur à la chasse d'un ours grizzly. Toklat, qui a tué son frère, Au long de sa recherche, il se remémore divers incidents de la vie de cet ours dont il a été le témoin amusé. Le rancher se voit forcé de l'abattre à cause du danger qu'il représente. (E5) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

Le palais des anges érotiques

Cinéma

LAIRET

Drame, avec Geneviève Grad et Rossana Ghesa. Trois camarades de bureau, fatiguées d'une vie éternelle, décident de satisfaire leurs désirs de luxe en se livrant pour un temps à la prostitution. L'une d'elle fait une dépression et les deux autres sont engagées définitivement dans le marché du vice. (5) Scènes déplacées. Présenté samedi et dimanche à 3.00, 6.00, 9.15. Sur semaine à 6.30, 9.30.

Elsa

Cinéma

STE-FOY

(Champlain)

Comédie, avec Elsa Baeza, Micky, Romuald, Carlos Estrada. Une adolescente, Elsa fait la rencontre d'un gigolo, Berto, puis d'un garçon de son âge, Micky, fils d'un hôtelier. Après avoir trouvé son père en galante compagnie et s'être laissée prendre aux avances de Berto, elle répond à l'amour de Micky. (6) Climat de mœurs libres. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.35, 5.00, 8.20. Sur semaine à 8.20.

Erotic Story

Cinéma

CANARDIERE

Drame, avec Anna Moffo et Gianni Macchia. Pendant que son mari Marc est en voyage d'affaires, Eve devient la maîtresse d'un membre de leur cercle d'amis, Eric, play-boy aux nombreuses aventures. Au retour de Marc, elle se refuse à lui et tente de se suicider. Indécence grossière. Présenté à 1.00, 3.50, 6.40, 9.30. (5e semaine)

Sybelle

Cinéma

CANARDIERE

Comédie, avec Georg Thomalla et Mascha Gonska. Un musicien veut à une fille, Sybelle, et s'inquiète de la façon de faire son instruction sexuelle. Un ami lui affirme que rien ne vaut l'enseignement pratique et propose pour la circonstance ses trois fils que Sybelle repousse un après l'autre. Scènes d'exhibitionnisme. (6) Présenté à 2.30, 5.20, 8.15. (5e semaine)

Le labyrinthe du sexe

Cinéma

MIDI-MINUIT

et STE-FOY

(Alouette)

Film, avec Susy Andersen et Franco Resnel. Faisant état de place envahissante tenue par la sexualité dans la publicité et les mass media et tablant sur des recherches scientifiques récentes, le film se propose d'informer sur divers aspects du problème. (6) Images érotiques. Midi-minuit présenté à 1.50, 5.10, 8.25. Ste-Foy (Alouette) présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.25, 4.10, 6.20, 8.40. Sur semaine à 6.20, 8.40.

Aime-moi vite, le jour se lève

Cinéma

MIDI-MINUIT

et STE-FOY

(Alouette)

Comédie, avec Joav Jisenski et Maria Brockerhoff. Les habitants d'un village allemand sont persuadés qu'un vent qui souffle à intervalles réguliers dans la région, le Foehn, procure aux habitants une force de reproduction exceptionnelle. Le forgeron Michael est responsable de ce phénomène en rendant visite aux épouses pendant que les maris se promènent dans le Foehn. (6) Midi-minuit, présenté à 12.15, 3.30, 6.45, 10.00. Ste-Foy (Alouette), présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.55, 5.05, 7.25, 9.45. Sur semaine à 7.25, 9.45.

Sibérie, terre de la violence

Cinéma

CAPITOL

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement toute la semaine à 1.00, 4.15, 7.40. (Couleurs)

Les cavaliers

Cinéma

ODEON

(Dauphin)

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement toute la semaine à 1.40, 5.45, 9.50. (Couleurs)

L'AMOUR SE FAIT DE PLUSIEURS FAÇONS !..

aimer à la vitesse du son, en vidéo ou en 8 mm, avec une caméra personnelle. Surprenant!

AIMÉ MOI VITE (couleurs)

LE LABYRINTHE DU SEXE (couleurs)

Midi-Minuit 522-2828 ALOUETTE 856-0592

252 est, rue St-Joseph 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY

COMMENÇANT VENDREDI

2 EXCELLENTS FILMS! GRANDS RÉALISATEURS!

VIVA LA MUERTE (couleurs)

Arrabal (couleurs)

Aussi: CAIN ET ABEL VUS par PASQUINI avec LAURENT TERZIEFF

LES GALERIES CANADIENNES 661-8175

STATIONNEMENT GRATUIT

DERNIER JOUR: EROTIC STORY et SYBELLE, Couleurs.

En sciences sociales à l'U. de S. Les étudiants rejettent à la majorité un ultimatum de la direction

SHERBROOKE — (P.C.) — Environ 70 pour cent des 230 étudiants en service social de l'université de Sherbrooke, qui avaient mis sur pied en novembre un "département parallèle"

afin d'appuyer leurs revendications de participation aux décisions administratives, ont refusé de rentrer en classe, mardi, en dépit d'un ultimatum de la direction.

L'administration de l'institution avait donné aux étudiants jusqu'à minuit lundi soir pour s'enregistrer de nouveau aux cours réguliers ou être expulsés.

Le porte-parole de l'université, M. Marc Bernier, a déclaré que les 160 étudiants qui ont refusé de rentrer ont demandé que le délai soit prolongé jusqu'au 10 mars. L'administration a refusé.

Il a précisé que l'université n'a pas encore pris de décision à leur sujet.

Le "département parallèle" de service social a été mis sur pied après que l'administration a aboli l'ancien système d'évaluation qui permettait aux étudiants et aux professeurs de juger les travaux.

DECISION

L'université avait remis aux enseignants le pouvoir d'évaluer seuls les travaux des étudiants.

Ceux-ci ont organisé des conférences et des séminaires depuis le mois de novembre avec l'aide de travailleurs sociaux volontaires, de psychologues et

de professionnels de l'extérieur de l'institution.

Un porte-parole des étudiants, Mlle Francine Lalande, a déclaré la semaine dernière que ceux-ci souhaitaient la nomination d'un médiateur pour régler le conflit. Les étudiants sont prêts à déménager le "département parallèle" à l'extérieur du campus si

l'université décide de les expulser, a-t-elle dit.

M. Bernier a affirmé que le pouvoir d'évaluation avait été remis entre les mains des professeurs parce qu'aucun étudiant n'avait échoué sous l'ancien système, qui accordait le droit à l'étudiant et au professeur d'évaluer la moitié du travail chacun.

L'UQ favorise son personnel de cadre

MONTREAL (PC) — Parce que jeune, l'université du Québec entend développer rapidement une politique de promotion, de recyclage et de sécurisation de ses cadres, afin que ceux-ci puissent oeuvrer dans une ambiance plus enrichissante.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de l'université du Québec, M. Alphonse Rivest, devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal. Après avoir fait le bilan du chemin parcouru depuis trois ans, il a mentionné quelques-uns des projets qui marqueront la deuxième étape de l'université.

"Créée en décembre 1968 par une loi de l'Assemblée nationale, a-t-il dit, l'université du Québec comprend trois ans après sa formation, un réseau de six établissements d'enseignement supérieur et de recherche à travers le Québec; plus de 20,000 étudiants inscrits à près de 500 programmes d'étude de premier, deuxième et troisième cycle; un corps enseignant de quelque 950 professeurs et un budget de fonctionnement atteignant 35 millions."

A ceux qui soutiennent que l'université du Québec a été privilégiée au chapitre des subventions gouvernementales, M. Rivest a répondu, qu'en raison de l'étendue de ses services et de son développement

rapide, l'université du Québec avait dû pouvoir compter sur des sommes considérables depuis sa fondation.

L'université aborde maintenant la seconde phase de développement et un document sur la politique de développement sera bientôt remis au ministre de l'Éducation qui le déposera à l'Assemblée nationale.

Il n'y a pas eu de blessés. Les pompiers de la base et ceux de la ville de St-Jean ont été appelés à circonscrire le sinistre qui a fait des dégâts matériels estimés, par un porte-parole de la base, entre \$300,000 et \$400,000.

Une enquête a été ouverte pour établir les causes de l'incendie.

Au nombre des objectifs fixés pour les prochaines années, M. Rivest a mentionné la création de nouveaux établissements, l'adhésion d'organismes existants au réseau de l'université, l'accessibilité au plus grand d'étudiants et la possibilité pour l'étudiant de s'autoéduquer.

M. Rivest a souligné que ce seront surtout les hommes oeuvrant au sein de l'institution qui permettront la réalisation de ces objectifs.

"Beaucoup d'efforts ont été consentis en trois ans au niveau du recrutement d'un personnel qualifié, de même qu'au rattrapement de nos compétences et au perfectionnement académique."

Il a ensuite mis l'accent sur l'importance des administrations pour le développement d'une jeune université.

"Parce que jeune, a-t-il ajouté, l'université du Québec entend développer rapidement une politique de promotion, de recyclage et de sécurisation des cadres, afin que ceux-ci puissent oeuvrer dans une ambiance plus enrichissante."

Le président de l'université du Québec a enfin insisté sur le rôle social que doit jouer cette institution et sur les relations d'échange avec le milieu qu'elle doit entretenir pour la remplir sa mission dans la société québécoise.

Propos à prendre ... ou à laisser

La démocratisation du pouvoir étudiant dans les Cégep

Démocratie et pouvoir étudiant, voilà une association d'idées déconcertante à première vue. En effet, la démocratie a trop souvent été identifiée au système capitaliste conformiste, alors que le pouvoir étudiant désigne habituellement une entité mal définie et sournoise qui serait ennemie de cet ordre social. Mais, il demeure que la juxtaposition des Cégep depuis leur opération. La tendance à remplacer les associations d'étudiants (AGE), bâties selon des principes oligarchiques par des systèmes démocratiques est indéniable.

La grande innovation des démocraties étudiantes est la fréquence des appels aux votants, pour qu'ils se prononcent sur la politique de leur administration, alors qu'on ne les consulte qu'une seule fois, lors des élections, dans l'administration publique. Pour illustrer ce concept de démocratie, il est intéressant de considérer la charte que les étudiants du Cégep François-Xavier-Garneau se sont donnée l'automne dernier. Cette constitution divise l'administration étudiante en deux parties: l'Assemblée générale et le comité de consultation. L'Assemblée générale des étudiants, réunie aussi souvent que nécessaire, est dé-

cisoire et exécutive de toutes les questions qui lui sont présentées par les étudiants. Le comité de consultation s'occupe de l'administration budgétaire interne et est composé de représentants de tous les organismes étudiants et para-étudiants du Cégep.

Mais, de voir revenir tant de fois le mot "étudiant" nous rappelle qu'il serait bon de considérer la situation de l'étudiant dans ce système. Dans le cas particulier du Cégep François-Xavier-Garneau, les étudiants sont maîtres de leur administration et toutes les facilités de revendication leur sont données. Cependant, au grand désespoir des étudiants conscients des ouvertures de la nouvelle charte, pour un renouveau sur tous les plans, la masse des étudiants se désintéresse de plus en plus des assemblées générales.

Face à cet état de choses, beaucoup se sont interrogés. Voici les principaux éléments de réponse qui ont été apportés. Plusieurs déplorent le manque de maturité de la nouvelle génération étudiante. Les statistiques montreraient que l'âge moyen des étudiants de Collège I est passé de 18 à 16 ans. D'autres posent comme principal facteur de ce dé-

sintérêt le manque de structuration de l'information au Cégep. Mais, je crois que l'explication de cette situation serait plutôt la libéralisation des règlements collégiaux. En effet, la génération d'étudiants présente à eu comme héritage de ses aînés la disparition des contraintes superficielles tels le contrôle des absences et les examens policiers. Peut-être que nous aiguillonner par ces coercitions, les étudiants ont manqué du souffle nécessaire à poursuivre en profondeur la refonte des structures de la vie étudiante.

Aussi, satisfaits de leur condition matérielle facile, ils sont trop superficiels pour se pencher sur des problèmes prioritaires tels: le renouveau pédagogique, l'adoption d'une nouvelle mentalité du para-scolaire, l'engagement social personnel, la prise de conscience de l'existence d'une classe étudiante, etc.

Bref, l'objectif qui se semble premier, est l'acquisition par la nouvelle masse étudiante, d'une profondeur de pensée et de conscience. Mais cela est-il possible à obtenir d'un système pédagogique de distributions stéréotypées et superficielles?

Pierre LAPOINTE
Cégep F.-X.-Garneau

Semaine des sciences forestières

On s'interroge sur le statut de l'ingénieur forestier, la semaine prochaine, à l'université Laval, en essayant de préciser la façon suivant laquelle la formation de l'ingénieur forestier devrait s'adapter aux besoins de la société présente et future.

"Le génie forestier, ça mène à quoi?", tel sera le thème de la Semaine des sciences forestières, organisée par l'Association générale des étudiants en foresterie et géodésie, qui se

tiendra le 29 février, le 1er et le 2 mars, à la Faculté de Foresterie et de Géodésie.

Notons que la semaine sera inaugurée, le 29 février à 14 heures, par le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kerwin Drummond.

La présentation du programme sera suivie d'un débat sur le thème principal: "la formation actuelle de l'ingénieur forestier est-elle adaptée aux ser-

vices qu'il est appelé à rendre?"

Participeront à ce débat, le Dr Marcel Lortie, directeur du Laboratoire de recherches forestières du gouvernement fédéral, M. Maurice Vézina, sous-ministre adjoint au ministère des Terres et Forêts, le Dr André Lafond, doyen de la Faculté de Foresterie et de Géodésie, M. Roland Royer, chef forestier à la Consolidated - Bathurst, et M. Denis Brière, étudiant en foresterie.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAK-TV Burlington	4 CFCM-TV Québec	5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke	8 WMTW-TV Mt. Wash.	10 CFTM-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec	12 CFCF-TV Montréal	13 CKTM-TV Trois-Rivières

Aujourd'hui — JEUDI

En soirée

6.00 3—Channel 3
News Hour*
5—Rollin On The River*
7—Troisième édition
10—Madame est servie*
12—Pulse*

6.15 7—C'est mon opinion

6.20 7—Edition sportive

6.25 9—Nouvelles sportives*

6.30 9—Panoramonde*

7—Pensez vite*

7—Hogan's Heroes

11—Téléjournal

13—Le 13 vous informe

TCQ—Jasette

6.50 11—Nouvelles du sport

7.00 3—CBS News*

5—Madame est servie*

5—Dateline*

7—Symphonie*

8—Safari to Adventure*

10—Le 10 vous informe*

12—Me and the Chimps*

13—Ce soir Jean-Pierre*

TCQ—Québec-Arts

7.25 10—Les commentaires de...

7.30 3—Get Smart

5—In the Mood*

7—Les grands films

8—High School Quiz*

10—Cinéma Kraft*

Même si j'étais un espion

11—Les grands films*

La Ménagerie de verre.

Drame psychologique réalisé par Irving Rapper.

avec Gertrude Lawrence, Jane Wyman et Kirk Douglas.

Après la pièce de Tennessee Williams.

Abandonnée par son mari, une femme a élevé seule ses deux enfants.

dont une, infirme et timide s'enferme dans ses rêves.

Un soir, le frère invite à dîner un camarade de travail.

(Américain 1950).

12—Longstreet*

13—Les grands films*

TCQ—Cours d'espagnol

8.00 3—Me & the Chimp*

5—Cinéma Kraft*

Les Centurions (4) — E.-U. 1966. Drame de guerre de M. Robson avec Anthony Quinn et Alain Delon. — Une épisode de la lutte entre l'armée française et les terroristes durant la guerre d'Algérie.

(2e partie)

5—O'Hara Us Treasury*

8—Alias Smith and Jones*

—TCQ Jusqu'aux tripes

8.30 3—My 3 Sons*

12—The Dean Martin Show*

TCQ—L'envers de leur médaille

9.00 3—CBS Reports*

5—All in the Family*

8—Longstreet*

10—Sous mon toit*

—TCQ—La C.E.Q.

9.30 5—Suspicion — Alfred Hitchcock

5—Program X*

7—Mannix*

10—Dan August*

11—Consummateurs

12—Here Come The Seventies*

13—Claude Blanchard*

10.00 5—Midweek*

8—Owen Marshall*

10—Dossiers*

12—The Bold Ones*

10.30 7—Les nouvelles TVA*

7—Téléjournal*

10—Les nouvelles TVA*

11—Téléjournal*

13—Téléjournal

10.52 7—Nouvelles du sport*

11—Nouvelles du sport*

13—Nouvelles du sport*

11.00 3—Channel 3

Night Beat*

Après-midi

12.00 3—Where The Heart Is*

4—Leçons de beauté*

7—Minutemen

8—Bewitched*

10—Le 10 vous informe*

12—The Flintstones*

13—Le 13 vous informe

12.10 13—Les petites annonces

12.15 4—Actualité*

10—Y'a du soleil*

12.25 3—CBS News*

12.30 3—Search For Tomorrow*

4—De tout de tous*

7—Deuxième édition

8—Password*

11—Bou Bou*

12—Matinée with Joe Van*

13—Bou Bou*

12.45 7—C'est mon opinion

12.50 7—Midt Sport

1.00 3—One O'Clock Wester*

4—Deux dans un: — La tribu perdue (6A) — E.-U. 1949. Film d'aventures de W. Berke avec Johnny Weissmuller et Myrna Dell. — Jungle Jim s'attaque à des aventuriers qui veulent piller les trésors d'une tribu.

Désir interdit (6) — Mex. 1953. Mélodrame de E. Fernandez avec Arturo de Cordova et Maria Elena Marquez. — Un névrosé usurpe la personnalité d'un homme qu'il a tué.

7—Bienvenue chez nous*

8—All my Children*

1.03 3—Across The Fence*

1.15 3—Lucille Rivers Show*

5—Test Pattern & Music

10—Mes amis les animaux*

1.20 5—Prelude

10—Ciné-vendredi: — Amour désespéré

1.25 3—CBS News*

1.30 3—CBS News*

1.35 3—CBS News*

1.40 3—CBS News*

1.45 3—CBS News*

1.50 3—CBS News*

1.55 3—CBS News*

2.00 3—CBS News*

2.05 3—CBS News*

2.10 3—CBS News*

2.15 3—CBS News*

2.20 3—CBS News*

2.25 3—CBS News*

2.30 3—CBS News*

2.35 3—CBS News*

2.40 3—CBS News*

2.45 3—CBS News*

2.50 3—CBS News*

2.55 3—CBS News*

3.00 3—CBS News*

3.05 3—CBS News*

3.10 3—CBS News*

3.15 3—CBS News*

3.20 3—CBS News*

3.25 3—CBS News*

3.30 3—CBS News*

3.35 3—CBS News*

3.40 3—CBS News*

3.45 3—CBS News*

3.50 3—CBS News*

Dr André Dorion, o.d.

Dr Ghislain Dionne, o.d.

OPTOMETRISTES

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE

869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

1.30 3—As The World Turns*

5—Galloping Gourmet*

8—Let's Make a Deal*

11—Cinéma*

Les diables du Sud (5) — G.B. 1961. Film d'aventures de K. Annakin avec James Uys et Richard Todd. — En Afrique du Sud, un policier doit affronter seul une famille de bandits.

13—Rue Principale

1.55 10—Mes amis les animaux*

2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing*

5—Paul Bernard, Psychiatrist*

7—Pour vous, mesdames*

8—Newlywed Game*

10—Banco... Banco*

13—Pour vous, mesdames

2.30 3—Guiding Light*

5—Today's Music

7—Doigts de Fée*

8—Dating Game*

12—What's the Good Word*

3.00 3—Secret Storm*

5—Take Thirty

Reprise des négociations à Radio-Canada

Par la Presse Canadienne

Les négociations entre Radio-Canada et les représentants de ses 2,200 techniciens, membres de NABET, ont repris ce matin, a déclaré mercredi soir un porte-parole de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion.

C'est la première fois que les deux parties se rencontrent officiellement depuis le début des grèves rotatives, le 22 janvier.

Hier, les techniciens de Vancouver, de Calgary et de Halifax ont quitté le travail. A Vancouver, les membres de NABET ont reçu l'appui des membres de la Guilde canadienne de la télégraphie qui ont refusé de franchir les lignes de piquetage dressées par les grévistes.

A Toronto, par ailleurs, les techniciens sont rentrés au travail à la suite d'un accord intervenu entre la corporation d'Etat et les dirigeants de NABET. Radio-Canada a précisé qu'il s'agissait d'un "accord mutuellement satisfaisant" et que les termes de l'entente étaient encore en voie de rédaction.



Tous les moyens sont bons pour vendre sa marchandise! On en a ici la preuve. Une maison de nouveauté de Toronto fabrique des "T-shirts" avec dans le dos l'inscription suivante "J'aime Howard" et tout ça à la suite de la polémique impliquant le multi-millionnaire Howard Hughes et l'auteur Clifford Irving qui aurait écrit la supposée biographie de Hughes.

Les avions décollent mais avec un grand retard

Par la PRESSE CANADIENNE

Les avions décollaient toujours des aéroports canadiens mercredi mais toujours avec un grand retard, notamment à Montréal et Toronto, tandis que les électriciens en étaient à leur 19e journée de grève.

Les contrôleurs du trafic aérien, privés de radar, ont été forcés à espacer les décollages.

laissant de sept à huit minutes à chaque avion pour prendre l'air et huit minutes entre chaque atterrissage alors qu'en temps normal, le délai est de 90 secondes. Le retard moyen sur l'horaire aura ainsi atteint deux heures dans les aéroports les plus importants.

Le ministère des Transports a dû supprimer temporairement le "couver-feu" qui interdit les vols entre minuit et l'aube, afin de faciliter le trafic.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que les retards risquent d'être encore plus longs vers la fin de la semaine, notamment dans le corridor aérien Montréal-Toronto.

Dans le reste du Canada, le trafic a été moins dense. Les autorités des aéroports ont improvisé, combinant plusieurs vols, prévus sur de petits appareils, en regroupant les voyageurs dans des avions plus gros, pour réduire le nombre de décollages et d'atterrissages.

De cette façon, Air Canada a pu opérer à 90 pour cent de sa capacité habituelle, avec seulement 85 pour cent de ses avions prenant l'air.

Les techniciens chargés de la bonne marche des appareils électroniques de navigation et de communication à Moncton, N.-B., étaient retournés au travail vendredi dernier, mais ils ont débrayé de nouveau mardi.

Une quinzaine d'ouvriers ont refusé de traverser les lignes de piquetages établies par les électriciens.

Toutefois, le trafic est normal à Moncton, a déclaré la direction de l'aéroport.

le Québec, les minorités francophones n'ont qu'un passé. Il est donc essentiel, d'après M. Dubé, que tous les groupes francophones resserrent leurs liens entre eux et participent pleinement à la vie économique du Canada.

Une copie de l'allocation avait été distribuée à la presse.

Un ministre s'en prend au conseil municipal de Moncton

Ottawa (P.C.) — Le ministre fédéral des Travaux publics, qui est aussi député aux Communes de la circonscription de Restigouche, au Nouveau-Brunswick, M. Jean-Eudes Dubé, a pris à parti, mercredi, le Conseil municipal de Moncton qu'il accuse de traiter un tiers de sa population en citoyens de seconde zone.

Parlant, mercredi, devant les membres du Club Richelieu de la Capitale fédérale, le ministre a ajouté "qu'une telle décision va à l'encontre des principes les plus élémentaires de justice".

Seul ministre francophone non québécois au sein du cabinet Trudeau, il s'en prenait au fait que l'administration municipale de Moncton refuse systématiquement de mettre sur pied un comité en vue d'étudier la possibilité d'instaurer le bilinguisme à l'hôtel de ville en raison de sa population à 35 pour cent francophone.

"Il est tout à fait impensable et inadmissible dans un pays fondé sur la tolérance et l'esprit de justice qu'une ville comme Moncton refuse de reconnaître les droits fondamentaux de plus du tiers de ses citoyens," a-t-il affirmé.

Fanatisme en recul

"C'est donc un fait qu'il y a encore du fanatisme au Nouveau-Brunswick, comme à d'autres endroits du pays d'ailleurs, mais beaucoup moins qu'autrefois," a continué M. Dubé.

Le conférencier, qui traitait du rôle et de l'avenir des minorités francophones au Canada, a évoqué le film: "L'Acadie, l'Acadie", pour souligner que la situation n'est pas particulièrement facile pour les Acadiens dans la ville de Moncton.

Selon lui, les citoyens de cette province auraient pensé obtenir une égalité à laquelle ils ont droit, par l'instauration du bilinguisme au niveau provincial.

Le film démontre bien, selon lui, comment les étudiants de l'Université de Moncton sont conscients de leur patrimoine culturel et contestent vigoureusement.

Après avoir rappelé les progrès réalisés depuis quelques années chez les Acadiens, M. Dubé a affirmé que l'Acadien moyen se plaint rarement, pourtant c'est lui, comme le Franco-Ontarien qui doit combattre le plus pour conserver sa langue et enrichir ses traditions.

Le Québec

M. Dubé croit que les minorités acceptent difficilement que certains séparatistes qué-

Le fugitif Geoffroy a obtenu un passeport "sous un faux nom"

par Elie LALANCETTE

OTTAWA (C) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a révélé, mercredi, aux Communes que le notaire Yves Geoffroy, condamné à la prison à vie, à la suite du meurtre de sa femme, avait obtenu un passeport "sous un faux nom" en date du 28 septembre 1971.

Interrogé par M. Eldon Williams PC-Calgary Nord, critique juridique de ce parti, il a révélé en outre que Mlle Carmen Parent avait pour sa part obtenu un passeport, à son nom, en date du 29 juin.

Pour des raisons de sécurité, le ministre a refusé de dévoiler le nom sous lequel le notaire Geoffroy poursuivait sa lune de miel.

C'est à la suite d'une permission de 48 heures, le 24 décembre, que M. Geoffroy a quitté la pénitencier St-Vincent-de-Paul pour se marier et ne plus revenir à l'institution.

M. Sharp a révélé que des recherches se poursuivaient partout à travers le monde et au Canada en vue de retrouver le fugitif et qu'il était préférable de ne pas révéler le nom d'emprunt, pour le moment.

Mardi, le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, a dû déposer aux Communes, trois lettres mentionnées dans une de ses déclarations.

sur l'affaire Geoffroy, lundi, en Chambre.

La lettre du notaire Geoffroy à M. Faguy, commissaire au Service canadien des pénitenciers est en date du 28 juin, soit une journée seulement avant l'émission du passeport de Mlle Parent.

Travaillasse sociale

Quant à la lettre de la travailleuse sociale au même commissaire, elle est datée du 19 août, soit un peu plus d'un mois avant l'obtention du passeport sous un nom d'emprunt pour M. Geoffroy.

Mlle Cornélius, qui écrivait cette lettre, mentionnait à un certain moment que l'attachement de Mlle Parent au notaire Geoffroy, en dépit de la situation dans laquelle il se trouvait "peut paraître bizarre".

Après avoir rencontré Mlle Parent, elle la décrivait comme jouissant d'une intelligence supérieure et possédant un excellent jugement.

Cette attitude n'était donc pas nécessairement anormale selon elle. Après avoir mentionné que Mlle Parent semblait certaine de ses sentiments, et elle ajoute qu'elle n'était "pas du tout une personne au type aventureux pour la simple sensation que peut engendrer un projet de cette envergure."

Lundi, dans sa déclaration ministérielle, M. Goyer avait assuré les parlementaires que

s'il était prouvé qu'un "acte irrégulier ou illégal ait été commis, le gouvernement prendra alors les mesures immédiates qui s'imposent."

Il avait à cette occasion qu'une enquête plus minutieuse des faits aurait dû être faite.

Photo

Selon le ministère des Affaires extérieures, c'est à la suite de longues recherches que

les agents de la Gendarmerie royale ont découvert la "duplication" dont les responsables des passeports ont été l'objet.

La photo de M. Geoffroy avait servi pour l'obtention du passeport.

Selon M. Sharp, il faudrait que les empreintes digitales des personnes qui demandent des passeports soient vérifiées en personnes, sinon d'autres incidents similaires sont susceptibles de se produire.

Surplus de \$168 millions dans le marché américano-canadien de l'automobile

OTTAWA (P.C.) — Le Canada a enregistré un surplus de \$168 millions en 1971 dans le marché américano-canadien de l'automobile. C'est une baisse de \$27,5 millions sur l'année précédente, révèle Statistique Canada.

Les exportations canadiennes de véhicules de tous genres et de pièces vers les Etats-Unis se sont élevées à \$4,099 milliards l'an dernier contre \$3,931 milliards en importations.

En 1970, les chiffres avaient été de \$3,337 milliards et \$3,182 milliards.

Le bureau de la statistique dit que la baisse des surplus était due à la réduction des exportations de motoneiges. En 1970, les surplus ont atteint \$104 millions contre \$130 millions en 1969.

Les exportations canadiennes vers les Etats-Unis ont augmenté de plus de 17 fois depuis 1965, passant de \$230 millions à \$4,1 milliards. Entre-temps, les importations des Etats-Unis quadruplaient, passant de \$970 millions à \$3,9 milliards.

Quelque 3,000 soldats canadiens ont été tués, blessés, portés manquants ou capturés

Toronto (P.C.) — Plus de 3,000 soldats canadiens ont été tués, blessés, portés manquants ou capturés, à la suite du désastre de Dieppe essuyé par les Alliés au cours de la Deuxième Guerre mondiale, écrit Ladislav Farago dans un nouveau livre qu'il vient de faire paraître en langue

anglaise sur l'espionnage allemand.

Le désastre de Dieppe, il l'attribue à des renseignements fournis aux Allemands par une femme qui leur servait d'agent: l'épouse d'un haut fonctionnaire d'une ambassade de Grande-Bretagne.

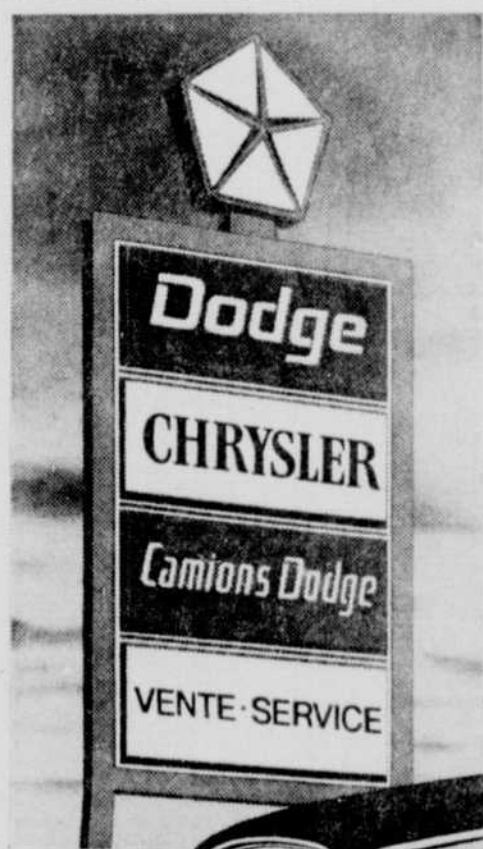
Selon l'auteur, plus de 900 soldats canadiens ont été

tués au cours de cette opération. Farago, qui est aussi l'auteur d'une biographie du général américain George Patton, révèle qu'il avait découvert l'identité de la dame dans un dossier des services secrets allemands contenant une note datée du mois d'août 1944.

L'opération de Dieppe

avait eu lieu en août 1942. Dans une interview, M. Farago a refusé de révéler l'identité de la dame, précisant qu'il en avait communiqué tous les détails aux autorités britanniques.

Elle est, dit-il, la fille d'un expert hollandais en objets d'art. Elle avait vécu à Francfort et est actuellement établie à Lisbonne.



Voici votre Q.G.* de génie mécanique minutieux...

Élégance et rendement se retrouvent au Q.G. Dodge. Les Dodge Monaco et Polara 72 sont identiques dans leurs dimensions et roulent sur un long empattement de 122"; leur décor intérieur varie légèrement. Dans la Monaco, l'équipement de base est celui d'une grande voiture de luxe. Par exemple, le roulement "tranquillité" et la structure monocoque assurent pendant des années un roulement confortable, sans bruit et sans ferraillement. Le moteur

V8 de 360 po. cu., la servo-direction, la boîte de vitesses automatique Torqueflite, de même que la ventilation à niveau élevé sont des avantages de base. La Monaco et la Polara sont d'une élégance renouvelée en 72, depuis la sculpture des roues jusqu'au galbe du pavillon. Le décor intérieur est agrémenté de garnitures luxueuses, telles que les appliqués de simili-bois et le tapis entier de couleur assortie. En somme, un génie mécanique minutieux, un confort exceptionnel et un prix raisonnable caractérisent les Dodge Monaco et Polara. Vérifiez les détails chez le concessionnaire Dodge, au quartier général du génie mécanique minutieux.

*Quartier général



...et une offre spéciale de Dodge:

50 pour cent de rabais sur un climatiseur OU un boni d'un radio AM et d'un haut-parleur arrière, dans certaines Monaco et Polara munies d'accessoires spéciaux. Cette offre est valable pour un temps limité chez les concessionnaires Dodge participants.

Dodge CHRYSLER CANADA LEE



Ratelle reprend la tête à la faveur d'une autre victoire des Rangers

Ligue NATIONALE
Vancouver 3, Toronto 2
Philadelphia 3, New York 4
Boston 8, California 6
Buffalo 2, Chicago 1
St-Louis 2, Los Angeles 0

Ligue AMERICAINE
Boston 5, Hershey 0
Cleveland 3, Rochester 5

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
St-Jérôme 3, Trois-Rivières 9

AUJOURD'HUI
Ligue NATIONALE
Montreal à Minnesota
Vancouver à Detroit
Chicago à Buffalo

Ligue AMERICAINE
Richmond à N.-Ecosse
Cincinnati à Tidewater

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Quebec à Shawinigan
Sorel à Cornwall

LES CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

Division EST	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	63	45	8	9	259	141	99
New York	61	40	11	10	266	144	90
Montreal	59	33	14	12	222	156	78
Detroit	60	26	25	9	197	190	61
Toronto	62	25	27	11	180	172	61
Buffalo	61	12	35	14	154	225	38
Pittsburgh	59	16	37	5	149	207	37
Vancouver	58	16	37	5	149	207	37

Division OUEST

Minnesota	60	32	19	9	163	136	73
St-Louis	62	21	32	9	169	201	51
Californ.	62	18	30	14	171	231	50
Philadel.	60	18	31	11	146	187	47
Pittsb.	61	18	34	9	147	197	45
L. Angel.	63	16	40	7	155	242	39

Ligue AMERICAINE

Ligue AMERICAINE

Division EST

	Division OUEST						
	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	58	27	23	8	218	200	62
Baltimore	57	26	21	10	179	178	62
Hershey	55	24	21	10	198	177	58
Cincin.	59	23	24	12	204	211	58
Richmond	58	22	26	10	175	169	54

Division OUEST

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cornwall	48	35	12	1	276	146	71
Québec	49	34	14	1	292	186	69
Dr'ville	48	32	15	1	227	195	65
Sorel	48	29	19	0	205	168	58
Shawin.	48	26	19	3	223	165	55
Sherb.	48	24	22	2	246	230	50
T.-Rivières	51	21	27	3	198	206	45

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Ligue JUNIOR B DE L'EST						
	Pj	G	P	N	Pp	Pc Pts
Ste-Foy	28	25	2	1	188	48 51
St-Rom.	30	23	5	2	199	84 48
Montmag.	30	7	20	3	100	197 17
Levis	29	7	19	3	101	153 17
St-Georg.	27	4	21	3	84	209 12

Ligue JUNIOR B DE L'EST

Lorette	31	24	5	2	282	197	20
Beausport	29	16	8	5	188	131	27
Anc.-Lor.	31	15	14	2	185	155	32
Roc.-Am.	29	12	16	2	110	156	26
Donnac.	31	10	18	3	161	214	23
P.-Rouge	28	7	15	6	150	180	20
Cheriseb.	30	0	29	1	39	178	1
Ligue PROGRESSION							

Ligue JUNIOR B QUEBEC-PORTNEUF

Aigles	16	5	11	0	91	113	10
--------	----	---	----	---	----	-----	----

The logo for SKISOR features the word "SKISOR" in a bold, sans-serif font. The letter "I" is replaced by a stylized face with large, dark eyes and a prominent mustache. The background of the logo is dark with a subtle, repeating pattern.

Ligue PROGRESSION

P	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Louisville	16	7	7	2	113	98	17
Castors	16	7	7	2	84	86	16
Aigles	16	5	11	0	91	118	10

NEW YORK (PA) — Jean Ratelle a porté sa série de matches avec au moins un but à huit hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 4-3 sur les Flyers de Philadelphie dans la LNH.

Ratelle, qui a commencé la partie sur un pied d'égalité avec Phil Esposito en tête des compteurs avec 105 points, a ajouté son 46e but de la saison et deux aides.

Cette série de huit matches d'affilée est seulement deux de moins que le record détenu par Andy Bathgate et Bobby Hull.

Walt Tkaczuk et Vic Hadfield ont donné une avance de 2-0 aux Rangers dans la 1ère période, Hadfield reculant son 40e but de la saison avec l'aide de Ratelle.

Brad Park a porté le compte à 3-0 dans la 2e reprise avant que Ratelle et Bobby Clarke, des Flyers, n'échangent des buts.

Bill Clement et Gary Dornhoffer ont réduit la marge à 4-3 dans le dernier engagement, mais les Rangers ont tenu le coup jusqu'au bout.

SOMMAIRE

1-New York: Tkaczuk 18	11:20
2-New York: Hadfield 40	14:31
3-Pittsburgh: Hillman 10:41	15:29
4-New York: Park 39	18:07
5-Philadelphia: Clarke 23	18:47
6-Philadelphia: Clement 6	19:55
7-Philadelphia: Dornhoffer 12	20:43
8-Philadelphia: Clarke 34	21:00
9-New York: Esposito 53	21:00
10-New York: Ratelle 46	21:00
11-New York: Clarke 46	21:00
12-New York: Ratelle 46	21:00
13-New York: Ratelle 46	21:00
14-New York: Ratelle 46	21:00
15-New York: Ratelle 46	21:00
16-New York: Ratelle 46	21:00
17-New York: Ratelle 46	21:00
18-New York: Ratelle 46	21:00
19-New York: Ratelle 46	21:00
20-New York: Ratelle 46	21:00

PARENT PROUVE SON UTILITE AUX LEAFS

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto, avec King Clancy derrière le banc, ont blanchi les Penguins de Pittsburgh 2-0 hier soir dans la LNH.

Le gardien Bernard Parent, qui est à la veille de signer un

contrat avec les Eagles de Miami de la AMH, a tenu le coup après le but de Brad Selwood lors d'un jeu de puissance dans la 1ère période, puis Ron Ellis a assuré la victoire aux locaux dans le dernier engagement.

Les Leafs ont ainsi rejoint Detroit au 4e rang de la division Est.

Toronto était privé des services de son instructeur Johnny McEellan, hospitalisé quelques heures avant le match à cause de maux d'estomac, et du défenseur Bobby Baum.

Clancy, qui aura 68 ans vendredi, a été recruté pour remplacer le pilote malade derrière le banc des joueurs.

C'était sa première expérience depuis deux ans, n'ayant pas dirigé de club régulièrement depuis 1953.

Baum a subi une fracture nasale contre Detroit la veille, mais les rayons X n'ont décelé aucune fracture à la cheville. Sa jambe était tellement enflée qu'il n'a pu chauffer les patins.

Les deux hommes devraient être de retour samedi soir.

Six buts des Bostonnais causent un autre renversement victorieux

OAKLAND (P.A.) — Fred Stanfield et Phil Esposito ont enfilé respectivement trois et deux buts, mercredi, permettant aux Bruins de Boston de combler un déficit de 5 points et de vaincre les Golden Seals de la Californie au compte de 6-1.

Les Bruins, qui tiraient de l'arrière 6-1, ont réduit la marge à 6-3 avant la fin de la période médiane et ont comblé cinq buts au cours du dernier engagement.

Stanfield, qui a raté un lancer de punition à la deuxième période, a réussi le seul filet des Bruins à la première, Dick Redmond, avec deux buts, et Gary Croteau ont compté pour les Seals.

Au deuxième vingt, Wayne Carleton, Croteau et Craig Patrick ont fait scintiller la lumière rouge derrière le filet des Bruins, mais Wayne Cashman et Stanfield ont riposté.

Bobby Orr, qui a également récolté quatre passes au cours du match, a réussi le premier but du troisième engagement et Stanfield a complété son tour du chapeau à 5:39.

Esposito a par la suite enfilé ses 58ème et 59ème filets de la saison et Derek Sanderson a complété le pointage.

SOMMAIRE

1-Californie: Redmond 6	3:41
2-Californie: Marshall 7	13:22
3-Boston: Stanfield 18	17:37
4-Californie: Croteau 5	19:32
5-Boston: Patrick 1	20:43
6-Californie: Patrick 1	21:00
7-Californie: Patrick 1	21:00
8-Californie: Patrick 1	21:00
9-Californie: Patrick 1	21:00
10-Californie: Patrick 1	21:00
11-Californie: Patrick 1	21:00
12-Californie: Patrick 1	21:00
13-Californie: Patrick 1	21:00
14-Californie: Patrick 1	21:00
15-Californie: Patrick 1	21:00
16-Californie: Patrick 1	21:00
17-Californie: Patrick 1	21:00
18-Californie: Patrick 1	21:00
19-Californie: Patrick 1	21:00
20-Californie: Patrick 1	21:00

Surprenante défaite des Hawks

CHICAGO (P.A.) — Des buts de troisième période de Gerry Meehan et Craig Ramsay ont conduit les Sabres de Buffalo à un gain de 2-1 contre les Black Hawks de Chicago, mercredi soir.

Meehan a été crédité du but égalisateur, au tout début du troisième engagement, après que la rondelle, lancée par Jim Pappin, ait dévié sur son patin et déjoué le gardien Tony Esposito.

Puis, moins de cinq minutes plus tard, Esposito a effectué un arrêt aux dépens de Ramsay mais le disque a heurté le patin du joueur de centre des Hawks, Christian Bordeleau, et a pénétré dans le filet.

Il s'agissait de la troisième défaite des Hawks à domicile et de leur deuxième consécutive.

Dave Dryden, après une absence de 23 matches, a offert une belle performance devant la cage des Sabres. Il a repoussé 31 lancers.

Pappin a réussi l'unique filet des Hawks à la deuxième période. Il a complété une stratégie de Bordeleau et Lou Angotti.

SOMMAIRE

1-Chicago: Pappin 21	5:06
2-Chicago: Pappin 21	5:06
3-Chicago: Pappin 21	5:06
4-Chicago: Pappin 21	5:06
5-Chicago: Pappin 21	5:06
6-Chicago: Pappin 21	5:06
7-Chicago: Pappin 21	5:06
8-Chicago: Pappin 21	5:06
9-Chicago: Pappin 21	5:06
10-Chicago: Pappin 21	5:06
11-Chicago: Pappin 21	5:06
12-Chicago: Pappin 21	5:06
13-Chicago: Pappin 21	5:06
14-Chicago: Pappin 21	5:06
15-Chicago: Pappin 21	5:06
16-Chicago: Pappin 21	5:06
17-Chicago: Pappin 21	5:06
18-Chicago: Pappin 21	5:06
19-Chicago: Pappin 21	5:06
20-Chicago: Pappin 21	5:06

SOMMAIRE

1-Toronto: Selwood 3	13:14
2-Toronto: Selwood 3	13:14
3-Toronto: Selwood 3	13:14
4-Toronto: Selwood 3	13:14
5-Toronto: Selwood 3	13:14
6-Toronto: Selwood 3	13:14
7-Toronto: Selwood 3	13:14
8-Toronto: Selwood 3	13:14
9-Toronto: Selwood 3	13:14
10-Toronto: Selwood 3	13:14
11-Toronto: Selwood 3	13:14
12-Toronto: Selwood 3	13:14
13-Toronto: Selwood 3	13:14
14-Toronto: Selwood 3	13:14
15-Toronto: Selwood 3	13:14
16-Toronto: Selwood 3	13:14
17-Toronto: Selwood 3	13:14
18-Toronto: Selwood 3	13:14
19-Toronto: Selwood 3	13:14
20-Toronto: Selwood 3	13:14

Troisième période:
Buffalo: Meehan 18 — 6:45
Buffalo: Ramsay 5 — 5:33
Pittsburgh: Watson 7:51, Jarrett C 15:37

Lancers par:
Boston 10 9 7-34
Pittsburgh 10 15 15-40
Gardien: Rutherford, Pittsburgh; Parent, Toronto
Assistance: 16,567

Premier blanchissage de Jacques Caron

LOS ANGELES (P.A.) — Le jeune gardien de but Jacques Caron a réussi son premier blanchissage dans la Ligue nationale, mercredi soir, et les Blues de St-Louis ont vaincu les Kings de Los Angeles 2-0.

Caron, qui a participé à quatre matches pour les Kings en 1968-69, mais qui est encore éligible au trophée Calder, a repoussé 31 lancers.

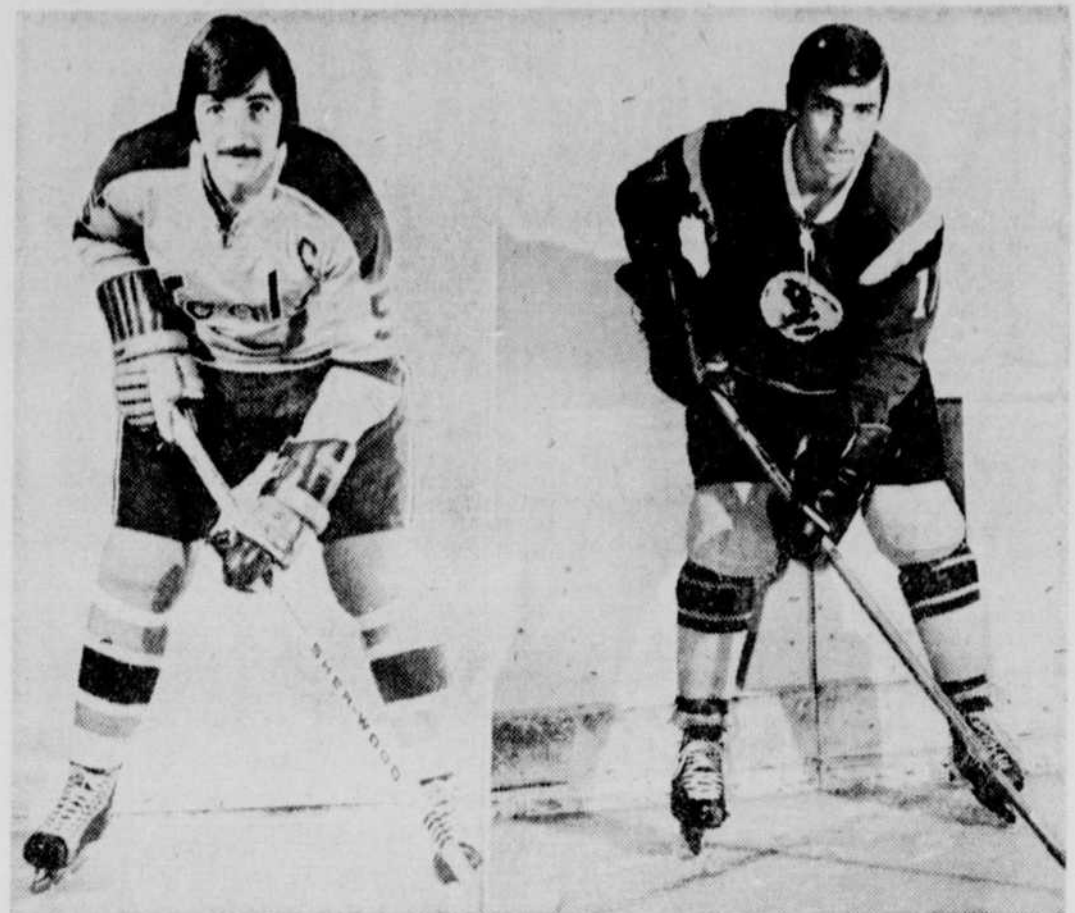
Jack Eggers a ouvert le pointage, vers la fin de la deuxième période, et Terry Crisp a scellé l'issue de la rencontre 42 secondes avant la fin du dernier engagement.

Les Kings ayant retiré leur gardien Gary Edwards, Caron a dû faire face à une poussée de dernière minute. Mais il a habilement résisté aux assauts de Ralph Backstrom, Serge Bernier et Doug Barrie.

SOMMAIRE

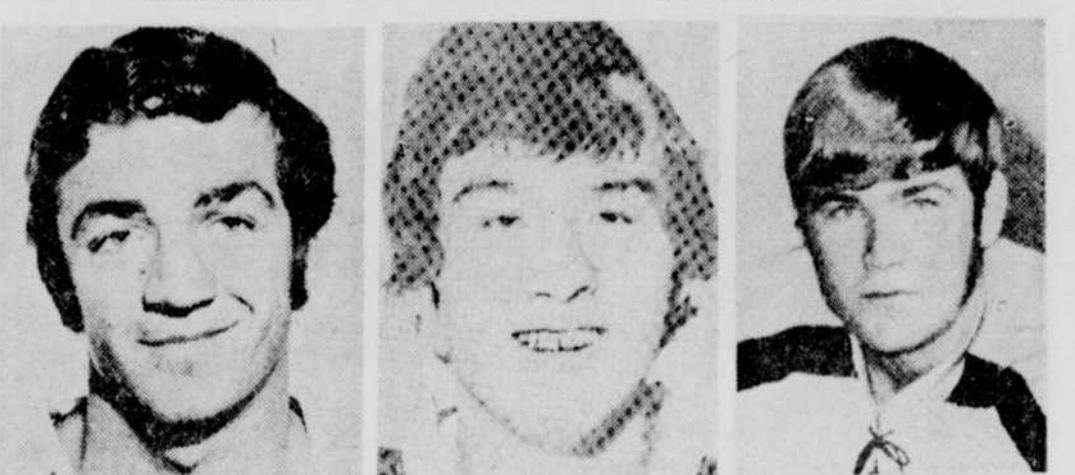
1-St-Louis: Eggers 19	16:13
2-St-Louis: Eggers 19	16:13
3-St-Louis: Eggers 19	16:13
4-St-Louis: Eggers 19	16:13
5-St-Louis: Eggers 19	16:13
6-St-Louis: Eggers 19	16:13
7-St-Louis: Eggers 19	16:13
8-St-Louis: Eggers 19	16:13
9-St-Louis: Eggers 19	16:13
10-St-Louis: Eggers 19	16:13
11-St-Louis: Eggers 19	16:13
12-St-Louis: Eggers 19	16:13
13-St-Louis: Eggers 19	16:13
14-St-Louis: Eggers 19	16:13
15-St-Louis: Eggers 19	16:13
16-St-Louis: Eggers 19	16:13
17-St-Louis: Eggers 19	16:13
18-St-Louis: Eggers 19	16:13
19-St-Louis: Eggers 19	16:13
20-St-Louis: Eggers 19	16:13

Lancers par:
St-Louis 7 14 11-32
Los Angeles 11 9 11-31
Gardien: Caron, St-Louis; Edwards, Los Angeles
Assistance: 6,117



Carol VADNAIS

Don O'DONOGHUE



Rick SMITH

Reg LEACH

Bob STEWART

Les Bruins repartent de Oakland avec le capitaine des Seals

BOSTON (PA) — Les Bruins ont échangé hier le défenseur Rick Smith, l'ailler droit Reg Leach et Bob Stewart, de l'Oakland, aux Golden Seals de la Californie en retour de Carol Vadnais et Don O'Donoghue, de Baltimore, de la LAH.

Vadnais, 26 ans, a fait partie de l'équipe d'étoiles de l'Ouest cette saison. Originaire de Montréal, il a commencé sa carrière dans l'organisation des Canadiens et a été repêché par Oakland lors de la première expansion en 1968. Il y a deux ans, il a compté 24 buts en évoluant à la défense et à l'aile gauche.

O'Donoghue, 22 ans, peut évoluer au centre et à l'aile droite. Répêché des juniors en 1969, il a évolué pendant 1-2 saison avec les Seals. Il jouait à Baltimore cette saison et les Bruins ne lui ont pas encore assigné un club.

Smith, à 23 ans, en était à sa 4e saison avec les Bruins. Leach, 21 ans, avait été le premier choix junior des Bruins il y a deux ans.

Stewart, 21 ans, évoluait à l'Oakland City cette saison. Après avoir commencé la saison actuelle avec les Bruins et les

Braves de Boston, de la LAH, il est retourné à l'Oakland récemment.

Déclaration

La mort de Stewart Gray tourmente son gérant

Nouvel affrontement de l'élite du ski alpin dans les Rocheuses

CRYSTAL MOUNTAIN (A.F.P.) — Quatre descentes, deux féminines et deux masculines, et un slalom féminin sont inscrits au copieux programme de Crystal Mountain les 25, 26 et 27 février, toutes ces compétitions comptant pour la Coupe du Monde-Trophée Evian.

Ces épreuves constitueront des revanches des épreuves similaires des récents Jeux Olympiques de Sapporo dont les principaux acteurs seront les champions olympiques: le Suisse Bernhard Russi descendu, sa compatriote Marie-Thérèse Naidig descendu également et l'Américaine Barbara Cochran slalom qui devront subir les assauts de ceux qu'ils ont battus au Japon.

Avant les courses de Crystal Mountain, venant après celles de Banff au Canada, le Français Jean-Noël Augert est en tête de la Coupe du Monde avec

A Prince Albert

PRINCE-ALBERT (P.C.) — Le Québec s'est emparé seul de la première place en tête du classement des équipes participant au tournoi pour le championnat canadien de curling à Prince-Albert.

L'équipe québécoise, du capitaine Ken Waldon, de Montréal, a défait les représentants de la Nouvelle-Écosse par huit à cinq au cours de la huitième ronde du tournoi hier. Les Québécois ont maintenant une fiche de sept victoires contre une seule défaite.

L'Alberta est en deuxième place avec six victoires et une défaite; suivie de la Colombie-

Britannique avec six victoires et trois défaites. Le Nord-Ontario occupe la huitième place et l'autre équipe ontarienne la dixième.

Voici le classement, mercredi soir:

	G	P
Québec	7	1
Alberta	6	1
Colombie-Britannique	6	2
Nouvelle-Brunswick	5	3
Nouvelle-Écosse	4	3
Manitoba	4	3
Saskatchewan	3	4
Ile-du-Prince-Édouard	2	5
Ontario	0	7
Terre-Neuve	0	7

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

LA MONARCHIE S'EFFRITE

Les rois du curling tombent de leur trône au même rythme que s'effrite la royauté à travers le monde.

Des onze champions qui ont participé au Brier de 1971 au Pavillon de la Jeunesse, un seul est assuré d'être de retour à St-Jean, Terre-Neuve, le 4 mars et un autre a encore 50 pour 100 des chances de se qualifier. L'unique champion à repéter jusqu'ici son exploit est Kip Ready, de l'île du Prince-Édouard. Celui qui a encore des chances est Duke Smale, de Prince George, qui rencontre en fin de semaine Bernie Sparks, de Vancouver, pour le titre de la Colombie-Britannique.

Pour les cinq autres provinces de l'Est, on ne peut pas parler de surprises majeures, simplement parce que d'autres rois ont surgi. Bill Kent succède à Bill Ott au Québec, Dave Sullivan à Paul Bording au Nouveau-Brunswick, Fred Durant à Bob Cole à Terre-Neuve, Barry Shearer à Frank Hoar en Nouvelle-Écosse et Eldon Coombe à Bob Charlebois en Ontario. Il y a toutefois un précédent dans ce cas-là, car c'est la première fois que le champion ontarien vient d'Ottawa.

Les surprises commencent au lac Supérieur, Bill Tetley, de Thunder Bay, qui ne s'était incliné que dans un match supplémentaire devant Don Duguid l'an dernier, a été détrôné dans son district du Nord-Ontario par Jack MacFarlane. Les trois coéquipiers de Duguid, Rod Hunter, Jim Pettapiece et Bryan Wood, deux fois champions du monde à Utica et à Megeve, n'ont pas eu la main aussi heureuse avec Danny Fink comme skip et ils ont été battus à deux reprises par le nouveau titulaire manitobain, Orest Melchuk.

En Saskatchewan, Bob Pickering a été battu par Bruce Schell, qui a lui-même perdu contre le nouveau champion Doug Wyatt. En Alberta, les anciens champions du monde Hee Gervais et Ron Northcott ont tous deux été éliminés en demi-finales par Roy Talbot et Mel Watchorn, ce dernier remportant finalement le titre.

C'est donc dire qu'il n'y aura pas réellement de favori au Brier de Terre-Neuve et que des équipes comme celles de Ready et de Kent pourraient surprendre les puissances de l'Ouest à cause de leur expérience antérieure. De même à Garmisch-Partenkirchen, on pourrait voir pour la première fois le Balai d'Argent d'Air Canada échapper aux Canadiens, tout comme son prédécesseur, la "Scott Cup", que décrochèrent une fois chacun les Écosais et les Américains. Et il pourrait bien s'agir pour la première fois d'une équipe d'Europe continentale. Après tout, les rois sont encore à la mode dans les pays scandinaves.

SURVEILLEZ CE BOROWIAK

Le joueur à surveiller dans le prochain tournoi international de tennis Rothmans de Québec est un nommé Jeff Borowiak. C'est du moins la prédiction que m'a faite Marcel Sirois lors de la réunion d'information qui s'est tenue juste avant la reprise de la tournée de World Championship Tennis à Richmond.

Le gérant du Club des Employés civils a un flair remarquable pour aller chercher des noms dans les petits caractères, où figurent les résultats des différents tournois éparpillés d'un continent à l'autre. Dans le passé, il a prédit plusieurs mois à l'avance la percée des Istvan Gulyas, Jan Kodes, John Alexander et Ilie Nastase.

Borowiak a été un des joueurs juniors américains les plus réguliers et il a poursuivi sa carrière sur le plan interuniversitaire avec U.C.L.A. Il s'est joint à la troupe de Lamar Hunt vers la fin de la dernière saison, pas uniquement à cause de l'argent important, mais parce qu'il ne trouve pas de meilleur moyen d'améliorer son jeu que d'affronter les meilleurs joueurs au monde.

A 22 ans, avec ses 6'3 1/2", il a une longue chevelure qu'il retient avec un bandeau coloré et il n'a pas seulement l'air d'un artiste, c'en est un. Il excelle au piano, a obtenu son degré universitaire en musique et il traîne sa flûte avec lui en tournée (C'est plus pratique à apporter qu'un piano).

De la 2e tournée de 1972, celui de Philadelphie, il a donné des signes de nervosité durant les moments serrés du match. Comme les journalistes le lui faisaient remarquer, il répliqua: "Ce n'était pas de la nervosité, messieurs, c'était de l'admiration. Imaginez un peu: jouer contre le champion de Wimbledon".

L'ANECDOTE DU JOUR

M'arrêtant à la table du Service des activités sportives de Laval après le banquet de l'athlète de l'année, je félicitais les responsables du P.E.P.S. d'avoir eu en Pierre Dion et Gabor Csepregi deux finalistes.

De la 2e tournée de 1972, celui de Philadelphie, il a donné des signes de nervosité durant les moments serrés du match. Comme les journalistes le lui faisaient remarquer, il répliqua: "Ce n'était pas de la nervosité, messieurs, c'était de l'admiration. Imaginez un peu: jouer contre le champion de Wimbledon".

Ici et là

Entendu après les chambardements de lignes de Scotty Bowman contre les Rangers: "Il devrait s'engager dans les bons mélanges chez Laura Secord". — Les chances d'Edmonton d'obtenir les Jeux du Commonwealth en 1978 ont augmenté lorsque Trinidad & Tobago a retiré sa demande, faute de support financier du gouvernement.

— Au championnat de judo disputé à Sherbrooke, l'équipe de St-Sacrement a pris la 2e place et celle de Giffard la 3e.

— C'est Montmagny qui aura l'honneur de recevoir les mushers samedi et dimanche pour la dernière compétition de la saison du club d'attelage de chiens de Québec. — Le poste CIRS a acquis les droits de radiodiffusion des Pirates de Sherbrooke, la nouvelle équipe de la ligue de baseball Eastern. — Le slalom a relâché Molson de l'Union Commerciale à lieu dimanche à 1h, dans la catégorie No 1 du Relais.

Les récentes épreuves de la Coupe du Monde de ski à Banff seront présentées au réseau TVA dimanche soir à 5h30. — Le tournoi provincial midget "Baronet" a lieu du 2 au 5 mars à Ste-Marie de Beauce.

te et trop facile pour lui qui aime les courses longues et très techniques.

Les frères Daetwyler, excellents glisseurs et qui eux redoutent les virages, pourraient fort bien y briller et mettre en difficulté le "roi" incontesté de la spécialité, leur compatriote Russi, en l'absence de Schranz.

Avant les épreuves de Crystal Mountain, le classement du Trophée Evian concernant la descente est le suivant: Schranz, vainqueur à Val d'Isère et des deux descentes de Kitzbühel, mais qui ne défendra pas sa chance, 83 points, messner, 55 pts, Russi 51 points, Michel Daetwyler, 26 points, etc.

Russi pourrait donc fort bien reprendre la tête de cette discipline dans le Trophée Evian dont il avait été le lauréat la saison passée.

Gustavo Thoeni, le champion olympique de slalom géant, s'efforcera aussi de marquer des points pour tenter de remporter pour la seconde fois consécutive le classement général de la Coupe du Monde et d'égaliser ainsi les exploits de Jean-Claude Killy, Schranz et de la Canadienne Nancy Greene.

Après les deux courses de Crystal Mountain, une seule

Soccer

L'Association régionale de soccer de Québec lance un appel à tous les patros, centres de loisirs, activités sportives de Québec et la région qui veulent inscrire une équipe mineure, senior dans la Ligue provinciale de prendre contact avec l'A.R.S.Q. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

M. Marcel Audisio — 529-4558 bur. 623-12-56 rés.

M. Pierre Battmann — 656-7268 bur. 651-9804 rés.

pour les équipes seniors, et M. René Guimont — 656-1644 bur. 659-1836 rés.

pour les équipes mineures.

Opération Olympique

Une douzaine de nageurs du Club Jeunesse Aquatique de Québec Inc. se sont mérité le droit, grâce à leur dernière performance de représenter leur club lors de la compétition "Opération olympique" qui aura lieu à la piscine du CEGEP de Sainte-Foy, le 27 février 1972.

Le jeune Denis Dufour, 12 ans, qui s'est mérité le trophée Jacques-Amyot, lors du dernier Nage-o-Tn tenu au Centre Bherer en accomplissant 2,500 mètres en 41:39 min. sera à surveiller.

Bourbeau et Savoie toujours en tête

TORONTO — Avec le pointage serré des trois courses de la division de l'Est et des trois de la division de l'Ouest, les courses de la division de l'Ouest à Mont Tremblant, Québec et à Prince George, C.B. les 26 et 27 février promettent d'être des plus spectaculaires, avant les éliminatoires de Georgian Peaks, Ontario.

En effet la fiche de pointage indique que Arthur Bourbeau des Cantons de l'Est jouit d'une confortable avance, avec 115 points après deux victoires décisives à Olus Head, les 12 et 13 février.

Pierre Savoie, de Québec aussi, le suit de près avec 90 points et Gary Aiken de Rossland est troisième avec 85 points.

Chez les femmes, c'est la division de l'Ouest qui l'emporte avec Chris Parsons du Vancouver Ski Team avec un total de 79 points, suivie de très près par Andrea Esson de l'Ontario du sud avec 78 points.

Karen Cloutier occupe la troisième place avec 76 points donc une rivale à ne pas négliger.

Les deux épreuves qui suivent seront déterminantes à cause du pointage serré des têtes de liste.

Bien entendu, tous les concurrents essaieront, durant les deux épreuves qui suivent, de se frayer une place dans les éliminatoires à Georgian Peaks de Collingwood, les 3 et 4 mars.

Les noms des concurrents admissibles aux éliminatoires à l'issue du pointage global des compétitions seront annoncés immédiatement après les courses du Mont Tremblant et de Prince George.

Au programme, pour les deux courses: slalom et slalom géant.

Les préparatifs pour la course de clôture vont bon train

descente masculine est encore prévue au programme de la Coupe du Monde, celle du Lauberhorn reportée à Val Gardena et qui sera disputée en mars.

Dames

Chez les Dames, l'Autrichienne Anne Marie Proell, lauréate du Trophée Evian l'an passé, est déjà assurée de remporter le nouveau l'épreuve et de rejoindre en gloire Killy Schranz et Greene.

Elle compte, en effet, un total de 228 points, la seconde avec 187 points, la Française Françoise Macchi, blessée, ne pouvant défendre sa chance. Or, la troisième, l'Autrichienne Monika Kaserer, et la quatrième, la Française Isabelle Mir, n'ont totalisé que 85 et 79 pts. Proell ne peut plus être rejointe.

Après ses victoires en descente à St-Moritz, Sestrières, Bad Gastein et Grindelwald, elle est également assurée de gagner pour la seconde fois cette discipline.

Deux skieuses seulement l'ont battue en descente cette année, la Française Jacqueline Bouvier et Marie-Thérèse Naidig qui l'a vaincue non seulement en descente mais en slalom géant à Sapporo.

Naidig, la nouvelle "reine du ski", avait battu dans la descente olympique dans l'ordre Proell, l'Américaine Susan Corrock, Mir, l'Allemande de l'Ouest Rosi Speiser, etc. Proell, vexée de cet échec, tentera tout pour battre la Suisse dans les descentes de Crystal Mountain, les deux dernières du Trophée Evian.

Le slalom olympique a été gagné par Barbara Cochran qui a battu de deux centimes seulement la Française Danielle Kdbernard, la troisième étant une autre Française, Florence Steurer; la quatrième, la Canadienne Judy Crawford et la cinquième, Proell, etc.

Mais la Française Britt Lafforgue avait gagné la course quand elle tomba dans la seconde marche à 150 mètres environ de l'arrivée. Depuis, Britt a pris sa revanche sur Cochran en la battant à Banff où une nouvelle fois Steurer termina troisième.

Britt Lafforgue, gagnante, l'an passé, de la discipline slalom en Coupe du Monde, est actuellement en tête avec 75 points, après avoir gagné à Bad Patein, Grindelwald et Banff, la seconde étant Macchi 70 pts, la troisième étant l'Allemande de l'Ouest Rosi Speiser, 51 points, la quatrième, Barbara Cochran 46 points, etc.

Une première ou une seconde place à Crystal Mountain en slalom vaudrait à Britt Lafforgue une victoire définitive puisqu'une seule épreuve de cette spécialité figure encore au programme de la Coupe du Monde qui sera disputée en mars à Voss, en Norvège.



L'anxiété se lit sur le visage de Doris Germain et de Thérèse Côté, alors que la pierre de l'équipe québécoise semble manquer d'un peu de puissance pour atteindre la cible. Après trois magnifiques victoires, il a suffi d'une mauvaise journée de deux revers pour éliminer la formation du Cambrai de la course au championnat mixte provincial. (Photo: L'Action-Québec, Richard Cloutier)

Le champion provincial mixte couronné ce soir

Par JEAN POULIOT

Le championnat provincial de curling mixte est en retard à sa dernière journée et tout le monde a subi au moins une défaite. Des dix équipes originales, il en reste trois en lice. Cet après-midi, le rink d'André Emond, du Montréal-Caledonia, affronte le Matagami, de Lloyd Greene, et le vainqueur disputera le titre ce soir en finale au club Bel-Aire, de Beloeil, dirigé par Mel Henderson. C'est donc dire que la journée d'hier a vu l'élimination de René Roy, de Matane, et de Bob Lahaie, de Lavolette, en matinée, ainsi que de Guy Germain, du Cambrai, en soirée.

MAUVAISE JOURNÉE

Germain, qui montrait une fiche de 3-0 avant de commencer le fatal mercredi, s'est incliné 3-6 devant Emond et 9-7 devant Greene. Ce qui y a de curieux, c'est que dans la journée il a remporté neuf bouts et ses adversaires huit, mais ces derniers ont su grouper leurs attaques pour réussir deux bouts de quatre points et un de trois.

En matinée, Emond menait 5-4 après quatre bouts. Les deux équipes s'échangent des bouts d'un point, puis Emond blanchit le septième. Il ajouta deux points au huitième et Germain ne put réussir qu'un point au neuvième, pour laisser deux points d'avance et la dernière pierre à son rival montréalais au 10e.

Matagami, qui avait remporté une victoire facile de 13-1 sur Matane réussit un bout de quatre points au 3e et un de trois au septième pour casser les reines de la formation québécoise qui ne parvint pas à remonter la cote, même si elle travailla d'arrache-pied, volant même deux bouts. Encore une fois, ce fut l'histoire de deux points d'avance et de la dernière pierre pour les visiteurs.

Mel Henderson a connu la meilleure journée en volant quatre bouts pour disposer de Bob Lahaie 6 à 4, puis en infligeant à André Emond sa première défaite du tournoi. Emond réussit un place superbe pour contourner deux pierres adverses et égaliser le compte 7-7 au 8e bout, mais il resta court au 9e et Henderson en profita pour marquer trois points. Ce fut la tactique du k.o. au 10e jusqu'à l'épuisement des pierres montréalaises.

La demi-finale consistera dans la première confrontation Caledonia-Matagami du tournoi. Pour ceux qui veulent hasarder des prédictions pour la finale, disons que Beloeil a déjà battu Caledonia une fois, mais que Matagami a disposé de Henderson le premier jour de la compétition avec un superbe ralliement.

Trois rinks d'écoliers font étalage de pouvoir

par JEAN POULIOT

Le championnat provincial de curling interscolaire s'est ouvert hier soir au club sportif des Employés civils, par le traditionnel lancer de la première pierre effectué par le Dr Bruce Crutchfield en présence des dix champions régionaux. Il était accompagné de Vince E. Lyon, de R.C. Amaran et les représentants provincial et régional du commanditaire, Roland Harvey et Gilles Saint-Gelais. Les écoliers se disputent le trophée Pepsi-Cola et le privilège de représenter le Québec au championnat national à Schumaker, Ontario, du 13 au 17 mars.

Les vainqueurs de la première ronde ont été le Montréal-Dunton, de Tom Septon, le Billings High School de Châteauguay, d'Alan Campbell; le Riverbend, de Serge Côté; le Schefferville, d'Eric Cluney, qui a battu le Québec High School par 10 à 7; et la Polyvalente Le Carrefour, Val d'Or, d'André Bellavance, qui a disposé de Richmond, par 9-3. Comme les trois premiers mentionnés ont réussi de forts pointages de 13-2, de 15-3 et de 14-7, ils ont causé une forte impression. Mais le tournoi sera non seulement une question de puissance, mais également d'endurance, car il y aura pas moins de trois rondes quotidiennes aujourd'hui et demain.

Voici les résultats d'hier et le calendrier de la journée:

Première ronde: Richmond 8, Val d'Or 9; Schefferville 10, Québec H.S. 7; McDonald-Carter 2, Billings H.S. 13; Pierrefonds 2, Montréal-Dunton 13; Riverbend 14, La Tuque 7.

Deuxième ronde: 9h15 a.m. McDonald-Carter vs Val d'Or; Québec H.S. vs Montréal-Dunton; 1h15 p.m. Richmond vs Pierrefonds; Schefferville vs La Tuque; Val d'Or vs Pierrefonds; Québec H.S. vs Riverbend; 3h15 p.m. Montréal-Dunton vs La Tuque; Val d'Or vs Pierrefonds; Québec H.S. vs Riverbend; 5h15 p.m. McDonald-Carter vs Schefferville.

Quatrième ronde: 8h, p.m. Val d'Or vs Québec H.S.; McDonald-Carter vs Richmond; Schefferville vs La Tuque; Montréal-Dunton vs Riverbend; Pierrefonds vs Billings H.S.

Un joueur à six chiffres même avec les White Sox

(par la Presse canadienne)

Le coéquipier Richie Allen, acquis par les White Sox de Chicago en décembre, a accepté un contrat de plus de \$100,000 ce qui en fait le joueur le mieux payé dans l'histoire de 71 ans du club.

Allen avait récolté 23 circuits et 90 points produits avec les Dodgers de Los Angeles l'an dernier.

Luis Alvarado et Jay Johnstone ont aussi accepté les termes des White Sox.

Par contre, Frank Howard est toujours absent au camp des Rangers du Texas. Howard vient de terminer sa plus longue saison en cinq ans, avec 26 circuits, 33 points produits et une moyenne de .279. Il avait obtenu \$120,000 en 1971, à la suite d'une saison de 44 circuits et 126 points produits, mais le club admet lui avoir demandé d'accepter une diminution de 20 pour cent.

Nelson Briles, seul gréviste chez les Pirates de Pittsburgh, a accepté les conditions du club hier.

A Lakeland, Floride, Jim Northrup et Ike Brown ont rejoint les lanceurs et les receveurs au camp des Tigers de Detroit, de même que Willie Horton et Ike Bessitt, mais les lanceurs Mickey Lolich et Mike Killebrew n'ont pas encore accepté les termes du club et sont absents.

Blue

Steve Brye a accepté les conditions des Twins du Minnesota hier, mais huit joueurs, y compris Harmon Killebrew,

5000 BILLETS EN VENTE DÈS 7.00H.

SEULS LES BILLETS DE LOGES ET DE MEZZANINES SONT VENDUS EN BILLETS DE SAISON

ON A LA COUPE ON LA GARDE

Adultes 1.25, Enfants .50, Loges (debout) 2.00

Demain soir Shawinigan, Dimanche soir Sherbrooke

Toronto

TORONTO (P.C.) — Les cotes ont été à la hausse dans la Bourse de Toronto, malgré quelques prises de bénéfices en fin de séance.

L'indice des industriels a pris 43 à 200,92, cote-record de tous les temps. Il avait atteint 201,15 en cours de séance. Celui des métaux de base a monté de .01 à 88,18 et les pétroles de l'Ouest de 1.42 à 215,82.

Un analyste a déclaré que la découverte de gaz naturel en Colombie britannique a influencé le marché, avec une forte avance pour les pétroles de l'Ouest.

Le volume des transactions a été de 2,92 millions d'actions valant \$29.64 millions contre 3,05 millions et \$31.77 millions la veille.

Comportement des valeurs

	Hausses	Baisse	Inchangées	Total
Mercredi Mardi	233	293	244	767
Baisse	247	226	244	717
Inchangées	244	248	244	736
Total	774	767	736	2277

Les banques, boissons, grands magasins, pipelines, papiers et forêts, trusts et prêts ont été à la hausse, tandis que les alimentaires, services publics, minières, industrielles et manufacturières ont été partiellement à la baisse.

Royal Trust a pris 1-2 à \$42 1-4. International Utilities \$1 1-8 à \$49 5-8. Electrohome \$2 5-8. Hamilton Trust \$1 1-2 à \$14. Crown Life \$1 à \$42 1-2. Hollinger 3-4 à \$59 3-4. Fairchild \$1 à \$53 1-2. Asanora \$1 5-8 à \$20 1-8. Security Rainbow 5-8 à \$17 5-8. Ranger 1-2 à \$19. Pan Ocean 3-8 à \$12 5-8. Canadian Tire \$1 à \$39 7-8. Trans Canada Pipe Lines 1-2 à \$41 1-2. Texas Gulf Sulphur 1-2 à \$20 1-4. Canadian Industrial Gas and Oil 3-8 à \$10 1-2. et Noranda 1-2 à \$37 5-8.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Albitol	2670	91	88	91
Alcan	1000	204	201	204
Alcoa	1000	204	201	204
Alumina	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204
Alusac	1000	204	201	204

Comportement des valeurs		Parmi les titres en baisse	
Mercredi		la Bourse de Montréal, Crédit	
Mardi		Foncier a reculé de \$1 à \$63	
122		MW Washington de 3,4	

Index Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)	DIVERS (400)
105 Argent à prêter	405 Accessoires de bureau
110 Argent demandé	411 Antiquités
115 Associations demandées	414 Appareils électriques
120 Hypothèques	417 Appareils photo
125 Occasions d'affaires	423 Articles de sport
	423 Avis divers
	426 Bicyclettes
	426 Claviers
	432 Claviers
	432 Divers
	432 Divers demandés
	444 Emballages
	450 Machines à coudre
	453 Matériaux de construction
	459 Meubles
	462 Musique
	465 Musiques
	468 Papiers
	471 Radio - T.V. - Stéréos
	474 Souffleurs à neige
	474 Tapis - tapis - tapis
	480 Tableaux - peintures
	483 Tondeuses
	486 Tissus - vêtements
SERVICES (200)	EMPLOIS (500)
205 Arbres et parterres	510 Couples demandés
208 Assurances	520 Emplois demandés
211 Cartes professionnelles	530 Femmes - filles demandées
214 Cours - Enseignement	540 Hommes demandés
217 Déménagement - Transport	550 Hommes et femmes demandés
220 Entretien	560 Professeurs
222 Entretien (vermine)	570 Professionnels
226 Garderies	580 Représentants
229 Imprimeries	590 Service domestique
235 Intérieurs	
238 Photographes	
241 Plomberie - Chauffage	
244 Remboursement	
247 Réparation - entretien	
250 Réceptions - restaurants	
253 Salons de beauté	
256 Services divers	
LOGIS (300)	VEHICULES MOTEURS (700)
305 Chalets à vendre	705 Accessoires et pièces
306 Chalets à louer	711 Autos à vendre
307 Chalets demandés	712 Autos demandées
310 Chambres à louer (Champlain)	720 Camions, autobus à louer
311 Chambres à louer (Limoilou)	721 Camions à vendre
312 Chambres à louer (Montcalm)	722 Camions demandés
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	730 Camions
314 Chambres à louer (St-Roch)	740 Camions
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	750 Camions
316 Chambres à louer (Les Saules)	760 Camions
317 Chambres à louer (Rive-Sud)	770 Camions
318 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	780 Camions
319 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	790 Camions
320 Chambres à louer (Banlieue)	795 Camions
321 Chambres à louer (Champlain)	
322 Chambres à louer (Limoilou)	
323 Chambres à louer (Montcalm)	
324 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
325 Chambres à louer (St-Roch)	
326 Chambres à louer (St-Sauveur)	
327 Chambres à louer (Les Saules)	
328 Chambres à louer (Rive-Sud)	
329 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
330 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
331 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
332 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
333 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
334 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
335 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
336 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
337 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
338 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
339 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
340 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
341 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
342 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
343 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
344 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
345 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
346 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
347 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
348 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
349 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
350 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
351 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
352 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
353 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
354 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
355 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
356 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	
357 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agate : 18c la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.



FINANCE (100)

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement... 1-29057 19-2 (24 fs) 105

1ère et 2e hypothèque, Québec, extrême, Nadeau Germain Bélanger, 529-8803.

1-28982 10-2 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Bailly Carrière & Lafont, 42 d'Autreuil, Québec, Tél.: 522-3813.

1-29158 22-2 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par franchise de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété, je peux vous donner une réponse le même jour, Appelez en tout temps 526-4110

1-28945 9-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

226 Extermination (vermine)

MAHEU G. MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505 Place Bégin, Rimouski, 723-6630. 1-28946 3-2 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Inc. Spécialité extermination insectes, rongeurs, puces, rats, souris. 583, 15ème Rue, Québec, Tél.: 522-1661.

1-29052 21-2 (l.s. au 15-4) 256

247 Réparation - entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVESSES INC. SECHESSES, PILES et réfrigérateurs toutes marques. 213 3e Avenue, Québec, Tél.: 529-8479.

1-29063 22-2 (mar.j. au 15-4) 247

256 Services divers

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés. 42 d'Autreuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville, Tél.: 524-5181.

1-28849 5-2 (mar.j. au 2-3) 256

1-28945 9-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

1-29057 19-2 (24 fs) 105

331 Logements à louer (Limoilou)

ST-PASCAL Logements de luxe à prix modiques

3 pièces \$ 90
4 pièces \$125
5 pièces \$135
Informations : Jour : 1780, Ernest Lapointe — 661-3652 ou 663-9077
Soir : 1775, Ernest Lapointe, appt 2 — 667-0781

1-29051 18-2 (24 fs) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

H PLACE DES BRAVES 846, CHEMIN SAINTE-JOY, QUEBEC 663-0842
Tél.: 828-2193
A. Courville, 2 pièces, 1 chambre, 1 salle de bain, chauffage, très propre, entrée laveuse-sécheuse, Tél.: 527-5917.
3-28950 11-2 (24 fs) 340 Banlieue

A Courville — Logement 5 pièces, chambre de bain, dépense. Tél.: 663-9763.

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

2-29168 24-2 (6 fs) 340

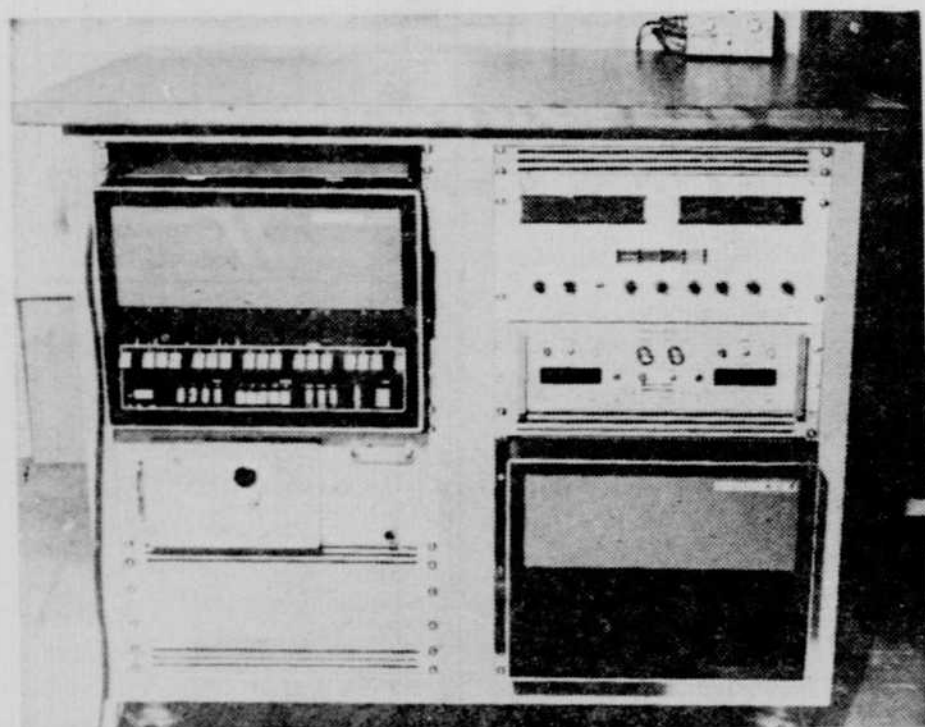
2-29168 24-2 (6 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieue)

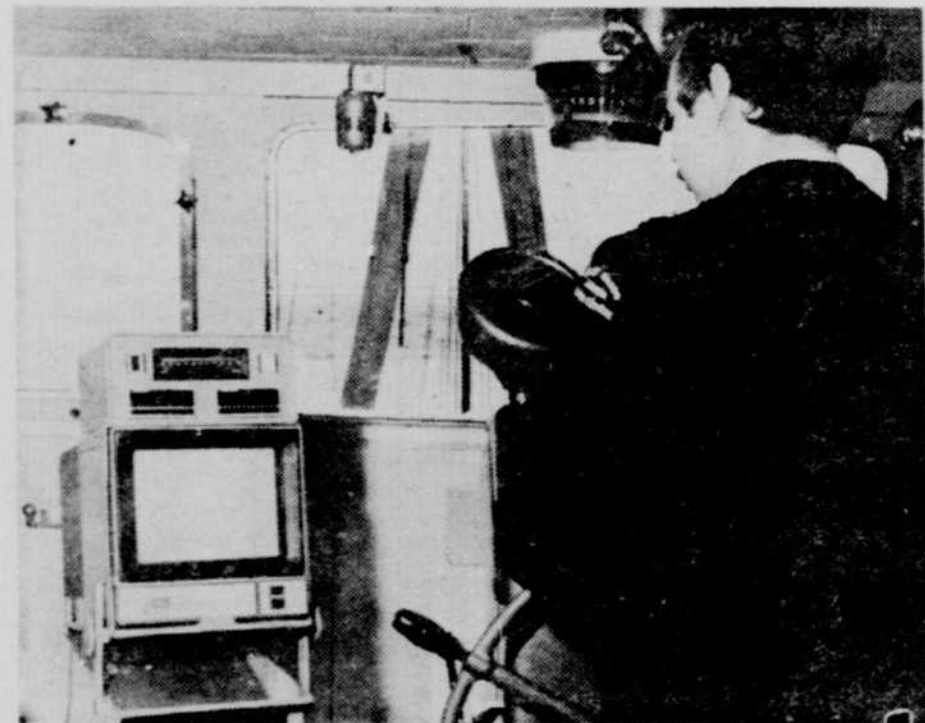
Courville, logement neuf, très moderne, 5 pièces, 4 pièces, 3 pièces, 2 pièces, 1 pièce, 1/2 pièce, 1/3 pièce, 1/4 pièce, 1/5 pièce, 1/6 pièce, 1/7 pièce, 1/8 pièce, 1/9 pièce, 1/10 pièce, 1/11 pièce, 1/12 pièce, 1/13 pièce, 1/14 pièce, 1/15 pièce, 1/16 pièce, 1/17 pièce, 1/18 pièce, 1/19 pièce, 1/20 pièce, 1/21 pièce, 1/22 pièce, 1/23 pièce, 1/24 pièce, 1/25 pièce, 1/26 pièce, 1/27 pièce, 1/28 pièce, 1/29 pièce, 1/30 pièce, 1/31 pièce, 1/32 pièce, 1/33 pièce, 1/34 pièce, 1/35 pièce, 1/36 pièce, 1/37 pièce, 1/38 pièce, 1/39 pièce, 1/40 pièce, 1/41 pièce, 1/42 pièce, 1/43 pièce, 1/44 pièce, 1/45 pièce, 1/46 pièce, 1/47 pièce, 1/48 pièce, 1/49 pièce, 1/50 pièce, 1/51 pièce, 1/52 pièce, 1/53 pièce, 1/54 pièce, 1/55 pièce, 1/56 pièce, 1/57 pièce, 1/58 pièce, 1/59 pièce, 1/60 pièce, 1/61 pièce, 1/62 pièce, 1/63 pièce, 1/64 pièce, 1/65 pièce, 1/66 pièce, 1/67 pièce, 1/68 pièce, 1/69 pièce, 1/70 pièce, 1/71 pièce, 1/72 pièce, 1/73 pièce, 1/74 pièce, 1/75 pièce, 1/76 pièce, 1/77 pièce, 1/78 pièce, 1/79 pièce, 1/80 pièce, 1/81 pièce, 1/82 pièce, 1/83 pièce, 1/84 pièce, 1/85 pièce, 1/86 pièce, 1/87 pièce, 1/88 pièce, 1/89 pièce, 1/90 pièce, 1/91 pièce, 1/92 pièce, 1/93 pièce, 1/94 pièce, 1/95 pièce, 1/96 pièce, 1/97 pièce, 1/98 pièce, 1/99 pièce, 1/100 pièce, 1/101 pièce, 1/102 pièce, 1/103 pièce, 1/104 pièce, 1/105 pièce, 1/106 pièce, 1/107 pièce, 1/108 pièce, 1/109 pièce, 1/110 pièce, 1/111 pièce, 1/112 pièce, 1/113 pièce, 1/114 pièce, 1/115 pièce, 1/116 pièce, 1/117 pièce, 1/118 pièce, 1/119 pièce, 1/120 pièce, 1/121 pièce, 1/122 pièce, 1/123 pièce, 1/124 pièce, 1/125 pièce, 1/126 pièce, 1/127 pièce, 1/128 pièce, 1/129 pièce, 1/130 pièce, 1/131 pièce, 1/132 pièce, 1/133 pièce, 1/134 pièce, 1/135 pièce, 1/136 pièce, 1/137 pièce, 1/138 pièce, 1/139 pièce, 1/140 pièce, 1/141 pièce, 1/142 pièce, 1/143 pièce, 1/144 pièce, 1/145 pièce, 1/146 pièce, 1/147 pièce, 1/148 pièce, 1/149 pièce, 1/150 pièce, 1/151 pièce, 1/152 pièce, 1/153 pièce, 1/154 pièce, 1/155 pièce, 1/156 pièce, 1/157 pièce, 1/158 pièce, 1/159 pièce, 1/160 pièce, 1/161 pièce, 1/162 pièce, 1/163 pièce, 1/164 pièce, 1/165 pièce, 1/166 pièce, 1/167 pièce, 1/168 pièce, 1/169 pièce, 1/170 pièce, 1/171 pièce, 1/172 pièce, 1/173 pièce, 1/174 pièce, 1/175 pièce, 1/176 pièce, 1/177 pièce, 1/178 pièce, 1/179 pièce, 1/180 pièce, 1/181 pièce, 1/182 pièce, 1/183 pièce, 1/184 pièce, 1/185 pièce, 1/186 pièce, 1/187 pièce, 1/188 pièce, 1/189 pièce, 1/190 pièce, 1/191 pièce, 1/192 pièce, 1/193 pièce, 1/194 pièce, 1/195 pièce, 1/196 pièce, 1/197 pièce, 1/198 pièce, 1/199 pièce, 1/200 pièce, 1/201 pièce, 1/202 pièce, 1/203 pièce, 1/204 pièce, 1/205 pièce, 1/206 pièce, 1/207 pièce, 1/208 pièce, 1/209 pièce, 1/210 pièce, 1/211 pièce, 1/212 pièce, 1/213 pièce, 1/214 pièce, 1/215 pièce, 1/216 pièce, 1/217 pièce, 1/218 pièce, 1/219 pièce, 1/220 pièce, 1/221 pièce, 1/222 pièce, 1/223 pièce, 1/224 pièce, 1/225 pièce, 1/226 pièce, 1/227 pièce, 1/228 pièce, 1/229 pièce, 1/230 pièce, 1/231 pièce, 1/232 pièce, 1/233 pièce, 1/234 pièce, 1/235 pièce, 1/236 pièce, 1/237 pièce, 1/238 pièce, 1/239 pièce, 1/240 pièce, 1/241 pièce, 1/242 pièce, 1/243 pièce, 1/244 pièce, 1/245 pièce, 1/246 pièce, 1/247 pièce, 1/248 pièce, 1/249 pièce, 1/250 pièce, 1/251 pièce, 1/252 pièce, 1/253 pièce, 1/254 pièce, 1/255 pièce, 1/256 pièce, 1/257 pièce, 1/258 pièce, 1/259 pièce, 1/260 pièce, 1/261 pièce, 1/262 pièce, 1/263 pièce, 1/264 pièce, 1/265 pièce, 1/266 pièce, 1/267 pièce, 1/268 pièce, 1/269 pièce, 1/270 pièce, 1/271 pièce, 1/272 pièce, 1/273 pièce, 1/274 pièce, 1/275 pièce, 1/276 pièce, 1/277 pièce, 1/278 pièce, 1/279 pièce, 1/280 pièce, 1/281 pièce, 1/282 pièce, 1/283 pièce, 1/284 pièce, 1/285 pièce, 1/286 pièce, 1/287 pièce, 1/288 pièce, 1/289 pièce, 1/290 pièce, 1/291 pièce, 1/292 pièce, 1/293 pièce, 1/294 pièce, 1/295 pièce, 1/296 pièce, 1/297 pièce, 1/298 pièce, 1/299 pièce, 1/300 pièce, 1/301 pièce, 1/302 pièce, 1/303 pièce, 1/304 pièce, 1/305 pièce, 1/306 pièce, 1/307 pièce, 1/308 pièce, 1/309 pièce, 1/310 pièce, 1/311 pièce, 1/312 pièce, 1/313 pièce, 1/314 pièce, 1/315 pièce, 1/316 pièce, 1/317 pièce, 1/318 pièce, 1/319 pièce, 1/320 pièce, 1/321 pièce, 1/322 pièce, 1/323 pièce, 1/324 pièce, 1/325 pièce, 1/326 pièce, 1/327 pièce, 1/328 pièce, 1/329 pièce, 1/330 pièce, 1/331 pièce, 1/332 pièce, 1/333 pièce, 1/334 pièce, 1/335 pièce, 1/336 pièce, 1/337 pièce, 1/338 pièce, 1/339 pièce, 1/340 pièce, 1/341 pièce, 1/342 pièce, 1/343 pièce, 1/344 pièce, 1/345 pièce, 1/346 pièce, 1/347 pièce, 1/348 pièce, 1/349 pièce, 1/350 pièce, 1/351 pièce, 1/352 pièce, 1/353 pièce, 1/354 pièce, 1/355 pièce, 1/356 pièce, 1/357 pièce, 1/358 pièce, 1/359 pièce, 1/360 pièce, 1/361 pièce, 1/362 pièce, 1/363 pièce, 1/364 pièce, 1/365 pièce, 1/366 pièce, 1/367 pièce, 1/368 pièce, 1/369 pièce, 1/370 pièce, 1/371 pièce, 1/372 pièce, 1/373 pièce, 1/374 pièce, 1/375 pièce, 1/376 pièce, 1/377 pièce, 1/378 pièce, 1/379 pièce, 1/380 pièce, 1/381 pièce, 1/382 pièce, 1/383 pièce, 1/384 pièce, 1/385 pièce, 1/



Le système Andas ... déjà en opération sur le brise-glace Norman McLeod Rogers ... (Photo : l'Action-Québec, par Richard Cloutier) ■



Grâce à ce système, installé à bord des brise-glaces de la garde côtière, les navires pourront opérer pratiquement 24 heures par jour sans crainte. "Andas" comprend un ordinateur, programmé pour les opérations dans une région bien spécifique, et un écran lumineux qui permet au timonier de suivre les déplacements du navire petit à petit ... ■



Une trouvaille technologique de taille

La visibilité nulle n'empêchera plus le navire de naviguer

Par Benoît AUBRY

Une innovation canadienne parvenant d'une technologie spatiale et adaptée pour usage maritime vient d'être mise au point. Il s'agit du système ANDAS (Automated navigation and data acquisition system), qui, grâce à un écran lumineux indiquant avec précision le cheminement du bateau, facilite la navigation hivernale.

Le système, déjà en opération sur le brise-glace Normand McLeod Rogers, indique en outre les limites latérales du chenal maritime, et permet au timonier de piloter son navire même lorsque la visibilité est nulle. En été, ANDAS peut être utilisé à bord des bateaux qui effectuent le relevé du chenal maritime. Le système comprend un ordinateur numérique Honeywell H316, un système Motorola de télé-localisation, et un sonar à lecture numérique.

On croit que le ralentissement de la navigation commerciale causé par des embâcles ou des conditions défavorables pourrait ainsi disparaître, ce qui permettrait une navigation commerciale sur le fleuve en hiver.

Conçu à l'origine par la Division du chenal maritime du ministère canadien des Transports, ANDAS a finalement été réalisé par la suite d'ingénierie Shawinigan Ltée de Montréal.

Travail du brise-glaces

La saison opérationnelle des brise-glaces entre Montréal et Notre-Dame de Portneuf, sur le Saint-Laurent, commence généralement à la mi-décembre et prend fin à la mi-avril. Trois brise-glaces travaillent présentement dans ce secteur, mais d'autres, de la région de Québec pourraient leur prêter main forte en cas de difficultés extrêmes.

Le port d'attache de ces navires est Trois-Rivières, à cause de sa proximité du Lac Saint-Pierre, où se développent habituellement les difficultés causées par son manque de profondeur, de sa grande surface et d'une faible vitesse de courant.

Toutes les patrouilles quotidiennes et les opérations de déglacage pour la saison sont effectuées de ce port et dictées par les rigueurs du climat et des conditions de glace dans la voie navigable.

Le principe d'opération en cas d'embâcle est de briser l'amoncellement de glace par l'avant, de façon à ce que les morceaux de glace puissent être évacués par le courant au fur et à mesure qu'ils sont détachés. Des brise-glaces qui attaquent l'embâcle par sa partie amont seraient complètement inefficaces et ne serviraient qu'à empiler davantage la glace.

Il est à noter que de forts vents à contre-courant qui soufflent durant une longue période peuvent entraver sérieusement l'évacuation de la glace cassée et faire parfois remonter cette glace. Dans ces conditions, le travail des brise-glaces devient extrêmement dur. La construction d'ouvrages de retenue des glaces et des améliorations apportées au chenal navigable ont grandement aidé à diminuer ces inconvénients.

La procédure normale employée pour briser un embâcle consiste pour le plus puissant des brise-glaces en opération à briser l'amoncellement de glaces, alors que deux autres, à l'arrière, dégagent les voies congestionnées, brisent les trop grands morceaux et maintiennent un déblaiement rapide. Quant l'évacuation de la glace située en aval de l'embâcle ne pose aucun problème, une autre méthode très efficace est souvent employée: deux brise-glaces situés parallèlement, un de chaque côté du chenal, travaillent simultanément, attaquant l'embâcle tour à tour et dégageant ainsi la glace qui se trouve entre eux.

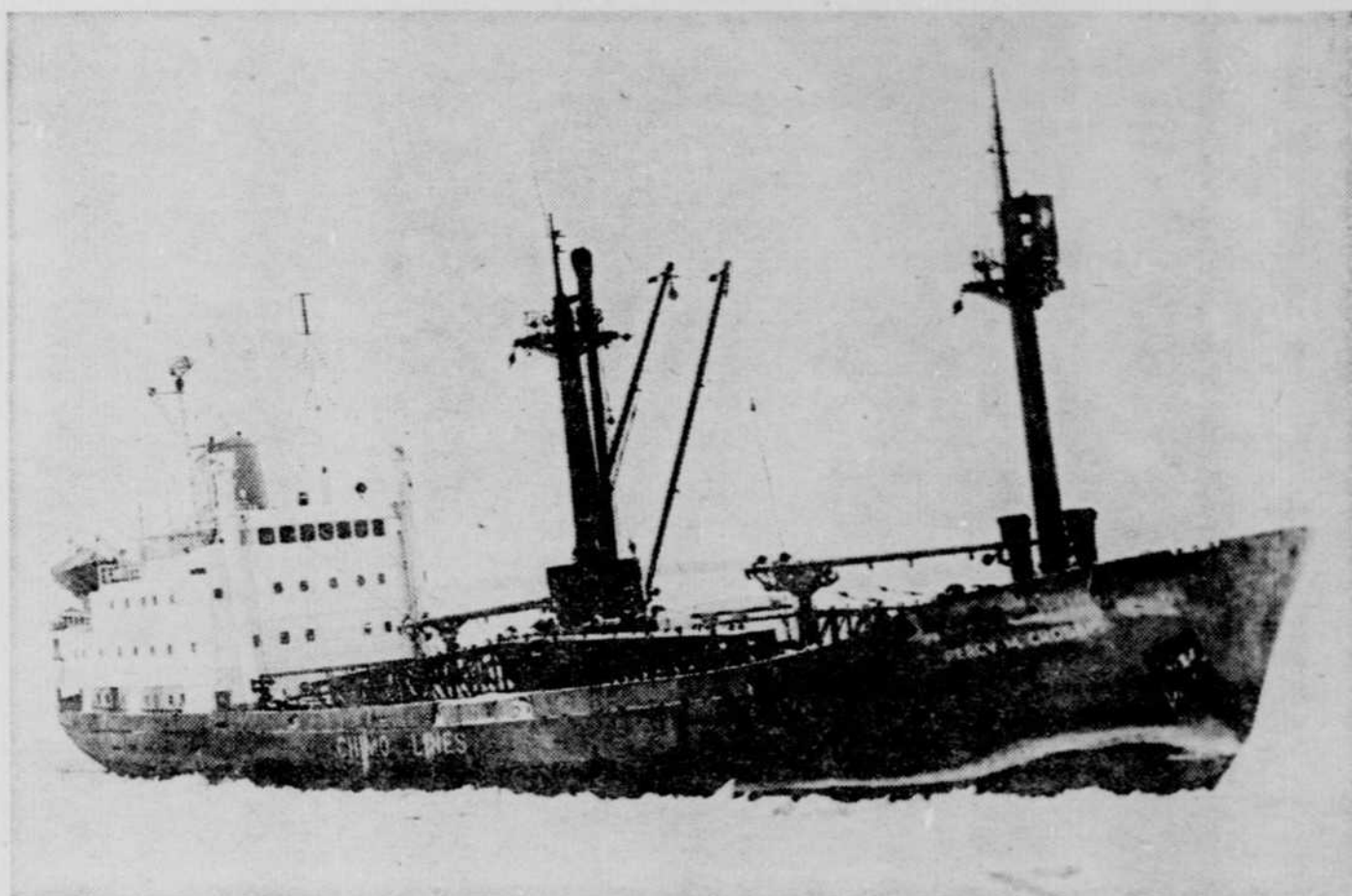
Il ne fait aucun doute que le système ANDAS, qui indique à toutes les trois secondes le trajet du navire sur un écran lumineux, permettra des opérations plus sécuritaires et plus efficaces. Le travail des brise-glaces, apparemment banal requiert en fait beaucoup de technique et de précision. ■

Ottawa dépensera \$700 millions de plus en '72

— détails
page 1 et 4

Pris dans les glaces

L'équipage du brise-glace Norman McLeod Rogers de la garde côtière canadienne a démontré hier que tracer un passage à un navire emprisonné dans les glaces n'était pas un jeu d'enfants. Le Percy N. Crosby, emprisonné par les glaces du Lac Saint-Pierre, en amont de Trois-Rivières, a pu poursuivre son trajet après un arrêt forcé de 24 heures. (Photo : L'Action-Québec, par Richard Cloutier)



**Un gérant de banque de
Québec paie \$7,000
de rançon**

— détails p. 1

**Lamontagne et Chagnon
d'accord pour un lien
direct Québec-Lévis**

— détails page 1 et 3

**Les assistés sociaux recevront leur
chèque par la poste en mars** — détails p. 1